Année 1922. Décembre.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON

RECUEIL MENSUEL

SOMMAIRE

Extrait des procès-verbaux des séances (26 octobre 1921-12 juillet 1922), p. I.
Liste académique au 1er janvier 1923, p. XVII.

Mémoires.

Eugène Fyot. — L'union artistique des Flandres et de la Bourgogne, au moyen âge, p. 705.

E. Roy. — Dijon au dix-huitième siècle, p. 733.

Bulletin. — Quelques notes sur la technique de Prud'hon, par E. Fyot, p. 181. — A propos de Félix Trutat et de Mathurin Moreau, par F. Claudon, p. 184. — Combat de Châteauneuf (3 décembre 1870), par le général R. Duplessis, p. 186. — Découverte d'un buste de Louis XIV, place Bossuet, par E. Fyot, p. 188. — Le médaillier de l'Académie, notice n° 5, par le général R. Duplessis, p. 190. — Notes météorologiques et astronomiques : Observatoire de la Guette (observations des 3e et 4e trimestres 1922); une anthélie, par G. Bidault de l'Isle, p. 193. Occultation d'Aldébaran, par A. Labrosse, p. 196. — Bibliographie : *Le livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis*, p. 197.

IMPRIMERIE JOBARD, DIJON

LIBRARY
MAY 16 1955

ACADÉMIE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON

Fondée par M. POUFFIER, doyen du Parlement de Bourgogne, le 1er octobre 1725
Confirmée par Lettres patentes du Roi, en juin 1740
Reconnue d'utilité publique
par ordonnance du 22 octobre 1833 et décret du 13 mars 1922.

L'Académie, jouissant de la pleine capacité civile, a qualité pour recevoir tous dons et legs propres à développer son activité scientifique, littéraire ou philanthropique.

Toutes les communications concernant l'Académie doivent être adressées à **M. le Président de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres,** *Palais des Etats de Bourgogne, rue de la Liberté,* **Dijon.**

SOMMAIRES

des précédents fascicules.

(Voir pages 3 et 4 de la couverture.)

Joseph BILLIOUD. — *Les Etats de Bourgogne aux quatorzième et quinzième siècles.* — Dijon, 1922, 1 vol. in-8°, XVIII et 498 pages. — Prix : 15 francs.

(Ce volume a été distribué gratuitement aux membres, correspondants et abonnés)

Prix de l'abonnement aux *Mémoires, recueil mensuel* (10 fascicules représentant environ 1.000 pages in-8°) : **20 francs** par an.

Le service des *Mémoires, recueil mensuel,* est assuré gratuitement aux membres et correspondants de l'Académie, ainsi qu'aux Sociétés et Etablissements agréés.

Le présent fascicule et les fascicules de janvier à juillet inclus sont en vente Librairies BENOIST, place Bossuet, et NOURRY, place du Théâtre, Dijon, au prix de 3 francs l'un.

P
Ga
A
Ser 5; T. 4 pp 1-XXIV
Mémoires

NOTE POUR LE RELIEUR

Compte tenu des fascicules distribués, le recueil périodique de l'Académie, pour 1922, se compose des éléments ci-après :

L'année 1922 des *Mémoires de l'Académie*, XXIV et 750 pages in-8°, à relier dans l'ordre suivant :

Fascicule de décembre 1922 : pages I-XXIV.
Fascicule de janvier 1922 à juillet inclus : pages 1-704.
Fascicule de décembre 1922 : pages 705-750.

Un volume, *Les Etats de Bourgogne*, XVIII et 498 pages in-8°.

Inclus dans le fascicule d'août 1922.

Le sixième fascicule des *Mémoires de la Commission des antiquités*, pages DXIV-DCXI et 21-52, in-4°, appartenant au tome XVII^e de cette collection, commencé en 1913.

Formant le fascicule de novembre 1922.

Le premier tome du *Bulletin de l'Académie*, 200 pages in-8°, à relier dans l'ordre suivant :

Fascicules de janvier 1922 à août inclus, pages 1-180.
Fascicule de décembre 1922, pages 180-200.

LIBRARY
MAY 16 1955
UNIVERSITY OF TORONTO

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME IV

ANNÉE 1922

DIJON

NOURRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place du Théâtre, 12

—

1922

EXTRAIT

DES

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

Séance de rentrée du 26 octobre 1921. — Présidence de M. Baudot, président. — M. Violle, membre de l'Institut, assiste à la séance. Mme veuve Hurion, ainsi que sa famille et quelques personnes invitées prennent place sur les fauteuils qui leur ont été réservés.

M. le président donne la parole à M. Pionchon qui prononce l'éloge funèbre de notre regretté confrère, M. Hurion, décédé le 14 juin dernier. (Cf. ci-après, *Mémoires*, p. 23-46).

Séance du 9 novembre 1921. — Présidence de M. Baudot, président. — Mme Darviot et sa famille assistent à la séance.

M. Chabeuf donne lecture d'une notice biographique sur notre regretté confrère, M. Edouard Darviot, artiste peintre, récemment décédé. (Cf. ci-après, *Mémoires*, p. 159-168).

M. le président souhaite la bienvenue à M. Emmanuel, professeur au Conservatoire de musique de Paris, membre non résidant, qui assiste à la séance. M. Emmanuel remercie M. le président et prononce l'éloge de M. l'abbé Lejay, notre compatriote, décédé il y a quelques mois.

M. Gasser donne lecture d'une étude sur la question du *Mediolanum* de César. (Cf. *Bulletin*, p. 44-51).

Séance du 23 novembre 1921. — Présidence de M. Baudot, président. — M. l'abbé Chaume, professeur au grand séminaire de Dijon, est élu membre résidant de l'Académie.

M. Roy donne lecture d'une note sur l'emploi des gaz asphyxiants dans les guerres du moyen âge, et notamment durant la lutte de Philippe le Bel contre les Flamands, à quelques lieues de la contrée où les Allemands devaient reprendre cette ruse de guerre. Vers ce temps-là, le fameux tisserand et chef populaire

brugeois, Peter Conynck, celui que les chroniqueurs français appellent Pierre le Roy, et quelquefois le roi de Bruges, imagina d'emporter la place de Lille, occupée par les Français, en déversant sous ses murailles vingt-deux tonnes de harengs pourris, puis en les faisant brûler, ce qui engendra une fumée extrêmement méphitique et d'un effet irrésistible. Une autre fois, à la Bassée, où le bâtard de Vermandois s'était retiré dans l'église fortifiée, le roi de Bruges invita les Flamands à cesser l'assaut et obtint un bien plus ample résultat en amassant contre le moutier un immense tas de fiente apportée à la hotte, et le feu qu'on y mit dégagea bientôt une fumée si irrespirable, que la population du moutier, 400 hommes, femmes et enfants, se rendit, mais obtint sa liberté par la vaillance épique du bâtard. Ces faits sont rapportés par un chroniqueur flamand qui écrivait au plus tôt sous Philippe de Valois, dont l'œuvre est entrée dans la grande chronique de Jean des Prés, dit d'Outremeuse, composée vers 1395.

M. Gasser rapporte le fait de Strasbourgeois de la fin du moyen âge, assiégeant un château et le rendant inhabitable à l'ennemi, par le moyen de tonneaux de vidange lancés par catapulte à travers les fenêtres. Mais, ainsi que le fait remarquer M. Roy, il y a entre ce cas et ceux de la chronique flamande une différence capitale, les Flamands, en effet, pratiquaient l'art de transformer les ordures en gaz.

M. le président fait connaître les conclusions arrêtées par la commission des publications. L'organisation des fascicules créés durant les dernières années a causé de l'embarras, par suite de l'incertitude qui préside à la détermination du chiffre du tirage, par suite aussi de la pratique qui consiste à ne brocher que longtemps après l'impression les volumes destinés aux sociétés correspondantes, ce qui aboutit à un déchet très important. C'est pourquoi, sur la proposition de M. Baudot, la commission a résolu d'inaugurer un mode de publication nouveau dont voici les caractéristiques : le tirage entier établi par fascicules ; chaque fascicule de dimension fixe, 96 pages, paraissant mensuellement, vacances exceptées, prix : 1.000 francs le fascicule, à forfait, soit 10.000 francs pour dix fascicules mensuels, ce qui ferait ressortir le prix du numéro à 2 francs, l'abonnement à 20 francs.

La couverture de l'entreprise serait faite par cent cotisations à 20 francs, donnant 2.000 francs, la subvention qui est de 5.000 francs, à quoi il faudrait ajouter deux cents abonnés à 20 francs. Total : 11.000 francs en recettes contre 10.000 francs en dépenses. Mais pour trouver des abonnés, il est indispen-

sable d'augmenter l'intérêt des fascicules : on y parviendrait en ajoutant une partie nouvelle, le *Bulletin*, qui comprendrait des chroniques sur des sujets actuels et locaux, sur la situation des sciences, des lettres ou des arts, et aussi des notices bibliographiques sur des ouvrages bourguignons ou écrits par des Bourguignons. Les *Mémoires de la Commission des antiquités* auraient leur part dans cet ensemble de fascicules, et feraient partie de l'abonnement.

Après observations de divers membres, l'Académie décide de s'en rapporter à la commission spéciale, dont elle ratifie les conclusions. Toutefois, elle émet l'avis que la recherche d'abonnés en grand nombre étant très aléatoire, il sera sage tout d'abord de compléter et d'étendre le recrutement de nos correspondants.

M. Oursel met l'Académie au courant des fouilles occasionnées rue La Monnoye par un branchement sur le collecteur du tout à l'égout. Les ouvriers ont rencontré la muraille du castrum et mis à nu des pierres sculptées La suite des travaux va être surveillée par la Commission des antiquités après entente avec le service municipal des eaux.

Séance du 7 décembre 1921. — Présidence de M. Baudot, président. — M. le président annonce à la Compagnie le décès de M. Hallberg, ancien professeur à la Faculté des lettres de Dijon, puis à celle de Toulouse. M. Hallberg avait été membre résidant de l'Académie, puis était devenu non résidant depuis son départ de Dijon, en 1876.

MM. Schnæbelé, médecin-major de 1re classe à Colmar; Gazier, président de l'Académie de Mâcon, et Fournier, professeur à la Faculté des sciences de Besançon, sont élus membres non résidants.

M. Claudon présente le rapport de la commission chargée d'examiner la question de l'orthographe du mot *Auxois;* il conclut en émettant le vœu que l'Académie s'attache et veille à ce que les formes traditionnelles des noms de lieux soient respectées par les auteurs des travaux insérés dans ses *Mémoires.*

M. Cornereau donne lecture d'une étude sur la Confrérie de Saint-Martin à Dijon (Cf. *Bulletin*, p. 124-133).

M. le président fait connaître les résultats des travaux de la commission du Bien, résultats particulièrement intéressants, puisqu'ils ont donné à notre Compagnie l'occasion d'établir avec l'Académie française les relations tentées à la fin du dix-huitième siècle. M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a chargé M. Baudot de faire les enquêtes utiles

en vue d'attribuer la dotation annuelle Cognacq-Jay, prévue pour la Côte-d'Or.

Cette enquête eut lieu et, de l'avis de la commission, trois noms furent proposés à l'Académie française. Celle-ci fut sans doute satisfaite des résultats de cette enquête, puisque la dotation de 25.000 francs a été accordée à M. et Mme Perrot, de Chailly, père et mère d'une famille de dix enfants, indiqués dans le rapport de notre commission. L'Académie française sera remerciée pour la confiance qu'elle nous a manifestée, et les encouragements ainsi donnés à nos travaux.

De plus, l'Académie française nous a demandé de déterminer notre rayon d'action : sur ce point la commission s'est arrêtée aux départements nettement bourguignons et éventuellement aux départements semi-bourguignons. Il a été décidé que, dans ces conditions, on commencerait par tenter une démarche auprès de l'Académie de Mâcon en vue d'un travail en liaison. La commission décidera ultérieurement ce qu'elle propose de faire avec les sociétés des autres départements, le cas échéant.

Ces conclusions sont adoptées.

M. le président donne lecture du rapport de la Commission des monuments et musées. Dans ce rapport sont examinées les diverses questions qui se posent relativement à l'état de conservation et à la destination de divers monuments : le dortoir des Bénédictins, où doit être installé le musée archéologique ; l'église Sainte-Anne ; l'ancienne église Saint-Philibert ; l'abside de Saint-Etienne et le cellier de Clairvaux.

Pour ce qui concerne l'église ou chapelle Sainte-Anne, sa destination n'est pas encore fixée. La commission se réunira pour faire à son sujet des propositions à l'Académie.

En ce qui touche Saint-Philibert, le rôle de l'Académie sera d'appuyer la dévolution au musée archéologique et de suivre l'affaire en ce sens.

Les réparations du dortoir des Bénédictins ne doivent être terminées que dans un temps assez long. La commission est d'avis d'adopter en principe l'établissement d'un escalier en tourelle pour desservir le premier étage, escalier proposé par les architectes.

La question de l'abside de Saint-Etienne, du cellier de Clairvaux et quelques autres questions sont renvoyées à une autre séance.

A Saint-Philibert on pourrait établir immédiatement, à titre définitif, une seconde section du musée archéologique. La première section, c'est-à-dire le musée archéologique actuel, devant être transférée ultérieurement au dortoir des Bénédictins.

Ces conclusions sont adoptées.

M. le colonel Andrieu dépose sur le bureau de la Compagnie un travail intitulé : *Un plan populaire du vieux Dijon.* (Cf. *Bulletin*, p. 7-26).

Séance du 21 décembre 1921. — Présidence de M. Baudot, président. — Assistaient à la séance, outre MM. Estaunié et Thenard, membres non résidants, la plupart des membres de la Commission des antiquités, des correspondants de l'Académie et quelques invités.

La parole est donnée à M. le baron Thenard qui expose l'état d'une question fort actuelle : *La synthèse de l'ammoniaque par le procédé Claude ;* elle est donnée ensuite à M. Estaunié qui lit une étude sur *La crise du roman français.* (Cf. ci-après, *Mémoires*, p. 141-158 — 121-139).

Séance du 4 janvier 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — M. le président fait connaître que la ville de Dijon vient d'accorder à l'Académie une subvention de 500 francs, et qu'elle consacrera une somme égale aux réparations de la salle des séances. Des remerciements seront adressés à M. le maire de Dijon.

M. Muteau et M. le colonel Carnot sont élus membres non résidants de l'Académie.

M. Dubois, maire de Beaune, M. l'abbé Voillery, curé de Pommard, et M. Derosne, pharmacien à Nuits, président et membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune, M. Lobo, de Lisbonne, sont nommés correspondants.

M. Cornereau donne lecture de l'éloge funèbre de notre regretté confrère, M. E. Hallberg, ancien membre résidant de notre Compagnie, décédé en septembre dernier.

Le mémoire de M. le général Duplessis sur *Le combat de Châteauneuf* sera publié. (Cf. ci-après, *Mémoires*, p. 411-461).

Séance du 18 janvier 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — Avant la séance, M. le président donne la parole à M. Boutaric, professeur à la Faculté des sciences, élu membre résidant de l'Académie. M. Boutaric prononce un discours sur *La lumière et les théories modernes.* (Cf. ci-après, *Mémoires*, p 177-194).

La parole est ensuite donnée à M. l'abbé Chaume, professeur au grand séminaire, élu membre résidant de l'Académie. M. l'abbé Chaume traite *Du sentiment national bourguignon de Gondebaud à Charles le Téméraire.* (Cf. ci-après, *Mémoires*, p. 195-308).

Séance du 1er février 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — M. Laurent lit une notice sur M. Alfred Neymarck, correspondant de l'Académie, né à Châlons-sur-Marne, le 3 janvier 1848 et décédé à La Tronche (Isère), le 6 août 1921. M. Laurent rappelle sommairement les faits principaux de la vie de ce savant économiste et énumère les principaux travaux qui ont établi sa réputation.

M. le colonel Andrieu donne lecture d'une notice nécrologique sur M. Parenty, ingénieur des manufactures de l'Etat, correspondant de l'Académie des sciences et membre de l'Académie de Lille, décédé à Paris, le 16 décembre dernier. M. Parenty s'était livré à différentes recherches concernant les tableaux anciens. En même temps, il s'était occupé de recherches généalogiques et, en remontant dans le passé de sa famille, il avait pu constater que Claux Sluter s'appelait en réalité Nicolas de Manneville, seigneur de Celles, éclusier de la commune de l'Ecluse, en Flandre. Sluter serait un surnom caractérisé par les clefs professionnelles qu'il portait dans ses armoiries que les érudits connaissent. Elève et successeur de Jean de Manneville ou Marville, dont il était le neveu, il aurait suivi son oncle à Dijon pour la construction de la Chartreuse et du tombeau de Philippe le Hardi.

Sur la proposition de M. le président, M. Gasser est désigné comme secrétaire de la commission de la Flore de Bourgogne.

Séance du 15 février 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — Avant la séance, M. le président donne la parole à M. Chaput, doyen de la Faculté des sciences, élu membre résidant, pour prononcer son discours de réception.

M. Chaput traite *Du sens des synthèses en géologie.* (Cf. ci-après, *Mémoires*, p. 309-330).

M. le général Duplessis donne lecture d'une notice sur le soldat *Jean Theurel.* (Cf. *Bulletin*, p. 52-64).

M. le colonel Andrieu donne lecture d'une notice sur un manuscrit appartenant aux archives de l'Académie. Ce manuscrit a pour titre : *Mémoire sur l'analyse infinitésimale*, et son auteur est Lazare Carnot.

M. le président donne lecture d'une lettre de notre confrère, M. de Truchis, relative à la constitution d'une commission de sauvegarde pour les monuments anciens de la ville de Dijon, avec un programme défini et la mission de dresser un état complet des monuments qui présentent un intérêt artistique ou historique. L'Académie émet un vœu conforme et M. le président est chargé de faire connaître ce vœu à M. le maire de la

ville de Dijon, et de se mettre en rapport avec le Comité départemental des sites et monuments, en vue de l'établissement de dossiers analogues pour chaque commune de la Côte-d'Or.

Séance du 1er mars 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — MM. Vallot, directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc, et Duméril, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, sont élus membres non résidants de l'Académie.

MM. le docteur Vilar, de Longwy ; Lebel et Vuillaume, proesseurs au lycée Carnot, à Dijon ; Thomas, pharmacien à Saint-Dizier ; Daclin, maire de Cluny, membre de l'Académie de Mâcon, et Nodot, président de la Société des sciences de Semur, sont nommés correspondants.

M. Cornereau donne lecture d'une *Note sur un ancien livre imprimé à Dijon*. (Cf. *Bulletin*, p. 78-80).

M. le général Duplessis communique une première *notice* sur diverses pièces et médailles appartenant à la collection de l'Académie. Il décrit successivement une médaille italienne de Charles le Téméraire, divers jetons ou monnaies du cardinal de Bourbon, proclamé roi en 1589 sous le nom de Charles X, et une médaille des Etats de Bourgogne frappée à l'occasion de la naissance du dauphin, en 1781. (Cf. *Bulletin*, p. 65-71 et 98-104).

M. Oursel communique un extrait du *Journal officiel* du 12 février dernier, contenant le compte rendu de la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 10 février. Dans cette séance, M. Antoine Thomas a signalé la découverte, par M. le professeur Watkin, de l'Université de Cardiff, à la bibliothèque nationale du pays de Galles, de trois feuillets en parchemin d'un manuscrit dont l'écriture remonte au treizième siècle, et qui contiennent un fragment (soit environ 500 vers) d'un poème français en vers octosyllabiques, dont aucun manuscrit n'est actuellement connu. L'épisode se passe à Dijon et intéresse une duchesse de Bourgogne. M. Thomas montre que le roman en vers Bérénus, imprimé trois fois à Paris au seizième siècle, reproduit cet épisode. On peut croire que le poème, dont M. Watkin vient de découvrir un fragment, correspondait à l'ensemble de ce roman, qui aurait contenu 13 à 14.000 vers.

Séance du 15 mars 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — M. le président annonce qu'il a obtenu une subvention de 500 francs de l'Association française pour l'avancement des sciences. Cette somme sera consacrée à l'aménagement du mur du castrum dans l'ancienne église Saint-Etienne de Dijon.

M. le président fait connaître que le conseil d'administration a décidé d'accepter le legs fait à l'Académie, en souvenir de son mari, feu le docteur Jeandet, membre non résidant, par Mme Abel Jeandet. Ce legs est de mille francs net de tous frais et charges, et est destiné à former un ou deux prix pour récompenser l'auteur ou les auteurs d'un ouvrage sur l'histoire de la Bourgogne. Il portera le nom de prix Abel Jeandet. L'Académie adopte cette décision du conseil d'administration et inscrit le docteur Jeandet au nombre des membres donateurs.

M. Perrin de Puycousin, de Tournus, est élu membre non résidant de l'Académie.

M. Deslandres donne lecture d'une communication sur la Société de crédit immobilier, fondée à Dijon en 1912 (Cf ci-après, *Mémoires*, p. 331-340).

Séance du 29 mars 1922. — Présidence de M. Cornereau, vice-président. — M. Cornereau donne lecture d'une notice nécrologique sur notre regretté confrère, M. Henri Muteau, sous-directeur au ministère de la guerre, conseiller général de la Côte-d'Or et membre non résidant de l'Académie, décédé récemment à Paris.

MM. G. Bidault de l'Isle, avoué à la Cour d'appel de Paris, et A. Mary, homme de lettres à Paris, sont élus membres non résidants de l'Académie.

MM. Besson, notaire à Dijon, et Paul Robin, pharmacien à Tournus, sont nommés correspondants.

M. Chaput lit une étude sur le *Modelé des terrains argileux de l'Auxois*. (Cf. ci-après : *Observations géologiques sur la montagne de Bar*, *Mémoires*, p. 465-472).

M. Cornereau résume une communication faite par M. Thiriot aux *Cahiers lorrains*, à propos de la question de savoir où sont enterrés les parents de Bossuet. Il résulte des recherches faites par M. Thiriot, que Bénigne Bossuet, père du grand orateur, et sa femme, Marguerite Mochet, ont bien été inhumés à Metz dans l'église des Dominicaines de cette ville, à côté du grand autel, proche de la sacristie.

M. le général Duplessis communique de nouveaux renseignements sur Jean Theurel, né à Orain, vétéran des guerres de Louis XV, de la République et de l'Empire, décédé à Tours en 1807, sur lequel il a lu une notice biographique à l'une des précédentes séances.

Le même membre donne lecture d'une note relative aux médailles frappées en 1740 et à diverses autres époques par les soins de l'Académie de Dijon, et sur les modifications qui y ont été apportées par la suite. (Cf. *Bulletin*, p. 134 à 135).

M Fyot entretient la Compagnie des cinq peintres Lallemand qui ont vécu à Dijon pendant le dix-huitième siècle.

En dehors de Jean-Baptiste Lallemand, de son fils et de sa fille, mariée à un sieur Naissant, et qui signait ses tableaux « Lallemand, Fe Naissant », il existait un Dominique Lallemand, miniaturiste, qui demeurait en l'an XI à Dijon, rue Charrue ; il avait alors trente-cinq ans. Il pourrait être l'auteur de la très belle miniature de la collection de feu M. le docteur Marchant. Dans l'almanach de la province de Bourgogne, de l'abbé Chenevet, on trouve une note qui révèle l'existence d'un second fils de Lallemand, peintre comme son aîné. Tous deux étaient élèves de Devosge à l'école de dessin et figuraient au salon d'exposition en 1773 Voici cette note :

« Lallemand le cadet expose l'enlèvement d'Europe, tableau à l'huile de 3 pieds de long sur deux de haut ; un paysage à la gouache, une Vierge et deux académies au pastel. M. Lallemand l'aîné, deux académies et une tête au pastel. »

Nulle part on n'a constaté que l'un ou l'autre ait remporté quelque prix aux concours. Cela n'est pas étonnant, si l'on en juge par la médiocrité de certaines toiles qu'ils ont signées, et qu'on a longtemps attribuées à leur père. Notons, en passant, que ce dernier figure en 1770 parmi les membres du jury pour le concours de l'école de Dijon ; on l'a qualifié d'*académicien*, c'est-à-dire de membre de l'Académie de Saint Luc, où il avait été reçu à Paris.

Il n'est guère possible d'identifier le miniaturiste Dominique Lallemand avec l'un quelconque des deux fils de Jean-Baptiste. Car ni l'un ni l'autre ne paraissent avoir été préparés à la miniature, et, en outre, ils devaient avoir plus de quarante ans en l'an XI, date où Dominique Lallemand n'avait que trente-cinq ans.

Sans savoir si ce dernier avait une parenté quelconque avec les autres, on peut donc avancer qu'il y eut à Dijon, au dix-huitième siècle, cinq peintres du nom de Lallemand.

Séance du 12 avril 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — M. le président annonce la réception des nouveaux statuts de l'Académie, approuvés par décret du 13 mars 1922. Après avoir pris l'avis des membres présents, il fixe au 3 mai la réception des membres de la Commission des antiquités devenus, de droit, membres de l'Académie.

L'assemblée générale statutaire de l'Académie est fixée au 17 mai.

M. Fernand Mercier, conservateur adjoint du musée municipal, est élu membre résidant de l'Académie.

L'Académie, consultée par son président, prend l'initiative d'inviter le Congrès des sociétés savantes à se réunir à Dijon en 1924.

M. le président lit une communication de M. l'abbé Fournier, professeur à l'école Saint-François de Sales, sur la *Barbula Hornschuchiana* (Cf. *Bulletin*, p. 104).

Il présente également une note de M. Chateau, de Matour, sur la *Distribution des plantes dans le département de Saône-et-Loire*, et de M. Garnier sur *La flore des environs d'Arc-sur-Tille*. (Cf. *Bulletin*, p. 157-163).

M. le colonel Andrieu lit une note sur *Une contrefaçon allemande du tableau de Paupion : « La prise du drapeau poméranien à Dijon. »*

M. le général Duplessis communique une lettre de M. le colonel Sadi Carnot, relative à la médaille de l'Académie modifiée aux attributs républicains, et qui fut décernée à Lazare Carnot. M. le colonel Carnot offre le cliché de cette médaille qui sera accepté avec reconnaissance par l'Académie. (Cf. *Bulletin*, p. 136).

Séance du 3 mai 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — L'Académie s'est réunie dans la grande salle pour procéder à la réception solennelle des membres titulaires de la Commission des antiquités qui, en vertu des nouveaux statuts récemment approuvés, font désormais partie de l'Académie.

MM. le docteur Misset, Paul Court et Viney s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

La parole est donnée à M. Degré, plus ancien membre de la Commission des antiquités, qui remercie l'Académie de l'honneur qu'elle fait à ses membres titulaires de les incorporer et de les admettre dans son sein, en les dispensant de l'élection.

M. F. Mercier, au nom de M. Joliet, présent, exprime à son tour les remerciements des membres de la Commission, et donne lecture d'une note sur *L'identification des personnages du retable de Jean de Baerze*. (Cf. *Bulletin*, p. 141-146).

M. Fourier lit une note sur *La voie d'Agrippa* (Cf. *Bulletin*, p. 146-153), et M. Devaux entretient la Compagnie *Des faïenceries en Bourgogne au seizième siècle*.

M. Aubert traite de l'*Evolution* et de l'*Homme préhistorique*.

M. Bouillerot entretient l'Académie de la méthode à suivre dans l'*Exploration du Mont-Afrique*, pour y rechercher les restes de l'occupation barbare, et des renseignements que pourrait donner cette exploration sur l'histoire primitive de la région de Dijon. (Cf. *Bulletin*, p. 121-124).

M. le docteur Epery résume les découvertes faites de 1905 à 1914 dans *les fouilles exécutées à Alise* pendant cette période. (Cf. *Bulletin*, p. 109-111).

M. le président souhaite la bienvenue aux membres titulaires de la Commission des antiquités et les invite à prendre place parmi les membres de la Compagnie.

La séance ordinaire est ensuite ouverte.

M. Genty, directeur du Jardin botanique, est élu membre résidant de l'Académie.

M. Alfred Douard, de Dijon, est élu associé de l'Académie.

M. Fyot entretient l'Académie des fouilles de la place Saint-Bénigne et des trouvailles faites dans la tranchée qui a été ouverte sur l'emplacement de la chapelle des Douze-Apôtres.

Cette chapelle était voisine de la tour méridionale ; elle formait un oratoire séparé de l'église et communiquait avec elle au moyen d'un couloir s'ouvrant à la place même du monument de Berbisey.

C'était une fondation des comtes de Bauffremont-Charny (1443-1478 et 1483), qui devait contenir la sépulture d'un des membres de la famille, mais le monument ne semble pas avoir été achevé. Le caveau et le tombeau étaient fermés par quatre dalles de marbre noir, sculptées et ornées de pleurants. Il n'y avait pas de gisant. Tout autour on avait placé douze statues en pierre adossées aux murs (d'après Baudot).

On croit que les dalles de marbre noir sculptées, sont celles qui servent aujourd'hui de devants d'autel dans l'église de l'Etang-Vergy et dans une chapelle latérale de l'église Notre-Dame de Dijon.

Dans la tranchée on a trouvé divers ossements pêle-mêle provenant sans doute du cimetière qui existait en cet endroit.

Assemblée générale du 17 mai 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — L'Académie s'est réunie à 17 heures, dans la grande salle, pour tenir son Assemblée générale, convoquée conformément aux nouveaux statuts, approuvés par décret ministériel du 13 mars dernier.

Etaient présents : MM. Baudot, président, Cornereau, vice-président, Stéphen Liégeard, Metman, Oursel, Roy, Fyot, Claudon, Laurent, Deslandres, Vignes, général Duplessis, Gasser, Brunhes, chanoine Moissenet, chanoine Thomas, Boutaric, abbé Chaume, Degré, Fourier, Bouillerot, Deveaux, Forey, Gaston Liégeard et Langeron, secrétaire.

M. le secrétaire donne lecture du rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année 1920-1921 et relate la situation du personnel à la fin de cette période.

Les travaux principaux ont été insérés *in extenso* dans le volume des *Mémoires* 1921 ; les notes et autres communications ont été publiées ou analysées dans l'Extrait des procès-verbaux joint au dit volume.

Le personnel se composait au 31 décembre de 2 membres d'honneur, 35 membres résidants, avec un seul fauteuil vacant, 37 membres non résidants et 51 correspondants.

Le rapport du secrétaire est adopté.

M. le président, pour M. Fyot, trésorier démissionnaire, expose la situation financière de l'Académie, et présente les comptes de l'exercice clos, ainsi que le projet de budget pour l'exercice suivant.

Dotation

La dotation comprend : 230 francs de rente 5 pour 100 sur l'Etat, 112 francs de rente 3 pour 100 sur l'Etat, 155 francs de rente 3 pour 100 sur l'Etat affectés à la constitution du prix quinquennal Saint-Seine.

Comptes 1921

Recettes 1921 :

Au 1er janvier 1921	340f 15
Rentes	342 »
Volumes vendus	500 »
Subvention du Conseil général	5.000 »
Subvention de la ville de Dijon	500 »
Total	6.682f 15

Dépenses 1921 :

Versé à l'imprimeur pour les *Mémoires* 1921	5.500f »
Personnel	400 »
Entretien	300 »
Réserve	100 »
Total	6.300f »

Balance de l'exercice en recettes : 382 fr. 15.

Projet de budget 1922

En recettes :

A nouveau au 1er janvier 1922	382f 15
Subvention du Conseil général	5.000 »
Subvention de la ville de Dijon	500 »
A reporter	5.882f 15

Report. . . .	5.882f 15
Cotisations	2.500 »
Abonnements aux *Mémoires*.	2.000 »
Vente de volumes	500 »
Rentes et divers	500 »
TOTAL	11.382f 15

En dépenses :

Mémoires 1922	9.000f »
Réserve	1.382 15
Personnel et divers.	1.000 »
TOTAL. . .	11.382f 15

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

On procède ensuite au renouvellement des membres du Bureau et du Conseil d'administration au scrutin secret, et à la majorité absolue des voix.

Le scrutin ayant été ouvert et les votes recueillis, M. le président en proclame les résultats.

Sont élus pour 4 ans :

MM. Baudot, président.
le général Duplessis, vice-président.
Oursel, vice-président.
Langeron, secrétaire.
l'abbé Chaume, secrétaire adjoint.
Lucien Richard, trésorier.
Laurent, membre du Conseil.
Gasser, — —
Metman, — —
Roy, — —
Claudon, — —
Chaput, — —

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'Assemblée générale est levée à 18 heures.

La séance ordinaire est ensuite ouverte.

M. le secrétaire donne lecture d'une communication de M. Vallot, membre non résidant, sur la question de savoir *Pourquoi on ne voit pas la plaine du haut des montagnes.* (Cf. *Bulletin*, p. 111-114).

Séance du 31 mai 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — M. Baudot, président, remercie l'Académie de sa réélection

à la présidence et propose de nommer MM. Chabeuf, Stéphen Liégeard et Cornereau, présidents d'honneur de l'Académie.

Cette proposition est adoptée par acclamations.

M André Rougé, avocat à la cour d'appel de Dijon, est élu membre résidant de l'Académie.

MM. H. Corot, de Savoisy, Perrault-Dabot, inspecteur général des monuments historiques, et Matignon, professeur au Collège de France, sont élus membres non résidants.

MM. A. Troubat, correspondant, est élu associé.

MM. Château, directeur d'école à Matour (Saône-et-Loire), abbé Fournier, supérieur de collège à Saint-Dizier, Méneret, Poinsot, de Dijon, et Faitout, de Vesoul, sont nommés correspondants de l'Académie.

M. le général Duplessis donne lecture d'une étude sur le manuscrit de Carnot conservé dans les archives de l'Académie et relatif au calcul infinitésimal. Ce manuscrit est bien authentique et a été publié en dernier lieu en 1881.

M. l'abbé Chaume lit un mémoire sur *La translation du corps de saint Médard à Dijon en l'année 901.*

M. le président donne lecture d'une note de M. Genty, relative à la découverte en Côte-d'Or d'une espèce d'hépatique, le *Metzgeria pubescens.* (Cf. *Bulletin*, p. 139-140).

Séance du 14 juin 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — La parole est donnée à M. le docteur Schnæbelé, membre non résidant, qui traite *Des rapports de l'Alsace avec la Bourgogne.*

M. l'abbé Galmiche, professeur à l'école Saint-François de Sales, M. le comte de Saint-Aulaire, sont élus associés.

MM. Houdard, pharmacien à Auxerre, et abbé Fournier, professeur à l'école Saint-François de Sales, sont élus correspondants de l'Académie.

M. Laurent analyse une nouvelle de notre confrère M. Mary, intitulée *Amadas et Idoine.* (Cf. ci-après, *Mémoires*, p. 685-704).

M. Chaput analyse les travaux récents présentés par M. Charpiat à la Faculté des sciences de Dijon : *Les potamides tertiaires ; les alluvions quaternaires dans la vallée de la Marne.* (Cf. *Bulletin*, p. 174-176).

M. le général Duplessis étudie trois médailles portant des légendes hébraïques ; l'une représente le Christ et les deux autres, Moïse. M. le général Duplessis pense que ces médailles devaient être des amulettes. (Cf. *Bulletin*, p. 190-193).

M. le colonel Andrieu présente les observations suivantes au sujet de la communication de M. le général Duplessis, faite à une précédente séance et concernant le manuscrit de Carnot :

« Le livre édité, dit-il, par la maison Gauthier-Villars et portant le titre légèrement modifié de *Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitésimal*, 5e édition, 1881, est notablement différent du manuscrit original, dont il reproduit intégralement les douze premiers paragraphes *seulement*. Le reste de l'ouvrage, beaucoup plus développé que l'œuvre initiale, marque une évolution sensible dans les idées de l'auteur, qu'il justifie dans sa conclusion.

» L'analyse que j'ai présentée à la séance du 15 février 1922, avec quelques détails techniques, en expose les raisons. »

Séance du 28 juin 1922.— Présidence de M. Baudot, président. — M. Bidault de l'Isle, membre non résidant, prononce un discours sur *Les théories d'Einstein dans leurs rapports avec les sciences, et particulièrement avec l'astronomie.*

M. Langeron, secrétaire, donne lecture d'une communication de M. Buffenoir intitulée : *Jean-Jacques Rousseau et son voyage à Dijon et à Montbard* (10-17 juin 1770).

M. le président annonce que l'ancienne église Saint-Philibert est attribuée à l'Académie pour l'établissement d'une seconde section du musée archéologique.

M. Vuillaume, professeur au lycée Carnot, est élu associé.

M. Brunet, professeur au collège d'Auxonne, est nommé correspondant.

A propos de l'exposition des œuvres du peintre Prud'hon organisée à Paris, au Petit-Palais, en mai et juin 1922, M. Fyot présente à l'Académie quelques observations sur la technique de l'artiste. (Cf. *Bulletin*, p. 181-184).

M. Pionchon expose le mode employé pour reproduire sur papier les médailles au moyen de l'électricité. Avec le matériel qu'il a fait apporter, M. Pionchon se livre à une série d'expériences très réussies et fait voir comment tous les détails d'une médaille peuvent se reproduire sur le papier et cela instantanément.

Séance du 12 juillet 1922. — Présidence de M. Baudot, président. — M. Paul Court, membre titulaire de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, devenu membre de l'Académie, traite des œuvres de *Otto de Granson*, poète bourguignon du quatorzième siècle.

M. le président communique à l'Académie deux lettres de M. le ministre de l'Instruction publique, dont l'une annonce l'allocation d'une somme de 1.000 francs pour aider à la publication des *Etats de Bourgogne aux quatorzième et quinzième siècles*,

de M. Billioud, et dont l'autre fait connaître que le Congrès des Sociétés savantes se tiendra à Dijon en 1924.

M. le président donne lecture du règlement pour les publications, élaboré par le Conseil d'administration. Ce règlement est adopté à l'unanimité.

M. Genty donne lecture d'une note sur le *Matricaria discoidea*.

M. le général Duplessis présente une communication relative aux jetons de présence de l'Académie.

M. Fyot attire l'attention de l'Académie sur deux têtes sculptées, découvertes récemment dans l'ancienne cour de l'Oratoire, rue Bossuet. (Cf. *Bulletin*, p. 188-190).

M. le général Duplessis donne lecture d'un travail relatif à une aquarelle de Meunier, véritable document historique inédit, représentant la cérémonie du 18 mai 1790 à Dijon, organisée pour fêter la fédération des gardes nationales des départements qui composaient l'ancienne Bourgogne. (Cf. *Bulletin*, p. 164).

M. Leclère, directeur de la Société Thévenot, est élu associé de l'Académie.

M. Coullon, industriel à Paris, M. l'abbé Lalin, curé de Viévigne, et M. de Charentenay, président du Comité des fêtes de bienfaisance à Dijon, sont nommés correspondants.

M. le président déclare close l'année académique 1921-1922.

ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON

Fondée le 1er octobre 1725, confirmée par Lettres patentes de juin 1740
Reconnue d'utilité publique
par Ordonnance du 22 octobre 1833 et Décret du 13 mars 1922.

LISTE ACADÉMIQUE AU 1er JANVIER 1923

Présidents d'honneur :

M. Chabeuf (Henri) . . . . 31 mai 1922.
M. Liégeard (Stéphen). . . . . —
M. Cornereau (Armand). . . . . —

Bureau [1].

Président :

M. Baudot, 4, rue Mariotte.

Vice-présidents :

M. le général Duplessis, 2, boulevard de Sévigné;
M. Oursel, président de la Commission des antiquités, 26, rue de Tivoli.

Secrétaire :

M. Langeron, 79, rue Chabot-Charny.

Secrétaire adjoint :

M. l'abbé Chaume, 9, boulevard Voltaire.

Trésorier :

M. Lucien Richard, 79, cours du Parc.

Conseil d'administration [1].

Les membres du Bureau;
M. Laurent, *bibliothécaire*, 8, rue Notre-Dame;
M. Gasser, *conservateur des collections*, 20, rue de Montchapet;
M. Metman, 25, place Edgar-Quinet;
M. Roy, 7, rue de Mirande;
M. Claudon, 8, rue Jeannin;
M. Chaput, 21, boulevard de Brosses.

---

(1) Elus pour quatre ans le 17 mai 1922.

Membres d'honneur.

MM.

Masson (Frédéric), secrétaire perpétuel de l'Académie française, rue de la Baume, 15, Paris : 9 mars 1921.

Lacroix (Alfred), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue Humboldt, 23, Paris ; 4 mai 1921.

Membre donateur.

M.

Jeandet (docteur Abel), membre non résidant du 7 janvier 1863 au 26 janvier 1899, inscrit à perpétuité.

Membres résidants [1].

MM.

* **Chabeuf** (Henri), ancien conseiller de préfecture, correspondant du Comité des Sociétés des beaux-arts des départements, rue Legouz-Gerland, 5; 22 février 1882.

Liégeard (Stéphen), C. ✱, commandeur de l'ordre de la Rose du Brésil, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, etc., ancien député, maître ès Jeux floraux, président honoraire de la Société nationale d'encouragement au bien, rue Vauban, 21, et château de Brochon (Côte-d'Or); 17 avril 1889.

* **Metman** (Etienne), chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, ancien magistrat, ancien bâtonnier, place Edgar-Quinet, 25 ; 17 avril 1889.

* **Picard** (Etienne), ✱, conservateur honoraire des eaux et forêts, rue de la Préfecture, 41 ; 28 janvier 1891.

* **Cornereau** (Armand), O. A., juge honoraire au tribunal civil, rue Berbisey, 3; 10 janvier 1894.

* **Oursel** (Charles), archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque et des archives municipales, rue de Tivoli, 26; 6 février 1901.

* **Chomton** (abbé Louis), chanoine honoraire, couvent de la Providence, rue de Talant, 99; 26 juin 1901.

* **Huguenin** (Pierre), avoué à la Cour d'appel, rue de la Préfecture, 22, et à Gemeaux (Côte-d'Or); 26 juin 1901.

Mathey (Alphonse), O. ✱, conservateur honoraire des eaux et forêts, rue Jeannin, 19; 11 mars 1903.

* **Roy** (Emile), professeur à la Faculté des lettres, rue de Mirande, 7; 10 janvier 1906.

* **Fyot** (Eugène), bibliothécaire de la Commission des antiquités, rue Turgot, 4; 15 mai 1907.

* **Claudon** (Ferdinand), archiviste-paléographe, conservateur des archives de la Côte-d'Or, rue Jeannin, 8; 10 février 1908.

1. Les noms des membres, des associés et correspondants qui appartiennent à la Commission des antiquités, sont précédés d'un astérique.

MM.

* **Baudot** (Auguste), docteur de l'Université de Paris, pharmacien de 1re classe, rue Mariotte, 4; 4 mai 1910.

Boussey (Armand), agrégé de l'Université, rue Jean-Jacques Rousseau, 109; 14 juin 1911.

* **Laurent** (Jacques), archiviste-paléographe, conservateur adjoint de la bibliothèque municipale de Dijon, rue Notre-Dame, 8; 17 avril 1912.

* **Langeron** (Olivier), avocat à la Cour d'appel de Dijon, rue Chabot-Charny, 79; 25 juin 1913.

Richard (Lucien), ✱, président de la Chambre de commerce, cours du Parc, 79; 4 décembre 1918.

Pionchon (Joseph), ✱, professeur à la Faculté des sciences, rue Berlier, 16; 4 décembre 1918.

Deslandres (Maurice), ✱, doyen de la Faculté de droit, boulevard Carnot, 2; 4 décembre 1918.

Vignes (Maurice), professeur à la Faculté de droit, rue des Princes-de-Condé, 2; 4 décembre 1918.

Domec (Théophile), ✱, docteur en médecine, rue des Bons-Enfants, 4; 16 janvier 1920.

* **Duplessis** (Robert), C. ✱, général de brigade du cadre de réserve, boulevard de Sévigné, 2; 4 février 1920.

Paris (Paul), directeur du muséum d'histoire naturelle, rue de la Colombière, 32; 4 février 1920.

Truchis de Varenne (vicomte Pierre de), rue Chabot-Charny, 41, et château de Dracy-lez-Vitteaux (Côte-d'Or); 3 mars 1920.

* **Andrieu** (Ernest), O. ✱, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, rue de Metz, 7; 3 mars 1920.

* **Gasser** (Auguste), ingénieur civil, rue de Montchapet, 20; 17 mars 1920.

Brunhes (Joseph), avocat à la Cour d'appel, rue Berlier, 54; 31 mars 1920.

Gérard (Gaston), avocat à la Cour d'appel, maire de Dijon, rue du Petit-Potet, 25; 31 mars 1920.

Moissenet (abbé René), chanoine honoraire, directeur de la maîtrise de la cathédrale, rue Crébillon, 4; 19 mai 1920.

Dumas (Louis), prix de Rome, directeur du conservatoire de musique de Dijon, rue Berlier, 46; 7 juillet 1920.

Thomas (abbé Jules), chanoine honoraire, curé de Notre-Dame, rue des Forges, 16; 4 mai 1921.

* **Chaput** (Ernest), professeur à la Faculté des sciences, boulevard de Brosses, 21; 23 mai 1921.

Boutaric (Augustin), professeur à la Faculté des sciences, rue Saumaise, 42; 23 mai 1921.

Chaume (abbé Maurice), professeur au grand séminaire, boulevard Voltaire, 9; 23 novembre 1921.

* **Mercier** (Fernand), ✱, conservateur adjoint du musée, 45, boulevard Thiers; 12 avril 1922.

Genty (P.), directeur du Jardin botanique, vice-président de la Société botanique de France, avenue Garibaldi; 3 mai 1922.

* **Aubert** (Xavier), industriel, rue du Havre; 3 mai 1922.

* **Bouillerot** (Raoul), 12, rue du Château-d'Eau, correspondant de la Commission des monuments historiques; 3 mai 1922.

* **Court** (Paul), 11, rue Devosge; 3 mai 1922.

MM.

* **David** (Henri), 29, rue Parmentier, 3 mai 1922.
* **Degré** (Pierre), ✻, architecte, 26, rue de la Préfecture ; 3 mai 1922.
* **Deveaux** (Paul), 7 *bis*, rue Pasteur ; 3 mai 1922.
* **Epery** (René), docteur en médecine, 6, place Grangier ; 3 mai 1922.
* **Forey** (Abel), architecte du Gouvernement, 19, rue de Tivoli ; 3 mai 1922.
* **Fourier** (Guillaume), rue François-Baudot, 3 ; 3 mai 1922.
* **Joliet** (Albert), ✻, conservateur du Musée, 64, rue Chabot-Charny ; 3 mai 1922.
Rougé (André), avocat, 9, rue Vaillant ; 31 mai 1922.
* **Collot** (Auguste), ✻, notaire, place Bossuet ; 5 décembre 1922.

Membres non résidants.

MM.

Joly (Henri), membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Dijon, avenue de l'Observatoire, 22, Paris-VI^e^ ; 3 février 1875.
Pictet (Raoul), professeur de physique à l'Université de Genève ; 30 janvier 1878.
Robin (Albert), G. O. ✻, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine, rue Beaujon, 18, Paris-VIII^e^, et le Castel, à Dijon ; 1^er^ décembre 1886.
Galliac (Louis), ✻, artiste peintre, boulevard de Clichy, 60, Paris-XVIII^e^ ; 29 novembre 1893.
Galliot (François), ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, rue de Vaugirard, 298, Paris XV^e^ ; 17 novembre 1897.
Gasq (Paul), ✻, sculpteur, rue d'Armaillé, 18 *bis*, Paris-XVII^e^ ; 6 février 1901.
Piépape (Léonce Philpin de), C. ✻, général de brigade en retraite, château de Piépape, par Longeau (Haute-Marne) ; 6 mars 1901.
* **Stouff** (Louis), professeur de Faculté, à Arbois (Jura) ; 26 juin 1901.
Bataillon (Eugène), O. ✻, recteur de l'Université de Clermont-Ferrand ; 14 mars 1903.
Charmasse (Anatole de), président de la Société éduenne, à Autun ; 16 février 1905.
* **Champeaux** (Ernest), ✻, professeur à la Faculté de droit de Strasbourg ; 1^er^ mars 1905.
Perrenet (Pierre), avocat, rue Denfert-Rochereau, 83, Paris-XIV^e^, et à Marcilly-sur-Tille (Côte-d'Or) ; 7 février 1906.
* **Calmette** (Joseph), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse ; 9 mars 1910.
Piaget (Arthur), archiviste d'Etat, à Neuchâtel (Suisse) ; 23 mars 1910.
Chauveau (Claude), ✻, docteur en médecine, sénateur de la Côte-d'Or, boulevard Saint-Germain, 225, Paris-VII^e^ ; 1^er^ mai 1912.
Estaunié (Edouard), O. ✻, inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, rue de Vaugirard, 75, Paris-VI^e^ ; 1^er^ novembre 1917.
Topsent (Emile), professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg, 3, place Arnold ; 4 décembre 1918.
Lachot (Henry), botaniste, à Souhey (Côte-d'Or) ; 18 février 1920.

MM.

Dorveaux (Paul), docteur en médecine, archiviste de l'Académie des sciences, 58, avenue d'Orléans, Paris ; 19 mai 1920.

Billioud (Joseph), conservateur de la bibliothèque de Marseille ; 16 juin 1920.

Liégeard (Gaston), ✻, château de Brochon (Côte-d'Or) ; 16 juin 1920.

* **Changarnier** (Antoine), conservateur du musée de Beaune ; 7 juillet 1920.

Langeron (Maurice), docteur en médecine, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris, rue Ravon, 15, Bourg-la-Reine ; 9 juillet 1920.

Guicherd (Jean), ✻, inspecteur général de l'agriculture, boulevard Pasteur, 69, Paris-XVe ; 9 février 1921.

Violle (Jules), O ✻, membre de l'Institut, professeur au Conservatoire des arts et métiers, boulevard Saint-Michel, 89, Paris-Ve, et à Fixin (Côte-d'Or) ; 9 mai 1921.

Emmanuel (Maurice), professeur au Conservatoire national de musique de Paris, rue de Grenelle, 42, Paris-VIIe ; 18 mai 1921.

Marcel (abbé Louis), ❁, chanoine de la cathédrale de Langres, vice-président de la Société archéologique de Langres ; 18 mai 1921.

Prunel (Mgr Louis), prélat de la Maison de Sa Sainteté, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, 74, Paris-VIe ; 18 mai 1921.

Thenard (baron Louis), ✻, boulevard Maillot, 118, à Neuilly (Seine), place Darcy, 9, à Dijon, et château de la Ferté-sur-Grosne, par Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire) ; 18 mai 1921.

Humblot (Emile), maire de Joinville, sénateur de la Haute-Marne, rue des Fossés-Saint-Jacques, 18, Paris ; 24 mai 1921.

Fournier (Eugène), professeur à la Faculté des sciences de Besançon ; 7 décembre 1921.

Gazier (Georges), ❁, conservateur de la bibliothèque et des archives de Besançon ; 7 décembre 1921.

Schnæbelé (René), ✻, docteur en médecine à Colmar ; 7 décembre 1921.

Carnot (Sadi), ✻, lieutenant-colonel, rue Jean-Goujon, 27, Paris-VIIIe, et château de la Rochepot (Côte-d'Or) ; 4 janvier 1922.

Dumeril, professeur à la Faculté de Toulouse ; 1er mars 1922.

Vallot, directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc, 5, rue François-Aune, à Nice ; 1er mars 1922.

Perrin de Puycousin, conservateur du musée de Tournus (Saône-et-Loire) ; 15 mars 1922.

Bidault de l'Isle, 6, boulevard du Palais, à Paris ; 29 mars 1922.

Mary (André), 1, rue de Bourbon-le-Château, à Paris ; 29 mars 1922.

* **Corot** (Henry), à Savoisy (Côte-d'Or), correspondant de la Commission des monuments historiques, 31 mai 1922.

Matignon, professeur au Collège de France, 9, place Marcellin-Berthelot, à Paris ; 31 mai 1922.

* **Perrault-Dabot**, ❁, inspecteur des monuments historiques, 87, boulevard Saint-Michel, à Paris ; 31 mai 1922.

Flammarion (Camille), C. ✻, directeur de l'Observatoire de Juvisy, 16, rue Cassini, à Paris ; 5 décembre 1922.

Associés [1].

MM.

* **Bourée** (André), avocat, 62, rue Chabot-Charny ; 3 mai 1922.
* **Bertrand** (Ernest), agent d'assurances, 1, place de la Banque ; 3 mai 1922.

Charentenay (Joseph de), ✻, président du Comité des fêtes de bienfaisance, 31, cours du Parc ; 12 juillet 1922.

Douard (Alfred), 5, rue Serrigny ; 3 mai 1922.

* **Drioton** (Clément), rue de l'Hôtel-de-Ville, Troyes ; 3 mai 1922.
* **Febvre** (Lucien), professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg ; 3 mai 1922.
* **Feuvrier**, conservateur du musée de Dole ; 3 mai 1922.
* **Galmiche** (l'abbé Roger), professeur à l'école Saint-François de Sales, 39, rue Vannerie ; 14 juin 1922.
* **Gareau** (Léon), 19, place des Cordeliers ; 3 mai 1922.
* **Javelle** (Charles), architecte, 64, r. Jean-Jacques Rousseau ; 3 mai 1922.

Leclère (Adrien), industriel, rue des Roses ; 12 juillet 1922.

* **Lorimy** (Henry), conservateur du musée de Châtillon-sur-Seine ; 3 mai 1922.
* **Lory** (André), ✻, conseiller à la Cour, 34, r. du Petit-Potet ; 3 mai 1922.
* **Martin** (Germain), professeur à la Faculté de droit de Paris ; 3 mai 1922.
* **Méhu** (Eugène), architecte, 40, rue des Forges ; 3 mai 1922.
* **Misset** (Camille), docteur en médecine, rue Millotet, 3 mai 1922.
* **Parent** (Gustave), agent-voyer, à l'hôtel de ville de Dijon ; 3 mai 1922.
* **Robert** (Emile), architecte, 22, boulevard de Brosses ; 3 mai 1922.
* **Roupnel** (Gaston), professeur à la Faculté des lettres, 4, place Auguste-Dubois ; 3 mai 1922.

Saint-Aulaire (le comte de), 59, rue Devosge ; 14 juin 1922.

* **Santiard** (Pierre), docteur en médecine, 4, rue du Jardin-des-Plantes ; 20 décembre 1922.
* **Socley** (Emile), 17, quai Gauthey ; 20 décembre 1922.

Troubat (Alexandre), ✻, 7, rue Chevalier-de-la-Barre ; 31 mai 1922.

* **Viney** (René), ✻, inspecteur des forêts, 15, rue Vauban ; 3 mai 1922.

Vuillaume, professeur au lycée ; 28 juin 1922.

* **Yencesse** (Ovide), ✻, directeur de l'Ecole des beaux-arts, 9, boulevard Carnot ; 3 mai 1922.

Correspondants [1].

MM.

* **Aubry-Desvignes** (Charles), à Corcelles-les-Monts (Côte-d'Or) ; 3 mai 1922.
* **Baujard**, instituteur à Pont, par Champdôtre (Côte-d'Or) ; 3 mai 1922.

Besson, notaire, 29, rue de la Préfecture ; 29 mars 1922.

Boyard (Ch.), instituteur, à Nan-sous-Thil (Côte-d'Or) ; 13 juillet 1921.

1. L'Académie croit devoir rappeler que le titre d'*Associé* ou celui de *Correspondant* est le seul que puissent prendre les personnes dont les noms suivent.

MM.

Brenot, docteur en médecine, rue Docteur-Chaussier; 20 décembre 1922.

* **Bruey** (Pierre), instituteur, à Aignay-le-Duc (Côte-d'Or); 13 juillet 1921.

Buffenoir (Hippolyte), homme de lettres, 15, rue des Apennins, Paris-XVIIe; 18 novembre 1896.

Brunet, professeur à Auxonne; 28 juin 1922.

* **Cazet** (Isidore), instituteur, à Beurizot (Côte-d'Or); 13 juillet 1921.

Chateau, directeur d'école à Matour (Saône-et-Loire); 31 mai 1922.

Cival, rue Jean-Baptiste-Baudin; 22 novembre 1922.

Clément-Janin (Noël), avocat, 70, rue La Fontaine, Paris-XVIe; 13 juillet 1921.

Collot (Charles), instituteur en retraite à Nolay (Côte-d'Or); 13 juillet 1921.

Cottard-Toutain, à Lisbonne; 18 novembre 1922.

Coullon (H.), industriel, 3, rue de Sévigné, à Paris; 12 juillet 1922.

Coureau (Etienne), industriel, à Saint-Remy, près Chalon-sur-Saône; 13 juillet 1921.

Daclin, pharmacien, maire de Cluny (Saône-et-Loire); 1er mars 1922.

* **Darodes**, 9, rue Charrue, Dijon; 20 décembre 1922.

Derône (Julien), ✻, docteur en pharmacie, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or); 4 janvier 1922.

* **Donin** (l'abbé J.-B.-H.), curé-archiprêtre de Beaune; 3 mai 1922.

Drouhot (Henri), banquier, 17, place Bossuet, Dijon; 13 juillet 1921.

* **Drouot** (Henri), ✻, professeur au lycée de Strasbourg, 11, rue Oberlin; 4 avril 1920.

Dubois, maire de Beaune, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune; 4 janvier 1922.

* **Dubret** (Henri), orfèvre, 1, rue d'Hauteville, Paris; 3 mai 1922.

Durnet (Emile), avocat, 32 *ter*, rue Vannerie, Dijon; 13 juillet 1921.

Esterno (comte Louis d'), château de Gaillard, par Annemasse (Haute-Savoie); 13 juillet 1921.

Faitout (Ch.), 10, rue du Presbytère, à Vesoul; 31 mai 1922.

Fonssard (Eugène), docteur en médecine, 2, rue Chancelier-l'Hospital, Dijon; 13 juillet 1921.

Fournier (l'abbé), professeur au collège Saint-François de Sales; 14 juin 1922.

Fournier (l'abbé), rue des Alliés, à Saint-Dizier; 31 mai 1922.

* **Garnier** (Noël), proviseur honoraire, à Arc-sur-Tille (Côte-d'Or); 13 juillet 1921.

* **Gaudry** (Claude), inspecteur des forêts, à Is-sur-Tille; 3 mai 1922.

Gelet (Mlle), professeur au lycée de jeunes filles, 25, rue des Moulins, Dijon; 13 juillet 1921.

Genglaire, docteur en médecine, à Coucy-le-Château (Aisne); 8 janvier 1913.

Guillemot (Armand), ancien officier, 49, rue Condorcet, Dijon, et château de Couchey (Côte-d'Or); 13 juillet 1921.

Houdard, pharmacien, à Auxerre; 14 juin 1922.

Japiot (A.), ancien notaire, 18, rue Chabot-Charny, Dijon; 13 juillet 1921.

MM.

Laguesse (Edouard), docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine de Lille ; 16 décembre 1891.

* **Lalin** (l'abbé Michel), curé de Viévigne (Côte-d'Or) ; 12 juillet 1922.

Lebel, professeur au lycée de Dijon ; 1er mars 1922.

Lobo (Auguste), sous-chef de cabinet à l'Académie des sciences de Lisbonne ; 4 janvier 1922.

Marc (Jules), professeur au lycée Saint-Louis, 17, boulevard Carnot, Bourg-la-Reine (Seine) ; 13 juillet 1921.

Meneret, 1, rue Meyerbeer, à Dijon ; 31 mai 1922.

Mercey (Guillaume de), instituteur en retraite, à Gissey-sur-Ouche (Côte-d'Or) ; 13 juillet 1921.

Mettrier (Henri), à Langres ; 18 mai 1921.

Miot (Henri), juge honoraire au tribunal civil de Beaune ; 22 avril 1881.

Nicolle (Marcel), avoué, 21, rue Lamartine, Mâcon ; 13 juillet 1921.

Nodot (Louis), président de la Société des sciences, à Semur ; 1er mars 1922.

Oberreiner (Camille), professeur au collège de Thann (Haut-Rhin) ; 9 février 1921.

* **Oudin-Mathevet**, sculpteur à Vitteaux (Côte-d'Or) ; 3 mai 1922.

Pélissonnier (Fernand), 49, boulevard Carnot, Dijon ; 13 juillet 1921.

Poinsot, 19, rue Montmartre, à Dijon ; 31 mai 1922

* **Renard** (Paul), à Couchey ; 3 mai 1922.

Robin, docteur ès sciences, pharmacien à Tournus ; 29 mars 1922.

Saby (Gustave), 20, rue Turgot, Dijon ; 13 juillet 1921.

Saint-Seine (comte Jean de), capitaine de vaisseau en retraite, le Porteau, par Poitiers (Vienne) ; 13 juillet 1921.

Salverte (Georges de), maître des requêtes au Conseil d'Etat, à Paris ; 13 juin 1888.

Sirot (Adrien), 1, rue des Bons-Enfants, Dijon ; 13 juillet 1921.

Talfumier, notaire, 22, rue du Petit-Potet, Dijon ; 13 juillet 1921.

Terrial (Mlle), 6, rue des Bons-Enfants ; 13 juillet 1921.

Thomas, pharmacien, à Saint-Dizier ; 1er mars 1922.

Toraude (Léon-G.). ✻, homme de lettres, docteur en pharmacie, rue Las-Cases, 1, Paris ; 4 avril 1920.

Vallée (J.-B.), publiciste, 11, rue Brulard, Dijon ; 13 juillet 1921.

* **Vercier**, pharmacien à Auxonne ; 3 mai 1922.

Vernier (Jules), archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen, correspondant de l'Institut ; 18 juillet 1900.

Vielle (E.), inspecteur à la Compagnie P.-L.-M., 30, rue Jacques-Cellerier, Dijon ; 13 juillet 1921.

Vilar, docteur en médecine, à Longwy (Meurthe-et-Moselle) ; 1er mars 1922.

* **Vogüé** (comte Arthur de), château de Commarin (Côte-d'Or) ; 3 mai 1922.

Voillery (abbé Ph.), curé de Pommard (Côte-d'Or) ; 4 janvier 1922.

L'UNION ARTISTIQUE
DES FLANDRES ET DE LA BOURGOGNE
AU MOYEN AGE[1]

par M. Eugène FYOT
MEMBRE RÉSIDANT

Mesdames, Messieurs,

Il y a trois mois à peine, le maire de Dijon, M. Gaston Gérard, allait porter en Belgique la bonne parole, afin de rapprocher encore, dans un but économique, ceux que la communauté de périls et de souffrances avait unis d'indissolubles liens.

Et tandis que les comptes rendus de la presse nous apportaient un écho des acclamations qui saluaient partout le messager de la Bourgogne, je songeais que Bourguignons et Flamands vécurent jadis fraternellement pendant plus d'un siècle sous la domination des ducs de Bourgogne. Je songeais à la merveilleuse infiltration de l'art néerlandais dans notre province, et je ne pouvais m'empêcher de voir en ces heureuses coïncidences une prédestination.

Vous savez qu'après la mort accidentelle de Philippe de Rouvres, dernier duc de la première race, le roi de France, Jean le Bon, donna, en 1363, le duché de Bourgogne à son fils puîné Philippe, dont la hardiesse et la prévoyance avaient plusieurs fois sauvé la vie du roi, son père, au cours de la funeste bataille de Poitiers.

Philippe le Hardi contracta bientôt mariage avec la fille

1. Conférence organisée par l'Académie, le 7 novembre 1922, sous le patronage de la municipalité.

unique de Louis de Male, comte de Flandres, Marguerite, qui, par son magnifique apanage, fit du duc de Bourgogne le prince le plus puissant de la chrétienté.

Le faste de sa cour était proverbial et son goût pour les arts en fit la providence des peintres et des sculpteurs. Philippe voyageait beaucoup pour visiter ses lointains états, passant de Dijon à Lille, à Gand, à Courtrai, à Bruxelles, donnant partout des fêtes et distribuant parfois, comme tout père de famille, quelques inévitables corrections.

Un curieux mouvement artistique se produisait alors dans les Flandres. Certes, les Pays-Bas n'avaient jamais manqué d'artisans de la pierre, mais au douzième et au treizième siècle, ces artistes avaient évolué dans l'orbite des sculpteurs français, les admirables imagiers de nos cathédrales. Cependant, leur tempérament positif et observateur s'accommodait mal de l'idéal latin. Peu à peu, ils s'étaient rapprochés de la nature, échappant aux formules hiératiques, dramatisant la pose, étudiant les visages, s'appliquant à l'expression, à la ressemblance du portrait, fouillant les draperies dont ils exagéraient parfois la brisure.

Il se trouva que ces tendances nouvelles flattaient singulièrement les goûts des Bourguignons séjournant en Flandres. N'étaient-ils pas portés eux-mêmes par leur robuste nature au réalisme de la forme ? Voyez plutôt ce qu'avaient sculpté leurs artistes à l'église Notre-Dame de Dijon, ces têtes, parfois grimaçantes, toujours si expressives, comme celle du vieux bourguignon du transept, souvent donné comme exemple et qui fut certainement exécuté sur un modèle vivant.

Aussi la cour de Philippe s'engoua de l'art nouveau et, dès l'année 1372, le duc prit à son service le sculpteur Jehan de Marville qu'il emmena avec ses aides en Bourgogne. Marville se mit à l'œuvre, décorant les églises, les édifices dijonnais, les résidences ducales, embauchant des artisans locaux, adaptant sa manière aux goûts et aux

traditions du pays. Il commençait à former ainsi cette école mixte à laquelle Claux Sluter devait donner l'essor et que M. Courajod a baptisée si justement « l'Ecole burgundo-flamande ».

Cliché de *Dijon et la Côte-d'Or en 1911.*

LE VIEUX DIJONNAIS (Eglise Notre-Dame).

C'est alors que le duc Philippe conçut la pensée d'élever son tombeau dans un monastère dont les religieux prieraient nuit et jour pour le repos de son âme. Il établit des Chartreux à Champmol, près de Dijon, et confia la construction des bâtiments au flamand Drouet de Dammartin, puis il chargea Marville d'établir un projet de tombeau.

Le sculpteur, s'inspirant des désirs mêmes de son seigneur, le représenta couché en costume d'apparat, les mains jointes et la tête ceinte de la couronne ducale, reposant ainsi sous la garde de deux anges ailés qui porteraient son heaume de bataille. Et plus bas, tout à l'entour du socle, de petits moines d'albâtre devaient pleurer tout en implorant pour le défunt la clémence divine. Idée vraiment géniale et qui était destinée à faire école.

Mais Jehan de Marville, d'une santé précaire, ne se sentait pas de force à poursuivre seul son travail, d'autant que Philippe, insatiable, réclamait des décorations un peu partout, dans la chapelle du couvent, dans les cloîtres, aux châteaux de Germolles et d'Argilly, à Rouvres. Aussi le sculpteur fit appel, en 1384, à l'un de ses compatriotes, artiste en renom, Claux Sluter, et mourut cinq ans après.

Sluter demeura seul pour réaliser la plupart des projets de Marville, mais délaissa provisoirement le tombeau à peine mis en œuvre, pour se donner tout entier à l'ornementation du portail de la chapelle et des cloîtres.

C'est ici, Mesdames et Messieurs, qu'apparaît dans toute sa force, dans toute sa splendeur, le vigoureux talent du maître. Devant le portail, il place les fondateurs, le duc et la duchesse, sous la protection de la vierge Marie, par l'intermédiaire de sainte Catherine et de saint Jean-Baptiste. Le duc et la duchesse, agenouillés suivant la coutume des orants, réalisent à souhait le type du portrait puissant, scrupuleux dans le détail et large d'ensemble. Les traits des personnages, rien moins que beaux assurément, sont fidèlement rendus avec leurs méplats, leurs bajoues, leurs lèvres épaisses ou pincées. Sluter ne connaît point la flatterie, il voit la nature et la rend avec passion. Saint Jean est le portrait d'un juif de Dijon et sainte Catherine emprunte l'aspect d'une belle bourguignonne dont on retrouve les traits dans le visage même de la Vierge. Tous ces personnages sont vêtus d'amples draperies aux plis multiples que l'artiste s'est complu à fouiller avec une science consommée.

A peine le portail de l'église était-il terminé que Sluter élaborait cette vaste composition dont une partie seulement nous reste sous le nom de « Puits de Moïse ». Il s'agissait d'élever au milieu de la cour du grand cloître et sur la source même qui alimentait les religieux logés tout à l'entour dans leurs cellules, un monument commémoratif de la mort du Christ. L'artiste le conçut en deux parties distinctes : le socle orné des six prophètes qui annoncèrent la rédemption, et sur la terrasse du socle, le calvaire, avec une grande croix de pierre, haute de $7^{m}50$, sur laquelle agonisait un Christ du même type juif que le saint Jean-Baptiste du portail. Au pied de la croix, Marie, saint Jean, sainte Madeleine.

A l'exception de quelques fragments du Christ et de Marie qui ont été retrouvés sous les décombres, cette partie supérieure du monument a disparu, ruinée par les intempéries. Mais le socle qui subsiste avec ses six prophètes, suffit à exciter l'admiration profonde de tous ceux qui recherchent les émotions d'art. Sluter y a donné libre cours à son esprit observateur, peu soucieux en somme de s'élever à l'idéal surhumain, si nous en exceptons son Moïse. Partout ailleurs, il a rendu avec une telle réalité les modèles choisis dans son entourage, que certains d'entre eux, Isaïe par exemple, donnent l'impression d'un moulage sur nature.

Et ce sont des minuties dans les costumes, des broderies, des ornementations, des chaussures à la mode du temps, des accessoires appropriés d'une ingénieuse recherche. Voyez cette tête de Zacharie empruntée, semble-t-il, à un paysan madré de la Côte, et coiffée d'un bonnet de théâtre tiré d'un vestiaire des acteurs de mystères ! C'est là qu'apparaît le mieux la préoccupation de ce génie flamand, amoureux du pittoresque des réalités de la vie.

Une seule fois cependant, je vous l'ai fait entrevoir, l'artiste sort de son naturel, entraîné par l'inspiration. De Moïse il a fait un surhomme à la face léonine, au regard perçant fixé sur l'infini, type sublime du grand conducteur

de peuple, supérieur comme idéal au Moïse de Michel-Ange.

Tous ces personnages, avec leurs poses variées, leurs phylactères couverts d'inscriptions bibliques, les ornements qui les entourent, s'arrangent au mieux de la composition, se balancent dans l'harmonie d'ensemble, surtout si l'on imagine que cela était peint et doré par un autre flamand, le peintre Malwel.

Naturellement Sluter faisait travailler ses aides sous sa surveillance, surtout pour l'exécution des menus détails ou des parties les moins importantes. L'un de ces aides, son neveu, flamand comme lui, Claux de Werve, sculpta même complètement les anges un peu falots qui étendent leurs ailes au-dessus des prophètes, travail inférieur, en vérité, aux œuvres sorties du ciseau du maître. Or, si j'insiste sur ce Claux de Werve, c'est qu'il jouera bientôt un rôle prépondérant à la mort de son oncle.

C'est en effet avant d'avoir pu remettre en train le tombeau de Philippe le Hardi que Sluter mourut en 1406. Il avait exécuté de sa main seulement deux petits pleurants; c'était peu et c'était beaucoup, car son neveu, Claux de Werve, chargé, comme son meilleur élève, de terminer l'œuvre suivant le plan adopté, s'inspira des deux modèles de son oncle. Mais outrant le naturalisme flamand dans la composition de ses petits personnages, il transforma les deuillants éplorés et priants, rêvés par Marville, en une procession parfois burlesque où l'on croit discerner le cortège funèbre du duc Philippe.

Quoi qu'il en soit, Claux de Werve fit, sous l'inspiration de ses prédécesseurs, une belle chose, et le tombeau de la Chartreuse excita, dès qu'il fut terminé, l'admiration générale. De partout on venait le voir, afin de commander ensuite des tombeaux à la manière de Dijon.

Le tombeau que, trente ans plus tard, Philippe le Bon devait faire élever à son père Jean sans Peur, fut composé sur le même type par Jean de la Huerta et Le Moiturier, tellement l'influence de cet art flamand avait pris pied en

Bourgogne. Et toujours sous la même inspiration, vers la fin du quinzième siècle, s'élevait, dans l'église de Cîteaux, le magnifique monument funèbre du grand sénéchal Philippe Pot. Les Parisiens hélas ! le connaissent mieux que nous à l'heure actuelle, puisqu'il nous fut enlevé par le musée du Louvre. Ah ! ce cortège funèbre de huit grands pleurants soutenant sur leurs épaules le sénéchal armé de pied en cap, prend un caractère autrement pathétique que

Cliché de *Dijon et la Côte-d'Or en 1911.*

SAINT SÉPULCRE DE TONNERRE.

les petits moines de Claux de Werve. Mais alors les Flamands n'étaient plus en Bourgogne ; seule la tradition de leur manière et de leurs procédés persistait encore dans les ateliers bourguignons.

Il en sortait généralement de ces ateliers d'innombrables statues de Précurseurs à la barbe ondulée, des groupes naïfs de la Sainte-Trinité, des vierges hanchées et souvent trapues, portant l'enfantelet disgracié. L'interprétation bourguignonne du style flamand tombait ainsi trop souvent dans le ridicule de l'exagération, mais on y trouvait parfois des épurations singulières d'un idéal plus élevé.

Tel ce tombeau de Philippe Pot que je vous ai décrit ; tel ce beau groupe du saint sépulcre de l'hôpital de Tonnerre, dû à deux sculpteurs aux noms bien français, Jean Michel et Georges de la Sonnette ; telle encore cette délicieuse Vierge dite de Bulliot, actuellement au musée de la Société éduenne et qui porte son Jésus au maillot avec un naturel si touchant dans sa tendresse maternelle.

Nous pourrions ainsi passer en revue bien des statues, bien des groupes dispersés dans nos églises de campagne, dans certains musées de province, chez des particuliers, toutes ces œuvres, malgré leurs imperfections et leurs maladresses, portant le sceau du réalisme cultivé par les Flamands dans les ateliers bourguignons du quinzième siècle. Mais je n'ose abuser de votre patience, et j'espère que vous avez saisi suffisamment l'évolution de l'école burgundo-flamande de sculpture.

Elle fut d'ailleurs quelque peu factice, comme tout ce qui résulte d'un concours d'éléments éphémères Si le génie flamand avait fortement marqué son empreinte sur la nature bourguignonne, cette empreinte, en moins d'un siècle, s'atténua peu à peu pour disparaître avec sa cause après la chute du duché de Bourgogne. Et c'est en vain qu'on en rechercherait la trace, fût-ce même un vague souvenir, dans l'école pompeuse du dix-septième siècle représentée à Dijon par Jean Dubois.

Au surplus, l'influence artistique des Pays-Bas en Bourgogne ne se manifesta pas uniquement par la sculpture. Dès le treizième siècle, les peintres de Flandres s'étaient émancipés hors des traditions byzantines vers un art national. Est-ce, comme le dit Taine, l'influence du pays brumeux où ils vivent, entourés d'effets de lumière variant sans cesse dans une ambiance où les plus vives couleurs ne cessent d'être harmonieuses ? Toujours est-il que les Flamands sont coloristes, et que, dès le quatorzième siècle, les nuances ternes et fragiles de la fresque et de la détrempe ne répondaient plus à leurs aspirations.

Ils rêvaient de procédés capables de fixer solidement sur

Cliché de la Faculté des lettres (*Dijon et la Côte-d'Or en 1911*).

TOMBEAU DE PHILIPPE LE HARDI (Musée de Dijon).

Cliché de la Faculté des lettres *(Dijon et la Côte-d'Or en 1911)*.

CHAMPMOL. — PORTAIL DE LA CHAPELLE.

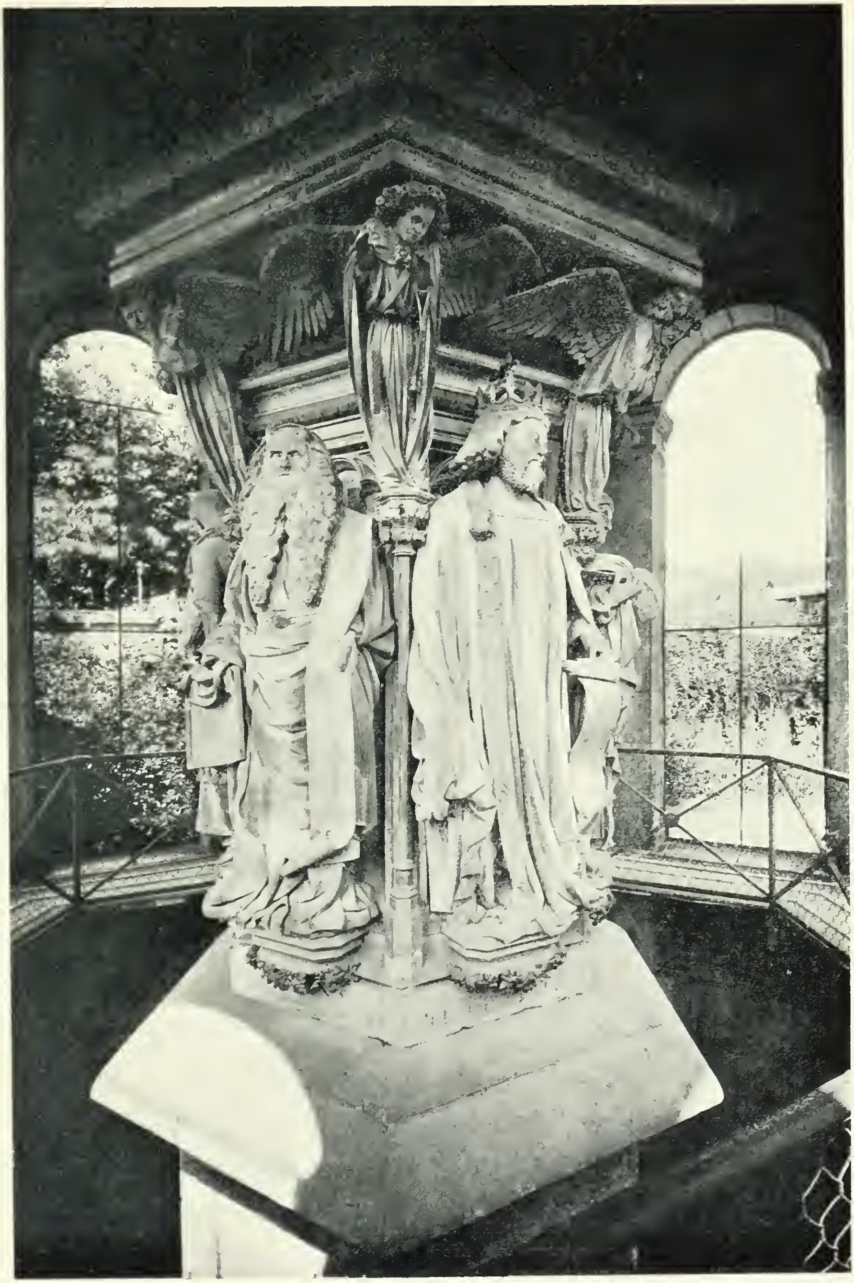

Cliché de la Faculté des lettres *(Dijon et la Côte-d'Or en 1911).*

CHAMPMOL. — PUITS DES PROPHÈTES.

Cliché de la Faculté des lettres (*Dijon et la Côte-d'Or en 1911*).

Christ du puits des prophètes.
(Musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or.)

panneaux des teintes puissantes par leur éclat et inaltérables dans leur durée. Voilà pourquoi ils s'ingénièrent à chercher des mélanges où l'huile devait jouer son rôle. Pour la faire sécher, chaque peintre avait sa recette, l'employant avec des poudres, des résines, de la cire ou du jaune d'œuf. Les peintres néerlandais en étaient à ces premiers tâtonnements, lorsque les Bourguignons vinrent en Flandres.

En France, jusqu'alors on peignait à fresque, sur le mortier frais ou à la détrempe sur enduits de bourre, ornant ainsi les églises et les demeures seigneuriales de décorations murales harmonieuses sans doute, mais souvent hâtives et pâles. Aussi la cour de Bourgogne fut tout de suite séduite, lorsqu'elle vit en Flandres des peintures aux couleurs vives, brillant sous leur vernis. Le duc Philippe eut immédiatement l'idée de s'attacher un artiste capable de guider, dans le procédé nouveau, ses peintres bourguignons. C'est qu'il les mettait fortement à contribution d'habitude. Outre les grandes surfaces décoratives qu'ils devaient couvrir à fresque, ou en détrempe, à l'œuf ou à la colle, il leur fallait peindre des armoiries, des chars, des statues, des ornementations festivales. Et cette peinture à l'huile rehaussée d'or serait un appoint précieux en l'occurrence.

C'est pourquoi Philippe le Hardi, en même temps qu'il engageait le sculpteur Jehan de Marville, attira le peintre Jehan de Beaumez à Dijon, en 1372. Jehan de Beaumez sortait, dit-on, du pays d'Arras Il fut aussitôt placé sur le même pied que Marville, aux gages de 4 gros par jour pour lui et son valet, et l'on mit à son service trois peintres dijonnais.

Plusieurs années durant, Beaumez s'employa à décorer le palais ducal, à restaurer les églises et les statues, à orner les résidences d'Argilly et de Germolles, à peindre des étendards. Puis il trouva une occupation constante à la Chartreuse de Champmol. En 1387, on l'établit sous la voûte de l'église, sur une longue plate-forme munie d'une

loge fermée servant d'atelier. Et voilà comment, au milieu d'une équipe d'ouvriers, il orna les murailles, composa des retables d'autel rehaussés d'or fin et des tableaux pour les cellules des moines. Il couvrait aussi, de teintes judicieusement choisies, toute la statuaire du porche de l'église exécutée par Sluter.

Entre temps, Beaumez peignait un carrosse pour les dames d'atour de la duchesse et des devises en batture d'or pour harnois de joute à l'entrée du roi Charles VI.

Les fournitures vendues au peintre Beaumez par divers marchands, sont une documentation précieuse sur sa manière de peindre. C'est ainsi qu'il lui est livré par le grand épicier-droguiste Pierre Berbisey, auteur de la famille dijonnaise des Berbisey, 23 setiers et 6 pintes d'huile de noix, c'est-à-dire 276 livres, pour broyer les couleurs avec 300 livres de craie destinée à faire sécher l'huile en lui donnant de la consistance. En outre, l'épicier Sançonnet de Breney lui vendait de la cire et de l'ocre.

S'agissait-il de peindre les retables et les tableaux? Beaumez se procurait encore de la craie qu'il mélangeait avec « des roingneures de mégis et parchemin », c'est-à-dire des rognures de peau dissoutes dans l'eau chaude, afin de composer un encollage destiné à recevoir la peinture.

Cette peinture composée ainsi d'un mélange de poudres colorantes, broyées avec de l'huile de noix et de la craie, paraît encore, d'après les notes de fourniture, s'être enrichie d'encaustique qui lui assurait la fraîcheur et la conservation. Elle était en outre recouverte d'un vernis que l'on trouvait chez Jacquemin de Tournay. Le procédé en somme n'était pas nouveau, mais simplement renouvelé de l'antiquité à quelques modifications près.

Il est amusant de suivre, sur les comptes, la nomenclature bizarre des différentes couleurs en poudre vendues par les épiciers. Mais l'azur était d'un prix si élevé qu'il demeurait en dépôt à la Chambre des comptes et n'était délivré que sur cédule spéciale. Quant à l'or, on le trouvait en feuilles de papier ou en feuilles d'or battu.

Malgré son activité, malgré les aides qui composaient son équipe, Jehan de Beaumez ne suffisait pas à satisfaire les désirs fastueux du duc de Bourgogne. Comme Philippe, après la mort de son beau-père Louis de Male, en 1383, avait fait un séjour prolongé dans les Flandres, on lui avait présenté, à Arras, Melchior Brœderlam, le peintre officiel du comte défunt. Il s'empressa de le maintenir en charge et commença par l'employer à divers menus travaux, bannières, panonceaux, écussons; mais il l'occupa bientôt à peindre la fameuse « galerie d'esbattement » du château de Hesdin.

Ce château situé en Artois, non loin de Montreuil, était un lieu de plaisance où la cour ducale allait se délasser en des réjouissances qui paraîtraient aujourd'hui d'un goût douteux. Qu'on en juge ! Brœderlam à qui l'on avait adjoint un Dijonnais enlumineur, ingénieur et mécanicien tout ensemble et portant le nom peu flatteur de Jehan le Voleur, Brœderlam avait représenté, sur les parois de la grande galerie, des personnages avec devises, des lions, des statues, des fontaines, des édifices qui dissimulaient certains mécanismes et conduits souterrains, ménageant aux visiteurs d'étranges et peu aimables surprises. Dès qu'ils s'engageaient sur la galerie, ils étaient, d'un côté, copieusement arrosés de jets d'eau intempestifs et, de l'autre, inondés de suie ou de farine, s'ils heurtaient par mégarde un déclic.

Dans certaine salle, un ermite de bois répondait, paraît-il, à ceux qui l'interrogeaient; et un second ermite faisait tomber, suivant l'expression du rapport, « pluie, neige, éclairs et foudre comme si on le veoit au ciel ».

Il y avait un pont sur lequel on ne pouvait passer sans choir dans l'eau. Ailleurs, les promeneurs voyaient surgir des sources sous leurs pas ; et si, pour y échapper, ils gagnaient le haut de la salle, ils se sentaient soudain enveloppés de sacs d'où ils sortaient couverts de plume et le visage noirci.

Naturellement les gens de cour se tenaient aux aguets et

saluaient d'interminables rires et de moqueries les infortunées victimes. Ah ! cela devait former le caractère ! Mais j'ai peine à me figurer aujourd'hui des « esbattements » analogues dans les jardins de l'Elysée.

Cependant, Melchior Brœderlam était digne d'un emploi plus noble. Au moment où le peintre terminait, en 1392, ses travaux au château de Hesdin, le sculpteur Jacques de Baërze, originaire de Termonde, venait, lui aussi, d'achever pour la Chartreuse deux grands retables à volets où s'alignaient une infinité de petits personnages encadrés d'une décoration luxuriante. Il s'agissait de les peindre richement et aussi de composer, pour l'envers des volets, des plates peintures à personnages. Comme le peintre Malwel, chargé tout d'abord de cette tâche, n'y avait pas apporté toute la perfection désirée, on prit le parti d'envoyer les retables à Ypres où Brœderlam avait un atelier. Et voici notre artiste peignant, dorant avec ardeur, encouragé par les visites de Philippe qui ne lui ménageait pas les gratifications.

Le travail fut long et ce n'est qu'en l'année 1399 que l'on expédia les retables à la Chartreuse dans deux coffres soigneusement aménagés pour la circonstance. Brœderlam avait mis tout son cœur à l'ouvrage ; il voulut accompagner son œuvre à Dijon. Au mois d'août 1399, le peintre présida lui-même à la pose des retables sur les autels de la salle capitulaire de la chapelle du duc de Berry, où ils se trouvaient encore en 1791. Ils sont maintenant au musée de Dijon, convenablement restaurés ; mais deux des volets seulement ont conservé la peinture des revers. Son prix est inestimable. Brœderlam s'y affirme comme un précurseur de Van Eyck, bien supérieur, en tout cas, aux peintres de son temps.

Au point de vue technique, son procédé, sur lequel on n'est point complètement fixé, est à étudier. L'œuf entrait dans la composition de ses mélanges, la résine aussi sans doute, bien qu'elle se soit évaporée, et probablement la cire qui aurait été le meilleur élément de sa conservation.

Quant à l'huile, s'il s'en servit, ce fut à petite dose et peut-être aussi mêlée à la craie, comme le faisait Beaumez. En tout cas, sa touche était épaisse et assez grasse pour que certains ornements s'y soient gravés en creux.

Songeons maintenant que Brœderlam vivait au quatorzième siècle et que sa peinture est encore fraîche et harmonieuse; que la précision et le moelleux de son pinceau lui ont permis de modeler ses personnages avec délicatesse, et qu'enfin son œuvre est la plus ancienne que l'on connaisse en ce genre. Voilà pourquoi j'insiste.

Sur l'un des volets se voient l'Annonciation et la Visitation; sur l'autre, la fuite en Egypte et la présentation au Temple. Malgré leurs imperfections, leurs inexpériences de la perspective, il se dégage de ces compositions un charme indéniable. Les personnages se sont affranchis du hiératisme. Ils vivent, marchent, respirent. Leurs poses un peu gauches marquent cependant une observation judicieuse de la nature; les vêtements sont bien ajustés et accusent même la couleur locale. La dorure sagement restreinte cède la place aux paysages, et les petits édifices, qui rappellent les naïves constructions théâtrales des mystères, dénotent la préoccupation de faire évoluer les sujets dans des milieux appropriés. La fuite en Egypte surtout laisse une étonnante impression de recherche dramatique, mais il faut attendre un quart de siècle encore avant de trouver, dans la peinture flamande, le franc réalisme adopté déjà par les sculpteurs.

A Jehan de Beaumez et à Melchior Brœderlam succéda, comme peintre ducal, Hennequin Malwel. C'était aussi un Flamand qui travaillait à Dijon depuis plusieurs années. Il devint peintre officiel en 1397, à la mort de Beaumez, et obtint, à son entrée en fonctions, que le duc Philippe paierait la rançon de ses neveux retenus prisonniers à Bruxelles.

Comme ses prédécesseurs, Malwel fut employé à décorer la Chartreuse. Lui aussi peignit des retables; il peignit encore des volets sculptés par Jean de Liège et « des hys-

toires allégoriques sur les murs du parloir ». Il fit des ornementations de toutes sortes et exécuta même, en 1411, le portrait du duc Jean sans Peur destiné au roi Jean Ier de Portugal. Mais, à vrai dire, il ne reste de lui aucune œuvre authentique. On lui attribue seulement une vierge de la collection Aynard et le curieux tableau circulaire, acquis par le Louvre en 1864 et qui porte au revers les armoiries de Bourgogne. Ce tableau représente le Christ mort, soutenu par le Père éternel et pleuré par la Vierge et saint Jean. Les personnages y sont sans beauté, mais non dénués de pathétique.

Malwel mourut en 1415 et fut remplacé par Henri Bellechose. Ce Bellechose était originaire du Brabant, mais passa la plus grande partie de son existence à Dijon où il mourut vers 1442. Il s'y était marié deux fois et vivait assez largement pour un artiste. A peine installé, il lui fallut restaurer les peintures décoratives de l'église Notre-Dame et l'on peut vraisemblablement lui attribuer les peintures murales du bas-côté septentrional, la Circoncision et sainte Venisse, qui subsistent encore aujourd'hui.

En 1416, Jean sans Peur commande à Bellechose, toujours pour la Chartreuse, un tableau de la vie de saint Denis et un « trépassement » de la Vierge Marie. Le tableau de la vie de saint Denis est actuellement au musée du Louvre et représente la dernière communion du saint martyr. Bellechose y est en retard sur son prédécesseur Brœderlam. Il compose toujours à l'ancienne mode et groupe dans un même cadre les scènes successives de la légende. Mais de plus, il ignore les mélanges de tons, enlumine par teintes plates rehaussées de dorures brutales et n'observe pas la perspective. Cependant on trouve chez lui le sentiment dramatique et une entente du naturel qui dénote son tempérament d'artiste.

Certes, il y a loin de ces balbutiements de la peinture flamande au superbe retable de Beaune, attribué tout d'abord à Jean Van Eyck,puis à Memling, et maintenant, par décision des experts, à Van der Weyden. Peu importe,

au demeurant, son auteur. Le Jugement dernier, commandé vers 1432 par le chancelier Rolin pour l'hôpital de Beaune, est un magnifique spécimen de l'art pictural néerlandais, à l'époque où les Van Eyck avaient porté la technique du broyage des couleurs à l'huile à son point de perfection. Quelle étonnante conservation dans la pâte où la fraîcheur des tons révèle encore intacte la franchise de la touche et la stupéfiante minutie des détails ! Le peintre flamand sait maintenant composer, grouper logiquement ses personnages, leur donner l'attitude et l'expression. Il étudie le corps humain, non sans gaucherie parfois, mais avec une singulière recherche de la précision. Il s'ingénie à rendre le rayonnement de la joie sur les visages des élus ou, chez les damnés, l'effroyable rictus du désespoir.

En vérité, si Dijon possède les chefs-d'œuvre de la sculpture burgundo-flamande, l'hôpital de Beaune peut s'enorgueillir du merveilleux tableau dont l'a doté le chancelier Rolin.

Croiriez-vous, Mesdames et Messieurs, que cet avis n'est point sans soulever la controverse ? Il y a, de par le monde des critiques d'art, certains fanatiques, aveugles partisans d'un idéalisme outrancier, qui vont jusqu'à regretter cette invasion du réalisme flamand en Bourgogne. Oh ! c'est plutôt une question de principe ; je terminerai ma conférence en en faisant justice.

Au fait, la divergence ne vient que d'un malentendu. Le peintre Courbet, que d'aucuns considèrent comme le chef du réalisme moderne, était un véritable artiste, mais un piètre philosophe. Il se méconnaissait lui-même, lorsqu'au congrès d'Anvers il proclamait que « le fond du réalisme, c'est la négation de l'idéal et de tout ce qui s'en suit ». Or, l'idéal, il le cultiva toute sa vie sans s'en douter.

Qu'est-ce donc que l'idéal, ou, plus exactement en esthétique, le type idéal ? Mon Dieu, c'est, comme son nom l'indique, le modèle vu ou entrevu par l'imagination de l'artiste qui s'en fait une idée différente de la réalité tangible. C'est le moyen de révéler l'esprit à travers la

forme. Et l'on se plaît à rappeler l'anecdote bien connue du peintre Zeuxis racontée par Pline. Zeuxis, appelé à représenter Hélène dans un temple d'Agrigente, n'aurait pu réaliser son idéal qu'en faisant poser devant lui les cinq plus belles jeunes filles qu'on put lui présenter. C'est ainsi, ajoute-t-on, que les Grecs en arrivaient, par des synthèses, à des formules de beauté.

Dans le même ordre de choses on range, parmi les adeptes du grand art, ces décorateurs de cathédrales du douzième et du treizième siècle, préoccupés avant tout de l'idée du symbole à représenter et créant, par le fait, des êtres d'une beauté hiératique et souvent impersonnelle.

Ce grand art, considéré par les puristes comme supérieur, serait inspiré, suivant Platon, Cicéron et l'école d'Alexandrie, par un type inné dans l'homme, comme une sorte de réminiscence divine, paraphrase du vers de Lamartine :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Loin de moi la pensée que l'art ne doive élever l'homme pour embellir sa vie, mais ne soyons pas exclusifs, le tout est de s'entendre sur les moyens.

Un fait certain, c'est que la faculté créatrice du type idéal, due à l'imagination de l'homme, finit par engendrer la froideur et la monotonie. Il faut en user, mais sans abus, puisque la variété est une des conditions requises pour plaire et toucher. Or, l'étude de la nature, dans ses innombrables aspects, est seule capable, en certains cas, de forcer l'attention par sa diversité même, seule capable de frapper l'esprit des foules, parce qu'elle en est plus facilement comprise.

En vérité, c'est à tort que l'on cite à tout propos l'art grec comme idéaliste par excellence. Les Grecs appréciaient fort bien l'étude réaliste de la nature. La preuve en est dans ces récits dont on a bercé notre enfance, les raisins de Zeuxis que venaient becqueter les oiseaux, le rideau de Parrhasius qui faisait illusion au point que les visiteurs essayaient de le soulever, et tant d'autres anecdotes trans-

mises par les historiens. Admettons même que les faits rapportés eussent un caractère légendaire, ils n'en démontrent pas moins l'importance qu'on attribuait alors à l'exacte imitation de la nature ; car on ne vante que ce que l'on croit digne d'être vanté. Or, il existe, dans ce tour de force du trompe-l'œil, un élément .spécial qui impose l'admiration, c'est l'habileté technique de l'homme capable de produire une telle illusion.

Lorsque les Flamands, à Dijon, faisaient vivre le calcaire sous leur ciseau, lorsqu'ils pétrifiaient, pour la postérité, les traits véridiques des personnages de la cour, lorsqu'ils cristallisaient en quelque sorte les types appropriés aux idées qu'ils voulaient rendre, ils étaient compris de tous, parce qu'ils savaient intéresser. Ils avaient, je veux bien, un art plus près du peuple ; en était-il moins précieux ?

Leur réalisme, d'ailleurs, leur imitation de la nature n'était point servile ; elle n'allait pas jusqu'à l'exhibition voulue de la laideur, de la difformité, par un parti pris d'exactitude absolue. Peut-être, le modèle qui posa pour le prophète Jérémie de Sluter était-il bossu ? Peut-être, celui dont il fit un Moïse idéal présentait-il une verrue apparente ? Mais le sculpteur savait éliminer ce qui n'était point de mise ; il sélectionnait, en somme, pour réaliser son genre d'idéal sans s'écarter de la nature.

Les peintres flamands firent de même, et si quelques-uns d'entre eux se risquaient aux laideurs de l'humanité, ils les transfiguraient par le charme d'une exécution puissante, d'une couleur hardie, d'une lumière habilement distribuée. Ils déplaçaient, en quelque sorte, le motif d'admirer, en substituant la perfection de la technique à l'élévation du sujet. Et là encore on retrouve un idéal, parce que la nature, interprétée par le peintre, est un reflet de son âme.

Aussi peut-on discuter sur la valeur respective de l'art flamand en tant que réaliste et sur celle de l'art plus spécialement idéaliste qui s'adresse mieux à l'esprit qu'à la sensibilité ; mais il ne faut dénier ni à l'un ni à l'autre

cet appel au cœur et à l'intelligence sans lequel l'art ferait place au métier.

Assurément c'est une bonne fortune pour la Bourgogne d'avoir, à la période la plus brillante de son histoire, lié partie avec ces artistes du Nord qui ont laissé parmi nous d'incomparables chefs-d'œuvre. Mais ne fut-ce point également pour eux une chance de rencontrer ces ducs fastueux, amis des arts et de la magnificence, sans lesquels leur talent inemployé n'aurait jamais pris son essor ?

Il y eut donc bien au moyen âge union artistique entre les Flandres et la Bourgogne, union féconde que nous rappelle chaque jour la persistance des œuvres qui en sont sorties. Et maintenant que nous formons avec la Belgique une grande famille, il était bon de rappeler que nos excellents rapports ne datent pas d'aujourd'hui.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIOGRAPHIQUES

SUR QUATRE PEINTRES DES DUCS DE BOURGOGNE

Jehan de BEAUMEZ (peut-être Beaumez-les-Loges, arrondissement d'Arras).

1361 (juin). — Il est reçu bourgeois d'Arras et on lui paye 29 l. 4 s. 9 d. pour peindre et dorer à la halle des jurés une image dont André Beauneveu avait refait les bras. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. Ier, p. 114).

1372. — Jehan de Beaumez travaille aux peintures du palais ducal. (H. Chabeuf, *Dijon, monuments et souvenirs*, p. 290).

1376 (décembre). — Jehan de Beaumez quitte Paris pour aller à Dijon. Il reçoit un cheval et 10 francs pour sa route. Ses gages sont fixés à 4 gros par jour pour lui et son valet. Il est traité sur le même pied que Jehan de Marville [V. son sceau et son seing manuel, 1393]. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. Ier, p. 115).

1376. — On met trois ouvriers à la disposition de Beaumez : Arnol Picornet a 3 gr. 1/2 par jour; Colin Amant, 2 gr. 1/2 et Preal (*alias* Préaul de Dijon), 2 gros. La nature des travaux n'est pas spécifiée. (*Ibid.*, t. Ier, p. 115).

1378. — Beaumez peint « les harnois de jouste » du duc et

reçoit 3 francs de gratification. Il est aidé par Picornet, Préaul et Jehan de Soissons. (*Ibid.*, t. Ier, p. 116).

1379 (22 avril). — Don à Beaumez pour avoir fait des peintures sur étoffes offertes par le duc à la Chartreuse de Lugny. (*Ibid.*, t. Ier, p. 116).

1382. — Jean de Beaumez fait amener de Tournay à Dijon une grande statue de la Vierge qu'il doit être chargé de peindre. (*Ibid.*, t. Ier, p. 116).

1383. — Beaumez peint trois douzaines de pennons aux armes ducales et des guidons pour les sergents d'armes. (*Ibid.*, t. Ier, p. 117).

1384. — Beaumez travaille aux peintures murales de la chapelle du château d'Argilly et des salles de l'oratoire de la duchesse au château de Rouvres. Il a un atelier de dix personnes, parmi lesquelles Arnoul Picornet avec un valet et un apprenti, aux gages de 6 gros par jour, et Préaul de Dijon, aux gages de 2 gr. 1/2. (*Ibid.*, t. Ier, p. 117).

1385. — Gratification du duc à Beaumez pour frais de maladie : 30 francs. (*Ibid.*, t. Ier, p. 117).

1386 (20 juin). — Gratification de 100 francs par le duc à Beaumez pour qu'il fasse consciencieusement sa décoration de la chapelle d'Argilly. (*Ibid.*, t. Ier, p. 117).

1386. — Beaumez peint et dore l'ange portant la bannière aux armes ducales qui surmonte la croix du chevet de l'église de la Chartreuse. Il dore cette croix, celle du clocher et le coq fondu par Colart. (*Ibid.*, t. Ier, p. 118).

1387 (24 septembre). — Nouvelle gratification de 100 francs à Beaumez. (*Ibid.*, t. Ier, p 118).

1387 (décembre). — Beaumez fait des achats pour commencer la peinture de l'église; peintures diverses. (*Ibid.*, t. Ier, p. 118).

1387. — Beaumez est installé avec ses peintres à la hauteur de la voûte de l'église de la Chartreuse sur une longue plateforme d'échafaudage où se trouve une loge fermée servant d'atelier. (*Ibid.*, t. Ier, p. 130).

1388 (16 avril). — 40 francs sont donnés par la duchesse à Beaumez et 10 francs aux ouvriers. (*Ibid.*, t. Ier, p. 132).

1388. — Fournitures diverses pour la composition des couleurs de Beaumez qui broyait à l'huile de noix et à la craie, avec cire et vernis. (*Ibid.*, t. Ier, p. 131-132).

1388. – Jehan de Liège vient d'établir « 2 grans chassiz baillez à Beaumez pour ouvrer en tables et tableaux des autels qui paint pour lesdiz Chartreux, et deux angins appelés haous (probablement chevalets) pour aucier et abaissier lesdites tables et tableaux ». (*Ibid.*, t. Ier, p. 175).

1388 (23 mai). — Beaumez termine ses travaux à l'église de la Chartreuse. (*Ibid.*, t. Ier, p. 133).

1388 (mai). — Beaumez installe deux équipes d'ouvriers dans les châteaux d'Argilly et de Germolles où il travaille jusqu'en 1390. (*Ibid.*, t. Ier, p. 175).

1388 (juin). — Beaumez peint un carrosse pour les dames d'atour de la duchesse. On lui paye 30 francs. (*Ibid*, t. Ier, p. 133).

1388 (10 août). — Beaumez touche du duc une gratification de 200 francs qui le tire d'embarras, à condition qu'il ne réclame aucune largesse pendant deux ans. (*Ibid.*, t. Ier, p. 133).

1388 (fin de l'année). — Beaumez dirige deux ateliers. Celui d'Argilly comprend Henriot le peintre, de Dijon, Gentil et Picornet. Celui de Germolles comprend Jacques, de Bar-sur-Aube, Girard le Fort, de la Rochelle, Jehan Chataul, Henry de Bâle et Colin Amat, « qui peignent des roses blanches et vertes, des marguerites et des chardons, pour mettre en limandes es salles du chasteau de Germolle ». (*Ibid.*, t. Ier, p. 133. — Arch. Côte-d'Or, B 4434, fol. 22).

1389. — Jehan de Beaumez est chargé de la façon des devises en batture d'or « sur 8 harnois de jouste lors de la venue du roi Charles VI en Bourgogne ». (*Ibid.*, t. Ier, p. 194).

1389 (2 octobre). — Beaumez est occupé depuis le 1er mars 1388 à peindre des tableaux d'autel qu'il dore. Il fait aussi les peintures murales « de l'oratoire basse », avec deux peintres flamands, Girard de Nivelle et Torquin de Gand. (*Ibid.*, t. Ier, p. 175).

1390. — Beaumez est chargé de peindre les statues de Sluter, saint Antoine, saint Jean-Baptiste et Notre-Dame, placées au portail de la Chartreuse, puis il peint les retables d'autel pour l'église et les tableaux des cellules. Procédés détaillés. (*Ibid.*, t. Ier, p. 199).

1390. — 900 francs sont payés à Beaumez « pour un tableau à deux demis surclouans (deux volets mobiles) esquels a ou milieu le Couronnement Nostre Dame et en l'ung des costez l'Anonciation et en l'autre l'Acolement Nostre Dame et Ste Elisabeth et sont tout dorez de fin or ». Tableau destiné à la chapelle des Chartreux. (*Ibid*, t. Ier, p. 200).

1390. — Beaumez peint les tableaux des cellules et les retables des Chartreux, celui de la chapelle ducale et aussi les statues de l'oratoire faites par Marville. (*Ibid.*, t. Ier, p. 176).

1391. — Beaumez est occupé à la décoration du château d'Argilly. Le 23 octobre, le duc lui accorde, de ce fait, une gratification de 100 francs. (*Ibid.*, t. Ier, p. 225).

1392. — Beaumez s'installe à Champmol et commence les peintures murales de la chapelle des Anges et de l'oratoire

ducal. Guiot Poissonnier, épicier à Dijon, lui fournit pour 43 fr. 10 s. 10 d. de couleurs et vernis. Le fin azur est envoyé de Paris. (*Ibid.*, t. Ier, p. 236).

1393. — Beaumez occupé à la chapelle ducale peint aussi celle de la Trémoille, dite de Saint-Pierre. Il emploie les patrons découpés pour enluminures. Il visite, avec Sluter, les travaux de peinture de Mehun-sur-Yèvre, au château de Jean de Berry, frère du duc de Bourgogne. (*Ibid.*, t. Ier, p. 247, 248. — *Mémoires de la Commission des antiquités*, t. XVI, p. CXIII).

1393 (7 mars). — Beaumez est mandé à Bruges par le duc. A la Chartreuse, il peint la chapelle aux Anges, chapelle de Guy de la Trémoille. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. Ier, p. 260).

1395. — Beaumez peint vingt-quatre tableaux pour les cellules des moines et sept grands retables. (*Ibid.*, t. Ier, p. 266).

1395. — Beaumez travaille aux tableaux des cellules et aux retables du duc. Le 19 mars, il touche une gratification de 40 francs. L'année suivante, le duc se fait amener à Paris quelques-uns des retables. (*Ibid.*, t. Ier, p. 276).

(?). — Jehan de Beaumez dore le soleil terminant l'aiguille du portail de la Sainte-Chapelle. (Chabeuf, *Dijon, monuments et souvenirs*, p. 209).

1397. — Nomination d'un peintre de Monseigneur pour et au lieu de feu Jehan de Beaumez qui mourut le 16 octobre 1396. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. Ier, p. 277).

Melchior BRŒDERLAM, peintre de Louis de Mâle, comte de Flandres, puis du duc de Bourgogne. — Documents et appréciations dans l'*Histoire de la peinture flamande*, par A. Michiels, t. II, p. 27 et suiv. — Discussion sur les retables de la Chartreuse, p. 32. — Voir aussi le *Catalogue du musée de Dijon*, édit. 1883, p. 388 (description des retables de la Chartreuse).

1381 (avril). — 44 livres sont allouées à Brœderlam pour avoir peint cinq sièges sculptés pour l'hôtel du comte.

1382. — Brœderlam décore les bannières du comte. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. Ier).

1383. — Brœderlam est maintenu dans ses fonctions de peintre officiel du comte de Flandres par le duc Philippe le Hardi. Il reçoit 3 livres pour peindre un écusson représentant un chevalier avec les armes de Bourgogne et de Flandres. (*Ibid.*, t. Ier, p. 204).

1385. — Brœderlam peint deux étendards à Arras. (*Ibid.*, t. Ier, p. 204).

1385. — Brœderlam, occupé à Arras au moment des prépa-

ratifs de descente en Angleterre, peint trois bannières, trois pennons aux armes du comté et trois mille panonceaux à la devise du duc. (*Ibid.*, t Ier, p. 88. — Arch. Côte-d'Or, B 1466, fol. 11).

1389 — Brœderlam est mandé d'Audenarde à Dijon pour préparer « les harnoys de jouste » pour les fêtes données en l'honneur du roi. On lui alloue 50 francs. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. Ier, p. 194).

1389. — Brœderlam décore le château de Hesdin et peint des sièges pour la salle du conseil. Il reçoit 53 francs Voir son sceau et son seing manuel. (*Ibid.*, t. Ier, p. 204-205).

1391. — Brœderlam fait huit bannières pour les trompettes du duc, avec Casin, « le paintre », demeurant à Paris, plus deux cents écussons aux armes du duc, etc. (*Ibid.*, t. Ier, p. 204).

1392. — Brœderlam peint la fameuse galerie d'« esbattement » du château de Hesdin où des machines truquées ménageaient des surprises désagréables aux visiteurs. (*Ibid.*, t. Ier, p. 205).

1392. — Brœderlam peint « un millier de penonciaux (guidons) pour lances ». (*Ibid.*, t. Ier, p. 204).

1392. — Les retables de Jacques de Baerze sont installés dans l'atelier de Brœderlam. Il reçoit 800 francs. Le duc vient à Ypres les visiter en 1393. Brœderlam reçoit dans la suite des suppléments de prix. (*Ibid.*, t. Ier, p. 206).

1398. — Une gratification de 60 francs est allouée à Brœderlam, peintre, demeurant en la ville d'Ypres. (*Ibid.*, t. Ier, p. 203).

1399. — Coffres exécutés par Melchior Brœderlam pour mettre les retables expédiés aux Chartreux depuis Ypres. (*Ibid.*, t. Ier, p. 309).

1399. — Brœderlam vient d'Ypres à Dijon surveiller la mise en place des retables sur les autels de la salle capitulaire de la chapelle du duc de Berry où ils se trouvaient encore en 1791. (*Ibid.*, t. Ier, p. 185).

1401. — Brœderlam peint à Arras « des harnois de joute ». (*Ibid.*, t. Ier, p. 336).

1403. — Brœderlam retouche et restaure des peintures auxquelles il a déjà vacqué par le passé (restauration des retables). (*Ibid.*, t. Ier, p. 351).

JEHAN MALOUEL ou MALWEL.

1395. — « Malohe », peintre domicilié sur la paroisse Saint-Jean, compte parmi les débiteurs de la ville de Dijon pour impôts non acquittés. (Arch. com. de Dijon, M 61, fol. 223).

Vers **1395.** — « Malouhey, pointre », bénéficie de la remise de sa cote d'imposition qui était de 13 gros. (Arch. com. de Dijon, L 730).

1396. — Malouel décore et dore cinq tables d'autel pour les Chartreux de Dijon. (De Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, table, t. Ier).

1397 (5 août). — Hennequin Malwel ou Mauloué ou Maluel succède à Jehan de Beaumez comme peintre officiel du duc. Celui-ci paye la rançon de ses neveux retenus prisonniers à Bruxelles. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. Ier, p. 286).

1397 (11 décembre). — Malwel prend son service à Dijon et touche 8 gros par jour. Pour 315 jours : 210 francs. Mais il doit avoir avec lui deux valets. Il peint cinq grands panneaux pour les retables de la Chartreuse. Il peint aussi sur toile. Il broie à l'huile. (*Ibid.*, t. Ier, p. 295).

1398. — Maluel touche 100 francs de gratification pour son travail aux retables du duc. (*Ibid.*, t. Ier, p. 287).

1399. — Malwel peint les retables, les murailles de la chapelle Saint-Jean et les « lymandes » du parloir. (*Ibid.*, t. Ier, p. 312).

1400. — Malwel est gravement malade. Il peint le retable à volets fait par Jehan de Liège. (*Ibid.*, t. Ier, p. 323).

1401. — Malwel est employé par le duc à Arras et à Paris. Il peint à Arras « les harnois de jouste » du duc et ceux de son fils Antoine de Bourgogne. (*Ibid.*, t. Ier, p. 335-336).

1401 (février). — Malwel revient en Bourgogne et s'adjoint Hermann, de Cologne, ouvrier doreur. Il peint des retables pour la Chartreuse. (*Ibid.*, t. Ier, p. 345).

1402. — Malwel peint une « ystoire » avec ornementation allégorique sur les murs au-dessus de la porte du parloir. (*Ibid.*, t. Ier, p. 347).

1402 (4 avril). — Il touche une allocation de 60 écus. (*Ibid.*, t. Ier, p. 323).

1404. — Malwel retouche et termine la peinture du calvaire (puits des prophètes), ébauchée par Guillaume le peintre. (*Ibid*., t. Ier, p. 347).

1404. — Malwel compose « un tableau de bois en façon de demi porte auquel a Nostre Dame au milieu les deux saint Jean, saint Pierre et saint Antoine ». Il fait plusieurs « harnois de joute ». (De Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, table, t. Ier).

1406. — Lettres patentes qui retiennent Jehan Malwel à l'office de peintre de la cour, aux gages de 13 sols et 4 deniers par jour. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 21).

1406. — Comptes de Jehan Chousat, à Lille. « A Jehan Malouel paintre et varlet de M. d. S. auquel M. d. S. en récompensation de ce qu'il avoit demouré devers lui à ses frais et despens, tant à Paris comme à Compiègne par l'espace de cinq mois, commancés au mois d'avril MCCCC et six et feut conti-

nuellement tant pour aidier à faire plusieurs harnois de joustes pour ledit seigneur et aucuns de ses gens pour jouster à la feste des nopces de M. S. le duc de Thouraine et de M. S. le comte d'Angoulesme nagaires faites audit Compiègne comme pour plusieurs autres choses de son mestier que M. d. S. lui fist faire, la somme de XL escus d'or. » (De Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. Ier, no 68).

1408. — Il est alloué 10 gros à « Maelwel, paintre de Mgr le Duc à Dijon, pour couleurs et estoffes employées à paindre deux roses vermeilles en chascun des penonceaux attachés aux lances de Mrs les maire, echevins, bourgeois et marchans » qui allèrent à la rencontre de Mgr le comte de Charolais à Auxonne et 13 gr. 1/2 au même « pour paindre aux armes de la ville une bannière de sendal mise à une trompette ; et pour ses peines desdites peintures dont il refusa prendre l'argent », on acheta au prix de 18 gros « une aulne de fin drap pour faire un chaperon à sa femme ». (Arch. de Dijon, M 52, fol. 78).

1409 (13 avril). — Malwel reçoit 12 écus pour faire un tableau représentant un lion assis sur un ais, tenant les armes ducales et dessous les armes des comtes de Flandres, Artois et Bourgogne, pour être porté à Pise. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 22).

1410. — Jean Maluet, peintre du duc en la paroisse Saint-Jean, est déchargé d'impôts à la requête de la duchesse. Sa cote se montait à 22 gros. (*Mémoires de la Commission des antiquités*, t. X, p. LXXVI. — Arch. com. de Dijon, L 351, fol. 50).

1411. — Malwel fait le portrait de Jean sans Peur pour le roi Jean Ier de Portugal. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 22).

1411. — Compte de Robert le Bailleur, à Lille. « A Jehan Malwel, paintre et varlet de chambre de M. S. le Duc IIIc XL livres qui deuz lui estoient pour ses gaiges qui sont de XX livres pour mois. » (De Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. Ier, no 94).

1414. — Mort de Jehan Malwel « laissant quatre enfants en bas age et sa femme Eloye originaire du païs d'Alemaigne ». (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 23).

1415. — Continuation à la veuve de Jean Malouet, peintre et valet de chambre du duc, des exemptions et privilèges de son mari. (Arch. com. de Dijon, L 66).

HENRY BELLECHOSE. — Originaire de Brabant, passa la plus grande partie de sa vie à Dijon. Il épousa en premières noces Alixant, fille du notaire dijonnais Jean le Bon, et en secondes noces, Jehannote, fille de Philibert le Bobelet, bourgeois de

Seurre. (Prost, *Artistes dijonnais du quinzième siècle*, p. 26 et 27).

1415 (23 mai). — Malwel est remplacé par Henry Bellechôse, de Brabant, aux gages de 10 sols 6 gros par jour. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 23).

1415. — Bellechôse peint les colonnes de bois qui décorent le maître-autel de l'église Notre-Dame de Dijon, dont Claux de Werve dirige l'exécution Il doit restaurer la peinture des anges surmontant ces colonnes. (*Ibid.*, t. II, p. 24. — Prost, *Artistes dijonnais du quinzième siècle*, p. 27 et 28).

1416. — Jean sans Peur commande à Bellechôse, pour la Chartreuse, un tableau de la vie de saint Denis et un Trespassement de la Vierge Marie. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 24).

1416. — Couleurs données à Henry Bellechôse, peintre du duc, pour être employées « es ouvraiges de peinture quil fait pour les Chartreux de Dijon, tant pour y parfaire un tableau de la vie de saint Denis que pour le tableau du Trespassement de la glorieuse Vierge Marie ». (Arch. Côte-d'Or, B 4467).

1419 (5 avril). — Lettres patentes de confirmation du titre de peintre de Monseigneur à Henry Bellechôse. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 105).

1421 (juillet). — Contrat d'apprentissage de Jeannin Chrestien, de Troyes, avec le peintre Bellechôse. (Garnier, *Notes sur des artistes bourguignons*, p. 9. — Arch. Côte-d'Or, B 11334, fol. 16 v°).

1422 (17 juillet). — Henry Bellechôse, « paintre et varelet de chambre de Mgr le Duc de Bourgogne », expose qu'il n'a en la ville de Dijon que la maison où il demeure, « chargiée de six florins », et n'est encore « que demye edifflée ». (Arch. com. de Dijon, L 638).

1423 (23 juillet). — Henry Bellechôse, peintre, est exempt de tous impôts par lettres patentes de son seigneur. (*Ibid.*, L 639).

1423. — Malgré son exemption, on l'impose à 6 livres, « comme se il estoit le plus riche de la rue ». (Prost, *Artistes dijonnais du quinzième siècle*, p. 25 et 26).

1424. — A l'occasion des noces de Mme Agnès de Bourgogne, sœur de Philippe le Bon, Bellechôse emploie sept ouvriers pour peindre les litières et chariots, sous la direction de Jacquet Neveu, son valet. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 105).

1424. — Situation prospère de Bellechôse. Il reste dans la rue Saint-Jean. Sa femme Alixant appartient à la haute bourgeoisie. Malgré tout, il ne cesse de réclamer des remises d'impôt. (*Ibid.*, t. II, p. 107).

1424 (décembre). — Contrat d'apprentissage du peintre Michelet Estellin, de Cambray, avec le peintre Henry Bellechôse. (Garnier, *Notes sur des artistes bourguignons*, p. 10. — Arch. Côte-d'Or, B 11337, fol. 10).

1425. — Bellechôse peint sur bois un grand retable de sept pieds de long sur trois de hauteur pour la chapelle du château ducal de Saulx. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 106). « ... Ung grand tableau de environ sept piez de long et trois piez de hault... ouquel tableau seront paintes l'ymaige de Nostre Dame ou milieu, tenant son enfant et des deux costez, l'un, c'est assavoir saint Jehan Euvangeliste, présentant feu Mons^r^ le duc Jehan, et de l'autre saint Claude présentant mond. s^r^ Philippe le bon. » (Prost, *Artistes dijonnais du quinzième siècle*, p. 28. — Texte complet aux *Mémoires de la Commission des antiquités*, t. XIII, p. CXVI).

1425. — Bellechôse, dont la femme a accouché, réclame une décharge d'impôts, parce qu'il ne touche plus de gages du duc. (Prost, *Artistes dijonnais du quinzième siècle*, p. 25 et 26).

1426. — Bellechôse peint trois statues neuves placées à l'entrée de l'hôtel ducal de Dijon, sur une porte neuve, vers Notre-Dame. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 106. — Arch. Côte-d'Or, B 4477).

1427. — Bellechôse peint « de blanc et de rouge » le Jacquemart de Notre-Dame, sculpté par Pierre l'Alement, « tailleur d'ymaiges ». (Bibl. nat., Coll. de Bourgogne, vol. XXI, fol. 67. — Prost, *Artistes dijonnais du quinzième siècle*, p. 28).

1427. — Les gages de Bellechôse sont réduits à 80 francs par an. (Prost, *Artistes dijonnais du quinzième siècle*, p. 29. — Arch. Côte-d'Or, B 1639, fol. 64 v°).

1428. — Bellechôse possède encore sa maison de Dijon et une vigne à Talant. Après la mort de sa femme Alixant, il épouse en secondes noces Jehannote, fille d'un bourgeois de Seurre, Philibert le Bobelet. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 108).

1429 (5 septembre). — Bellechôse traite avec la fabrique de Saint-Michel pour décorer d'or et d'azur le tabernacle du maître-autel ; d'or, d'argent et de plusieurs couleurs la statue de saint Michel ; pour peindre sur bois un retable représentant Jésus-Christ entouré des douze apôtres et un devant d'autel figurant l'Annonciation, d'or, d'azur et de plusieurs fines couleurs. Il recevra 37 francs et devra terminer pour la Toussaint. (Prost, *Artistes dijonnais du quinzième siècle*, p. 29. — Arch. Côte-d'Or, B 11340, fol. 80. — *Mémoires de la Commission des antiquités*, t. XIV, p. LXXVII. — Metman, *L'église Saint-Michel*, p. 15).

1430. — Bellechôse est réduit à peindre la grande porte du palais ducal de Dijon. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 109).

1431. — Bellechôse dit que Monseigneur le duc « veult ly estre franc de tous suceides d'icelle ville ». (Arch. com. de Dijon, L 640).

1431. — Bellechôse dans la gêne est détaxé de 1 franc seulement. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, p. 109).

1434. — Amende de 20 sols payée par Jean Jolivet, pelletier de peaux, « pour ce qu'il a batu maistre Henry Bellechose, lui estant pourtier et garde de ville ». (Arch. com. de Dijon, M 416).

1440. – Bellechôse habite encore Dijon. Une curatelle est donnée à son fils Guillaume. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 110).

1444. — Bellechôse était décédé, sans qu'on sache la date précise de sa mort. (Monget, *La Chartreuse de Champmol*, t. II, p. 110).

DIJON AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE[1]

par M. E. ROY

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

MEMBRE RÉSIDANT

MESDAMES, MESSIEURS,

En invitant notre vieille Académie à rappeler à nos hôtes français et étrangers quelques souvenirs du passé, en associant notre section des lettres à ces fêtes de la ville, M. le maire et la municipalité nous ont fait un honneur dont nous devons tout d'abord les remercier. Nous allons donc feuilleter ensemble quelques pages de l'histoire de Dijon, celles où il a jeté le plus vif éclat, au dix-huitième siècle. Après avoir observé ce Dijon si brillant d'autrefois, nous serons forcément amenés à le comparer au Dijon actuel, au Dijon d'aujourd'hui, et si cette comparaison nous suggère quelques réflexions bien simples, trop simples peut-être, quelque chose comme la sagesse de M. de la Palisse, qui est mort, la chanson le dit, ou de Joseph Prudhomme qui est toujours en vie, vous en serez quittes pour l'oublier au plus vite, ou pour vous dire que les sentiments que j'exprime sont tout bonnement ceux de la foule ou de la majorité des Français.

Donc, le dix-huitième siècle à Dijon est un aboutissement, un épanouissement. Et comment, ici comme ailleurs, le sol, le pays, la ville, les vieilles maisons, les hommes,

---

1. Conférence organisée par l'Académie, le 8 novembre 1922, sous le patronage de la municipalité.

les hommes de loi et les hommes de lettres, tout se tient, tout est en relations intimes, il suffit d'un instant de réflexion pour s'en rendre compte. Dans la variété, la diversité des provinces qui ont fait l'unité française, chacune a son rôle et sa physionomie à part. Regardez. Battue des vents et des flots, la Bretagne, cette proue de navire forme naturellement des marins et des savants pour dominer les forces aveugles de la nature, des hommes de science et d'action, et aussi des érudits, des Celtes aux yeux bleus qui ont percé plus loin que le clair regard de Pallas Athéné, et encore, depuis les temps les plus reculés, des rêveurs aux ardeurs inquiètes, toujours entraînés vers de nouveaux horizons, et qui gardent pourtant le sens de la mélancolie et du mystère. A l'autre extrémité de la France, dans cette âpre vallée de la Meuse, sur ce chemin immuable de l'invasion qui ne passe pas toujours, qui n'a pas passé, mais à quel prix, c'est là qu'une Française a senti pour la première fois cette grande pitié du royaume de France que nous ressentons encore. Un paysage du Valois ou de la Haute-Champagne, un ciel clair, des champs bien découpés sans étendue exagérée, des collines, quelques peupliers frissonnant au bord de l'eau, un tel paysage modéré, sensé, est fait de rien comme une tragédie classique ou une fable de la Fontaine, et ce rien est exquis. J'en passe d'égales ou de meilleures ; que représente donc la Bourgogne ? Lorsque, entraîné par un train rapide vous l'avez traversée dans la moitié de sa longueur, et qu'au sortir du tunnel de Blaisy-Bas, en approchant de la capitale, vous pénétrez tout à coup au cœur de la province, quand vous voyez ces grands bois mordorés par l'automne, cette plaine immense de champs fertiles à grosses mottes, où le soc de la charrue a peine à s'enfoncer, et dans les fonds, dominant la plaine, la Côte d'or, les grands vignobles célèbres dans tout l'univers, vous vous dites, sans hésitation, que c'est ici la terre de la force et de la richesse, et la richesse, elle l'assure en effet, mais au prix d'un travail incessant. Encore quelques tours de roues, quelques foulées de la

locomotive, le paysage change insensiblement, et déjà les nuages, les traînes de gaze qui s'accrochent aux collines pierreuses du Mâconnais, vous rappellent que cette terre de la force peut avoir aussi la grâce, la grâce vaporeuse d'un Prud'hon ou d'un Lamartine.

Mais ici à Dijon, dans la capitale, c'est avant tout la force et la fécondité plantureuse, le pays des grands vins capiteux, des pains d'épice savoureux, de l'âpre moutarde, des venaisons succulentes et des charcuteries de haute graisse. Du dehors voyez la ville elle-même, avec ses toits bariolés, ses toits énormes, monstrueux comme des resserres ou des greniers d'abondance, avec la forêt de ses tours, clochers et clochetons, ne dirait-on pas, pour le régal des grands gosiers de Rabelais, quelque gigantesque pièce montée, « un château de pâtisserie fantastique », disait un ancien professeur de Dijon, J.-J. Weiss, qui émerge sur le vert de la plaine? Entrons cependant, et voyons le cadre de nos aïeux, au cœur de la cité, la vieille rue du Bourg avec ses étaux et ses éventaires chargés de victuailles où les ménagères affairées circulent en faisant sonner les *r* et les accents circonflexes, sorte de kermesse flamande ou de foire gastronomique perpétuelle. A deux pas de la rue du Bourg, adossé au palais des vieux ducs, le Palais des Etats (la mairie actuelle), avec sa place en hémicycle qui va inspirer dans quelques années la place plus belle encore de Stanislas à Nancy. La fille sera plus belle que la mère, mais de cette supériorité-là, certaines mères, du moins, ne sont pas jalouses. A quelques pas plus loin, le vieux palais de justice de Louis XII, d'où sortait aux grandes fêtes, en toges rouges, le Parlement de Bourgogne, majestueux comme le sénat romain, raide comme la justice. Un peu plus loin, l'élégant campanile du père Martellange ou du collège des Jésuites où nous sommes, plus loin encore, l'hôtel de Grandmont, l'ancien hôtel de l'Académie de Dijon, et encore disséminés autour du Palais de justice, dans toutes les rues avoisinantes, toute une ceinture de vieux hôtels parlementaires, d'hôtels de premiers prési-

dents, grandioses, somptueux avec leurs larges escaliers, leurs vastes bibliothèques, leurs grands salons aux boiseries blanches qui ont vu tant de fêtes du dernier galant, et à côté de ces hôtels grandioses, d'autres demeures plus modestes, tout simplement charmantes. Je ne fais point de réclame, et vous pensez bien d'ailleurs que, dans cette crise des logements, celui que j'indique est occupé, très honorablement occupé. Mais, voyez donc comme moi du dehors, au numéro 37 de la rue Verrerie, ce petit hôtel vieillot où, avec quelques lignes, quelques fenêtres symétriques surmontées de guirlandes de roses, quelque petit magistrat sans doute a su réaliser à peu de frais un petit chef-d'œuvre du goût Louis XVI, et là, sous la rose, avec quelques amis, à la veille de la Révolution, connaître, savourer ce que l'un d'eux, Talleyrand, appelait « la douceur de vivre ». Dijon est la ville des grands et des petits hôtels, la ville du Parlement.

Tous ces hôtels ont passé et passeront de main en main, et quelques-uns seulement de leurs propriétaires, de ces grands de la terre, ont conservé leur tombeau, leur poussière, et dorment leur sommeil dans nos églises. Ressuscitons-les, pénétrons dans leurs âmes, leurs maisons, leurs fortunes, leurs grandes fortunes. Où donc ai-je lu que dans un salon du dix-huitième siècle, comme chacun, par manière de jeu, était invité à raconter à tour de rôle une histoire de brigands ou de voleurs, Voltaire commença ainsi : « Il y avait une fois un fermier général... » Et il s'arrêta court, il n'en dit pas davantage. C'était une plaisanterie. Plus grave, La Bruyère nous dit de même qu'il n'est pas bon « d'approfondir » certaines grandes fortunes, « que de saletés et de dégoûts ! », ni de remonter à leur source, elle est empoisonnée.

On peut regarder sans crainte à l'origine des grandes fortunes dijonnaises, la source en est claire et honnête, elle n'est autre que le travail et l'économie. C'est une erreur de croire que, sous l'ancien régime, les classes ou les castes étaient fermées comme des cloisons étanches, comme des

murs, qu'il n'y avait pas de passages incessants de l'une à l'autre. Non, mais les étapes ou l'ascension était plus longue et, ce qui aujourd'hui peut dans certaines conditions, il est vrai, exceptionnelles, être le rêve réalisé d'un individu, était jadis celui de toute une famille ou des siècles. Dans les chaumières des paysans comme dans les échopes et les boutiques de la ville, c'est à qui à force de travail, d'économies et de privations achètera au fils aîné quelqu'une de ces charges inférieures de justice, qu'on appelle des savonnettes à vilains, qui permettront aux enfants et aux petits-enfants de s'élever de proche en proche dans la hiérarchie et de siéger un jour sur les fleurs de lys. Ainsi attaché à la glèbe ou aux négoces obscurs, le père de famille est un spéculateur ou un poète, il voit devant lui une longue suite de ses descendants, il fait des placements à longue échéance ou des rêves à longue portée. Mais si heureuse, si haute que soit l'ascension jusqu'au sommet, aux grades de président, de premier président, le souvenir des origines plébéiennes ou bourgeoises persiste, il s'accuse non seulement dans les armoiries (la roue de charron dans la famille des Bossuet, le pot de fer du président Pouffier, le fondateur de notre Académie), mais encore dans les mœurs et les caractères. Il n'y a rien qui ressemble à tel premier président, je ne voudrais pas dire comme le paysan parvenu, ce serait trop irrévérencieux, mais à tout le moins comme le bourgeois gentilhomme de Molière. Du paysan il a tout au moins conservé le goût, la passion de la terre. Il a beau avoir maison à la ville, il ne songe qu'à arrondir ses terres, voisin terrible dont le voisinage suffit à déprécier dans les contrats les propriétés avoisinantes[1], propriétaire intraitable sur ses droits, ne louant ses terres qu'avec un bail

1. C'est de notre très érudit et très honoré confrère, M. Chabeuf, que vient ce renseignement si instructif. — Voir aussi la thèse si intéressante de M. Roupnel sur les conditions de la propriété en Bourgogne au dix-septième siècle.

en règle dont il entend qu'on respecte strictement toutes les clauses. Qui ne connaît l'histoire de Voltaire et de son propriétaire dijonnais, du président de Brosses? Voltaire lui avait loué une propriété où il coupa sans autorisation quelques « moules » ou quelques voies de bois. D'où procès qu'il perdit et où il n'eut pas les rieurs de son côté. Tout Voltaire qu'il était, par autorité de justice il fut contraint, non en épigrammes ou en compliments, mais à beaux deniers comptants, de payer son propriétaire. Tout premier président qu'il était, M. de Brosses était regardant dans les petites choses, il ignorait l'art de dilapider son bien et de se ruiner noblement.

Ce n'est pas tout. Comme les bourgeois ou les pères de comédie de Molière, tel président entend exercer son autorité absolue de père de famille, et pas plus que sur la propriété, il n'admet la plaisanterie sur ce chapitre. Il n'aime pas Manon Lescaut, sinon pour lui-même, du moins pour son fils qu'il entend marier jeune et de sa main, pour lui éviter des sottises. D'où ce mot, faux comme tous les mots historiques et, comme eux, plus vrai que l'histoire. Donc un premier président, mettons un Bouhier, a cherché et trouvé pour son fils une héritière, il a fait tout seul la demande, sinon la cour, rédigé seul le contrat. Averti par la voix publique, le fils se présente timidement dans le cabinet de son père : « On dit, Monsieur, que vous me mariez avec Mademoiselle une telle ? — Eh ! Monsieur, mêlez-vous donc de vos affaires ! »

Tout comme M. Jourdain, ce n'est pas seulement son fils qu'il entend régenter, marier, mais sa fille. Il veut la faire entrer dans la haute noblesse, en faire une comtesse ou une duchesse et, vous me croirez, si vous voulez, il y réussit quelquefois et dès le dix-septième siècle. C'est du sang des Berbisey et des Fremyot, du sang de magistrats, c'est-à-dire de paysans et de bourgeois qui se mêle chez vous à celui des Chantal et des Rabutin, c'est du sang bleu qui coule dans vos veines, ô marquise, c'est l'esprit d'observation populaire et de malice gauloise qui domine vos

élégances précieuses et qui donne tant de piquant à vos lettres ou à vos rabutinades.

Ainsi vérifiée par un exemple illustre, cette loi de l'ascension se poursuit jusque dans les détails. M. Jourdain n'entendait rien ni aux sciences, ni aux lettres, ni aux arts, le petit-fils s'y entend et son style, comme sa maison, est du meilleur goût. En fait de musique M. Jourdain avait un faible pour le trombone ou la trompette marine. Son petit-fils préfère les opéras de Rameau. Vous aussi. D'où vient donc ce changement, ce progrès ? Où a-t-il appris toutes ces belles choses ? Il a voyagé en Italie, fréquenté l'Académie de Dijon, « une bonne fille, disait Voltaire, qui ne fait pas parler d'elle » mais qui prendra sa revanche, et tout d'abord le collège des Jésuites.

Il serait de bien mauvais goût dans ces murs, dans cette salle, leur ancienne salle des Actes, de médire de la célèbre compagnie qui à défaut de l'Université encore arriérée, scolastique, malgré le bon Rollin, et des Oratoriens trop rares, a instruit et mêlé sans les confondre, en observant toutes les distinctions du rang, toutes les classes de la société française, et ainsi servi l'Ordre, mais aussi le pays. Pascal est l'élève de son génie et de son père, le Président. Les Jansénistes ont fait le petit Racine qui ne leur sera pas ôté. Les Jésuites ont fait Descartes, Corneille, Bossuet, Molière, Bourdaloue, Voltaire, et l'on ne voit pas qu'ils les aient si mal faits que cela, ni en dépit d'un mot ou plutôt d'un titre célèbre, d'ailleurs d'un Dijonnais, qu'ils les aient tous marqués de la même « empreinte ». S'il y a baisse dans la qualité de leurs élèves au début du dix-huitième siècle, si la nouvelle génération manque un peu trop parfois de virilité ou même d'humanité, ce n'est évidemment pas la faute à Voltaire, ni à Rousseau, ni même aux Jésuites ; car, en aucun temps, il ne faut exagérer l'influence ou l'action des maîtres, même les plus habiles. Ils sont comme les jardiniers ou les pépiniéristes, ils émondent l'arbre et lui donnent figure, ils n'en créent pas la sève qui vient des mœurs ou de la famille. Encore est-il juste de dire que les

Jésuites n'ont pas tiré si mauvais parti de leurs jeunes Dijonnais du dix-huitième siècle et que la récolte est encore belle. Est-il besoin de rappeler les plus célèbres, les plus brillants de leurs sujets, bons ou mauvais sujets : d'abord les érudits comme ce sournois de La Monnoye, l'auteur des Noëls nouveaux et l'ami des vieux livres, mais qui des vieux livres recueille surtout les curiosités et les grivoiseries pour les copier de sa belle main dans ses manuscrits ; puis les lettrés, les poètes, le sombre Crébillon et le gai Piron, le fils de l'apothicaire, qui a frappé de son pilon quelques-uns des meilleurs vers du siècle, lequel n'en a pas beaucoup; et encore les élégiaques dont on a dit peut-être avec un peu trop de complaisance, avec une critique de clocher qu'ils préludaient à Lamartine — mais le moyen, dites-moi, de préluder à Lamartine, quand on s'appelle Coquart ou Fromageot?— et, plus haut, les savants comme le président Bouhier qui recueille les coutumes de Bourgogne, et le président de Brosses qui recueille bien d'autres choses dans ses Lettres d'Italie et qui n'est pas seulement un aimable épicurien, mais encore un grand travailleur, pour qui l'histoire romaine, l'archéologie, la géographie, la linguistique, la philosophie du droit et des religions, j'entends la plus moderne, celle qui va chercher les origines du droit dans le culte des fétiches et les coutumes des survivants de l'humanité primitive, des sauvages, n'ont pas de secrets, et qui après tant de bons travaux et de bons dîners, meurt au seuil de la vieillesse sans un regret, un pressentiment, ni un rêve ; et cet autre grand magistrat, Fevret de Fontette, qui reconstitue toute la bibliographie de l'ancienne histoire de France ; et encore cet aimable Lacurne de Sainte-Palaye qui ressuscite les études du moyen âge « pour l'amour des dames », comme il le dit et d'ailleurs le pense, et enfin, dominant de très haut tous ces beaux ou bons esprits, l'intelligence sereine d'un Buffon, le solitaire de Montbard et du Jardin du Roi, « l'esprit égal à la majesté de la Nature » ?

Voilà donc toute une société la plus brillante qui fut

jamais, qui profite avec intelligence des loisirs de la richesse, où les meilleurs sont absorbés par les plus hautes spéculations de l'esprit, où les plus médiocres savent encore goûter les plaisirs délicats de l'art, et jamais l'art ne fut si raffiné, jamais avec ses peintures voluptueuses, avec ses statues et ses nymphes aux grâces mutines, et ses musiques aux sonorités caressantes, jamais il n'exprime mieux l'âme d'un siècle, comme si par toutes les voix et par tous les arts s'élevait de toutes parts une sorte d'hymne confus à la mère des hommes et des dieux, à l'antique Volupté.

Mais quoi. toujours du plaisir est-ce encore du plaisir, disait le personnage de Voltaire ? Toutes ces belles choses suffisent-elles à remplir la vie ? Et une ville ou une cité ainsi faite a-t-elle rempli toute sa tâche ? Rendons cette justice à la société d'autrefois qu'elle ne l'a pas pensé. Elle ne l'a pas pensé non seulement avec ses intelligences les plus hautes, mais même avec ses représentants les plus obscurs et les plus ignorés.

Il y avait alors à Dijon une société littéraire, la petite Académie de Dijon, fondée et dotée par le président Pouffier, auquel je rends volontiers hommage, ne croyez pas que j'ai un parti pris contre les présidents, une société, dis-je, d'abord et avant tout littéraire, qui, sous l'influence de Buffon, allait se tourner de plus en plus vers des sciences et recruter les Marey, les Legouz de Gerland, les Carnot et les Monge, mais qui toute scientifique qu'elle allait devenir, ne laissait pas quelquefois de philosopher et de poser à ses concours littéraires des questions bien curieuses comme celle-ci : Si le progrès des sciences, des arts et des lettres contribue véritablement au progrès de l'humanité ? On a dit, vous n'en croirez rien, que l'avocat obscur qui suggéra cette question et la fit accepter à ses confrères, que cet avocat, dis-je, n'avait pas réfléchi — cela arrive — ni mesuré la portée de ses paroles, qu'il ne savait pas ce qu'il disait, ce qui n'est pas flatteur ni pour les avocats, ni pour les Académiciens de Dijon. Mais en tout cas celui qui répondit

le savait, et son discours fit un certain bruit qui dure encore. Quand à une civilisation trop raffinée, à une société trop égoïste et trop satisfaite d'elle-même, Rousseau vint rappeler tout à coup que ni la richesse, ni l'art, ni les lettres, ni la science elle-même, ne sont l'essentiel, mais seulement la parure ou le superflu de la vie, et demander le retour à la simplicité, quand il replaçait brusquement les hommes de son temps en face de leur conscience, de leurs devoirs envers eux-mêmes, envers la collectivité, envers l'humanité, quand il s'efforçait de ramener plus d'égalité et de justice dans le monde, que faisait-il donc sinon rappeler de vieilles vérités oubliées et refaire à sa façon — ah! sur un autre ton, en périodes enflammées — l'éternel sermon sur la montagne? Que si, à la différence de tant d'autres, ce sermon fut écouté, n'est-ce pas parce que malgré tous les paradoxes et les exagérations de la forme, il n'avait au fond pas si tort, et qu'après tant d'esprit il apportait un peu de cœur? C'est ainsi qu'il a véritablement hâté l'avènement d'un monde nouveau, et tout d'abord d'une cité, d'une patrie, qu'un plus grand nombre, que tous furent intéressés à aimer et à servir. Sans Rousseau, sans l'Académie de Dijon, la Révolution serait restée combien d'années encore, dans les livres des légistes et des économistes, elle n'aurait pas fait si vite son chemin, elle ne serait pas venue armée sur les champs de bataille, on n'aurait pas mis tant de passion et d'énergie à la défendre, et la Marseillaise de Rude n'aurait pas volé si haut, ni si loin.

J'ai fini, il ne me reste plus qu'à conclure le plus rapidement possible, et d'abord à souhaiter avec vous le plein succès de ces fêtes qui ont demandé une si intelligente initiative et tant d'efforts prolongés, à souhaiter leur succès pour qu'elles facilitent nos relations avec nos alliés et nos amis de l'étranger, pour qu'elles rapportent de beaux bénéfices, dont l'Etat qui en a bon besoin, prendra sa belle part, pour qu'elles apportent en un mot de la richesse

et qu'elles donnent, à cette richesse même, le plaisir dont elle use d'ailleurs largement à Dijon, nous le savons, comme ailleurs, le plaisir de donner et de se donner.

Et ceci m'amène naturellement à comparer le Dijon si brillant d'autrefois à notre Dijon d'aujourd'hui et à nous demander, sans vanité, si cette comparaison est toute à notre désavantage. Les siècles sont comme les hommes : les plus brillants, les plus aimables ne sont pas toujours les meilleurs ni les plus sûrs.

N'est-il pas vrai qu'il y a tout de même de nos jours plus de justice et de générosité dans le monde ? Quel patron songe à exploiter ses ouvriers, ceux qui travaillent avec lui ? Quelle richesse ne songe pas et depuis des années, à encourager au bien, ou à enrichir nos musées ? Quel chef de grande industrie ou de grande entreprise ne trouve pas, malgré ses écrasantes responsabilités, à force d'ordre, de ponctualité et de maîtrise de soi, le temps de diriger vingt sociétés d'initiative ou d'assistance, voire même de prendre part à des séances académiques? Quelle municipalité, quel Etat moderne ne pense à répartir plus également les charges, à veiller sur les faibles, à aider ceux qui s'aident et à multiplier pour eux les moyens d'instruction et d'ascension plus rapides qu'au dix-huitième siècle? Ni à cet Etat, ni à cette municipalité, vous n'allez pas demander encore de faire pour vous des miracles, de supprimer d'un coup de baguette, et pour toujours, toutes les inégalités, sans cesse renaissantes, non plus de la naissance, mais de la nature, c'est-à-dire de rendre tous les hommes également forts et sans doute aussi toutes les femmes également belles et de la même façon, ce qui serait peut-être très ennuyeux.

Mais si notre société, à tout prendre, vaut mieux que celle d'autrefois, a-t-elle un autre but et suit-elle, peut-elle suivre d'autres règles ? L'ancien régime, nous l'avons vu, malgré les apparences, visait moins au bonheur des individus qu'à l'élévation de la famille, il avait toujours en vue moins le présent que l'avenir, les enfants. Tout au plus ceux qui ont profité de ce régime, ceux qui étaient

arrivés, croyaient-ils un peu naïvement que tout s'arrêtait avec eux et étaient-ils un peu trop tentés de retirer l'échelle. Qu'importe après tout, et cette ambition bien comprise n'est-elle pas encore la règle d'aujourd'hui? Elever des enfants, est-ce donc forcément chercher à les sortir de leur condition, quand l'expérience journalière montre qu'il est le plus souvent difficile, sinon impossible de les y maintenir, quand, dans les situations les plus élevées comme dans les plus modestes, le bon sens nous avertit de donner aux enfants le goût du travail et de l'honnêteté pour qu'ils se rendent utiles, et de former leur esprit et surtout leur volonté pour qu'ils puissent, si la vieille roue de fortune les abaisse, remonter. N'en sera-t-il pas toujours de même? La société d'aujourd'hui, une société quelconque peut-elle être faite pour le présent, pour le bonheur des individus, ou bien pour la durée, la continuation du pays et de la race, si l'on croit que cette race est bonne et représente quelque chose d'utile au monde? Il n'y a pas d'autre règle possible ou raisonnable, et vous le savez bien. Ecoutez-moi donc, pères ou grands-pères de famille, et vous aussi, célibataires aimables ou moroses, qui avez toujours devant vous des neveux et des nièces, en tout cas votre pays, voici déjà que vous descendez la colline, vous vieillissez, vous le sentez, ou on vous le fait sentir. Qui que vous soyez, je vous défie de regarder sans émotion, sans une émotion joyeuse, un défilé de jeunes soldats imberbes, la sortie bruyante d'une école ou d'un lycée, tous ces enfants de votre race et de votre sang qui poussent, et qui vous poussent, et qui vous remplaceront demain. Vous vieillissez, vous dis-je, et avec le souvenir des heurts et des froissements inévitables de la route, avec tant d'illusions sur les autres et surtout sur vous-mêmes, vous perdez insensiblement jusqu'à l'orgueil de votre sexe, et voici que déjà vous ne vous intéressez plus seulement aux garçons, vous daignez jeter un regard sur les petites filles qui seront les femmes de vos fils, ces femmes qui font les mœurs, qui font et qui défont les maisons. Assurément vous vieillissez, vous radotez. Mais

quoi? Vous êtes des hommes, vous désirez de tout cœur que vos enfants, que tous ces enfants soient heureux dans un pays restauré, délivré des soucis qui nous pèsent. Heureux, ils ne pourront l'être que dans une France unie dans la paix comme aux jours d'épreuves, où se réalise de plus en plus la parole du plus grand peut-être des Dijonnais de naissance ou d'adoption, de celui qui, avant Rousseau, et même avant Buffon, a peut-être dit le mot de l'énigme humaine : « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté... »

Deux autres conférences ont été également organisées par l'Académie, les 6 et 10 novembre 1922, sous le patronage de la municipalité : l'une a été donnée par M. Chaput, professeur à la Faculté des sciences, membre résidant, et traitait de *L'eau au pays du vin ;* elle fera ultérieurement l'objet d'une communication plus étendue L'autre, donnée par le M. le général Duplessis, vice-président de l'Académie, avait pour titre : *Jean Theurel, soldat bourguignon.* (Cf. *Bulletin*, p. 52 et 93).

TABLE ANALYTIQUE

DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SCIENCES

Note de M. Roy sur l'emploi des gaz asphyxiants dans les guerres du moyen âge, p I-II. — Note de M. le colonel Andrieu sur le manuscrit de Carnot conservé dans les archives de l'Académie et intitulé : *Sur l'analyse infinitésimale*, p. XIV-XV.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Note de M. Claudon relative à l'orthographe du mot *Auxois*, p. III. — Note de M. Oursel relative à la découverte faite par M. le professeur Watkin, de l'Université de Cardiff, d'un fragment manuscrit d'un poème du treizième siècle en vers octosyllabiques conservé à la bibliothèque du pays de Galles, p. VII. — Note de M. Cornereau sur le lieu de la sépulture des parents de Bossuet, p. VIII.

BEAUX-ARTS

Note de M. Fyot sur les cinq peintres Lallemand ayant vécu à Dijon pendant le dix-huitième siècle, p. IX. — Note de M. Fyot sur la technique de Prud'hon à l'occasion de l'exposition de ses œuvres au Petit Palais, à Paris, en mai et juin 1922, p. XV à XVIII.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Notice sur M. Parenty, ingénieur des manufactures de l'Etat par M. le colonel Andrieu, p. VI.

ARCHÉOLOGIE

Note de M. Oursel sur les fouilles de la rue La Monnoye, p. 3. — Lettre de M. de Truchis, relative à la constitution d'une commission de sauvegarde des monuments anciens de la ville de Dijon, p. VI. — Subvention de 500 francs accordée à l'Académie par l'Association française pour l'avancement des sciences en faveur des travaux d'aménagement du *castrum* dans l'ancienne église Saint-Etienne, p. VII. — Note de M. Fyot sur les fouilles de la place Saint-Bénigne et la chapelle des Douze-Apôtres, fondée par les comtes de Bauffremont-Charny, p. XII.

CHRONIQUE ACADÉMIQUE

Note de M. Baudot sur le système adopté pour la publication des fascicules des *Memoires*, p. II et III. — Note de M. Baudot sur les travaux de la commission du bien et la dotation annuelle Cognacq-Jay, p. III et IV. — Note de M. Baudot sur l'état de conservation et la destination de la chapelle Sainte-Anne, de l'église Saint-Philibert, de l'abside de Saint-Etienne et du cellier de Clairvaux, p. IV. — Subvention de 500 francs accordée à l'Académie par la municipalité de Dijon et d'une somme égale pour la réparation de la salle des séances, p. V. — Legs de 1.000 francs fait à l'Académie par Mme Abel Jeandet, destiné à récompenser l'auteur ou les auteurs d'un ouvrage sur l'histoire de Bourgogne, p. VIII. — Exposé de la situation financière de l'Académie par M. Baudot à l'assemblée générale du 17 mai 1922, p. XI et XII. — Renouvellement du bureau et du conseil d'administration, p. XIII. — Subvention de 1.000 francs accordée à l'Académie par le ministre de l'instruction publique pour aider à la publication de l'ouvrage de M. Billioud : *Les Etats de Bourgogne aux quatorzième et quinzième siècles*, p. XIX.

TABLE

Extraits des procès-verbaux des séances du 26 octobre 1921 au 12 juillet 1922 I

Liste académique XVII

La puissance de l'opinion publique, par M. Joseph Brunhes 1

Alphonse-Louis Hurion, doyen honoraire de la Faculté des sciences, sa vie et ses travaux, par M. Pionchon . . 23

Flavigny contre Dijon, notes sur le schisme dijonnais en 1580, par M. Henri Drouot 47

La crise du roman français, par M. Edouard Estaunié . . 121

La synthèse de l'ammoniaque, par M. le baron L. Thenard. 141

Edouard Darviot (1859-1921), notice nécrologique, par M. Chabeuf. 159

Observations sur les mémoires de Guillaume de Saulx-Tavanes, par M. H. Drouot 169

La lumière, par M. E. Boutaric. 177

Le sentiment national bourguignon de Gondebaud à Charles le Téméraire, essai de synthèse sur l'histoire de la Bourgogne, par M. l'abbé Chaume 195

Le sens des synthèses géologiques en Bourgogne, par M. E. Chaput 309

Le crédit immobilier populaire de Dijon (1912-1922), par M. Deslandres 331

Faune ornithologique de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, par M. Fernand Daguin 341

Combat de Châteauneuf (3 décembre 1870), par M. le général R. Duplessis 411

Observations géologiques sur la montagne de Bar (Côte-d'Or), par M. E. Chaput 465

La première page de l'histoire de la maîtrise de la cathédrale, par M. le chanoine René Moissenet. 473

Histoire de la paroisse et du prieuré-cure d'Autrey, par MM. Auguste Gasser et Ch. Faitout. 483

Amadas et Idoine, par M. André Mary. 685

L'union artistique des Flandres et de la Bourgogne au moyen âge ; conférence de M. E. Fyot. 705

Dijon au dix-huitième siècle ; conférence de M. E. Roy. . 733

BULLETIN

Décembre 1922

QUELQUES NOTES SUR LA TECHNIQUE DE PRUD'HON

On sait avec quel succès fut organisée à Paris, au Petit-Palais, l'exposition rétrospective des œuvres de Prud'hon en mai et juin 1922.

Jamais occasion meilleure ne fut offerte pour apprécier la technique de Prud'hon. Ses œuvres maîtresses, à vrai dire, ne figuraient point au Petit-Palais, mais on y trouvait une diversité de compositions, de portraits, d'esquisses, de dessins et de pastels qui dévoilaient jusqu'au tréfonds le caractère du maître en le livrant à l'étude des comparaisons.

Et d'abord ses dessins d'Ecole. La plupart venaient de Dijon, quelques-uns d'autres musées. Une académie de femme avait été prêtée par le musée de Troyes. On y découvre, avant tout, la fermeté des lignes, la sûreté du coup d'œil et l'impeccable mise en place. Déjà l'élève modèle par grandes masses d'oppositions d'ombres et de lumières, la maîtrise se fait jour.

Mais comment compose Prud'hon? Il est aisé de s'en rendre compte. Ici, c'est la conscience même d'un artiste en peine de l'idéal, jamais satisfait, toujours aspirant au mieux. Il cherche, il tâtonne par des croquis, par des esquisses plusieurs fois répétées; seulement, particularité curieuse, son génie s'affirme dès l'abord. L'idée première qu'il jette sur le papier reste immuable dans ses lignes essentielles, seuls varieront aux essais successifs le coloris, l'ambiance, la dimension relative.

Prenons comme exemple l'élaboration de son grand tableau du Louvre : *La Justice et la Vengeance poursuivant le Crime.*

Cette élaboration se révèle en trois esquisses peintes et une étude poussée, toutes composées sur la même donnée originale.

Dans la première esquisse, plus chaude de coloration que le tableau du Louvre, à cause de la transparence des ombres frottées, une importance particulière est donnée au paysage, les personnages ont plus d'espace autour d'eux.

Les deux autres esquisses dont l'une appartient à notre

collègue, M. A. Joliet, reproduisent plus exactement les proportions définitives, mais ont moins de franchise, de liberté d'allure que la première.

Quant à l'étude poussée, elle mesure 1m 88 de haut sur 2m 23 de large et appartient à la collection Chaix d'Est-Ange. Exécutée dans une sorte de paysage lunaire à coloration blafarde, elle est d'un effet saisissant, plus séduisant, peut-être, que le tableau d'exécution qui a poussé au noir.

Une seconde étude du même genre peut se faire sur les deux exemplaires du *Zéphir se balançant sur l'onde*, provenant de la collection Eugène Mir.

Les deux toiles sont de mêmes dimensions : 1m 30 de haut sur 0m 95 de large. Toutes deux présentent le même adolescent aux chairs lumineuses détachées sur un fond sombre et chaud. Il y a dans cette antithèse de lumière et d'ombre une puissance qui fait songer au *Sommeil d'Antiope* ou au *Mariage de sainte Catherine*, du Corrège. Cependant, l'une des compositions, la première en date, se distingue par un modelé aux transitions bleutées très douces, mais conventionnelles, résultat probable d'une ébauche en grisaille traitée ensuite par des glacis. Dans la seconde composition, ces bleutés ont disparu pour faire place au modelé impalpable d'une large coloration chaude qui rappelle Henner.

On pourrait multiplier les exemples analogues : *Vénus et Adonis*, *Minerve conduisant le Génie des Arts à l'Immortalité* (projet de plafond pour le grand escalier du Louvre), dessins, esquisses peintes, portrait de l'impératrice Joséphine et bien d'autres.

Mais passons pour dire quelques mots des portraits de Prud'hon. Il y excelle, parce que la sûreté de son dessin lui donne la liberté de touche. Et là encore, cette touche moelleuse dans les lumières et les demi-teintes prend un relief vigoureux par l'opposition des grandes ombres.

Tout à l'opposé de David qui arrête nettement ses contours, Prud'hon perd volontairement la ligne en faisant passer le sujet dans le fond et le fond sur le sujet. Cette ligne pourtant se devine, se retrouve et le peintre se rapproche ainsi de la nature où le trait n'existe pas. Il donne par là-même à ses figures une vie incomparable par l'enveloppement de l'ambiance.

Hélas ! Prud'hon vivait au temps où le bitume, nouvellement introduit sur la palette des peintres, séduisait par la magie de sa chaleur et de sa transparence, sans qu'on ait encore pu se rendre compte de ses dangers. L'artiste en usa avec ivresse, tellement cette couleur perfide lui était commode pour ses masses d'ombres.

Et comme le bitume ne sèche complètement qu'au bout de longues années, il ne peut théoriquement demeurer intact que s'il se pose en une seule couche mince qui sera directement en contact avec l'air. Mais rarement l'artiste atteint du premier coup sa valeur définitive. Il revient sur sa première couche de bitume recouverte d'une mince pellicule qui lui donne un aspect de sécheresse apparente ; il emprisonne ainsi des dessous dont les réactions chimiques provoquent à la longue les craquelures, le noir et les boursouflures.

Aussi une bonne partie des œuvres de Prud'hon se ressentent-elles aujourd'hui des méfaits du bitume, particulièrement certains portraits qui ont exigé de plus nombreuses retouches. Parfois cependant, l'artiste sûr de lui-même et de son dessin employait son bitume en frottis laissant transparaître la toile et sans y revenir. Alors seulement ses ombres sont restées saines avec toute leur transparente légèreté. On peut s'en rendre compte en examinant la partie inférieure du superbe plafond de notre musée, heureuse interprétation d'une fresque de Pierre de Cortone au palais Barberini, et qu'on avait dressé en excellent éclairage au Petit-Palais. Il était facile de se rendre compte alors que le Temps avec sa faulx, largement traité dans le clair obscur du premier plan, est brossé d'un bitume délavé à l'essence qui laisse transparaître le dessin au fusain préparatoire. Et voilà qui n'a pas bougé !

Comme harmonie d'ensemble, Prud'hon est un charmeur un peu mystérieux. Il existe, dans quelques-uns de ses portraits, des trouvailles d'accents aux ajustements, qui font pousser les hauts cris à certains critiques, mais qui m'ont ravi, je l'avoue, justement à cause de leur indépendante personnalité.

Il y aurait beaucoup à dire sur ses pastels, ses vignettes, ses dessins, ses miniatures ; mais, pour ne point abuser, je me borne à quelques remarques.

Ses pastels procèdent de deux manières bien tranchées. Les uns rappellent, par leur fondu, leur velouté, les maîtres du dix-huitième siècle ; et les autres, par leur facture sabrée de hachures multicolores, apparaissent comme précurseurs des œuvres de nos modernes impressionnistes. Tels ces portraits de M. et Mme Rey, qu'on a pu voir à l'Exposition d'art ancien de Dijon et qui sont aujourd'hui passés dans la collection Wildenstein.

Et tandis que les vignettes de Prud'hon, exécutées sur commandes dans les moments de gêne, ravissent par l'aisance d'un travail prime-sautier et par le goût de l'ornementation, ses dessins, ses miniatures témoignent autant de conscience que

d'originalité. Je vois encore les visiteurs s'arrêter devant cette charmante tête de Vierge, modelée de hachures aux deux crayons, et dont notre musée s'enorgueillit à juste titre, je les vois admirer la délicieuse miniature de Mlle Mayer où l'artiste avait mis toute son âme.

On ne saurait assez dire l'impression profonde et complexe produite par ce merveilleux concours des œuvres du maître ; car le sensitif Prud'hon agit à la fois sur les sens et sur l'esprit. Et si, dans les allégories qu'il affectionne, dans les scènes mythologiques où il se complaît, l'artiste chante, sans se lasser, un hymne à la beauté du corps humain, il ne manque jamais du tact qui anoblit tout ce qu'il exprime. « Sa sensualité, dit Vaudoyer, ouvre le chemin aux plus beaux rêves, et ses tendres fruits de la chair sont les mirages d'un paradis perdu. »

E. Fyot,
Membre résidant.

A PROPOS DE FÉLIX TRUTAT
ET DE MATHURIN MOREAU

Une demande de renseignements relatifs à ces deux grands artistes dijonnais, m'a donné l'occasion de découvrir aux Archives de la Côte-d'Or quelques documents, dont l'Académie pourra juger intéressant de retenir la substance.

Trutat était entré à l'Ecole des beaux-arts de Dijon en 1837 ; dès la première année, il obtenait un second prix de dessin d'après la gravure et un second prix d'estampe ; en 1839, le premier prix d'estampe et le premier prix de modèle vivant en dessin ; en 1840, le premier prix d'un torse de modèle vivant en peinture ; enfin, en 1841, le premier prix de modèle vivant entier en peinture.

Il n'avait donc que dix-sept ans, lorsque son père, qui remplissait un modeste emploi d'agent au bureau de police de la ville, adressa au Conseil général de la Côte-d'Or, le 24 août 1841, une requête à l'effet d'obtenir en faveur de son fils une pension qui lui permît de poursuivre à Paris des études, dont il lui était impossible d'assumer les frais ; elle était appuyée par l'apostille suivante :

« Le directeur de l'Ecole des beaux-arts de Dijon est heureux de pouvoir porter, en faveur du jeune Félix Trutat, un témoignage qu'il mérite à tous égards.

» C'est un sujet laborieux, tout à fait hors ligne et plein d'avenir.

» En lui attribuant la pension qu'il sollicite, le Conseil général contribuera puissamment à développer en lui les heureuses dispositions qu'il a et qui ne peuvent manquer de tourner à l'avantage de l'élève distingué sur le sort duquel il est appelé à se prononcer et à l'honneur de l'Ecole de Dijon.

» A. Devosge.

» Dijon, le 24 août 1841. »

Dans sa séance du 4 septembre 1841, le Conseil général, désireux de favoriser l'épanouissement d'un talent déjà consacré par le témoignage du vieux maître, accorda au jeune lauréat de Dijon une pension de 800 francs pour pourvoir à son perfectionnement à l'Ecole des beaux-arts de Paris ; elle lui fut renouvelée pour chacune de ses deux autres années d'études, et figure à ce titre aux budgets départementaux de 1843 et 1844.

Avant d'en proposer la première réinscription, l'administration préfectorale avait, selon l'usage, demandé au directeur de l'Ecole des beaux-arts, à Paris, de vouloir bien noter exactement la conduite et les progrès de son pensionnaire et le rang qu'il occupait à l'Ecole ; à quoi le président de l'Ecole royale des beaux-arts, membre de l'Institut, avait, le 1er août 1842, répondu en ces termes :

« J'ai l'honneur de vous informer que ce jeune homme a été admis dans la section de peinture de l'Ecole le 30 mars dernier, que, depuis ce tems, il a constamment tenu une conduite irréprochable dans l'établissement et suivi avec assiduité les divers exercices auxquels il est soumis, et qu'enfin les résultats de ses travaux sont satisfaisants. »

On eût certes souhaité une appréciation moins banale sous la plume de Ingres que ce document d'ordre purement administratif, nécessaire, mais suffisant pour le but auquel il tendait, insuffisant toutefois pour satisfaire nos curiosités. Il faut se souvenir qu'à cette date Trutat n'avait encore que quatre mois de séjour à Paris ; visiblement Ingres se réservait.

Beaucoup plus probante, en effet, est une autre lettre du même jour que celui-ci adressait en réponse à une demande analogue sur le « jeune Mathurin Moreau ». Ce dernier était entré à l'Ecole des beaux-arts de Paris, un an avant Trutat, le 8 avril 1841, après avoir, au témoignage de son premier

maître Anatole Devosge (26 août 1840), « obtenu tous les prix » à l'Ecole de Dijon, et bénéficiait déjà de la pension départementale depuis seize mois ; son nouveau directeur avait pu le suivre et apprécier ses progrès :

« Je dois vous informer, écrit-il au préfet, que, depuis l'époque de son admission, ce jeune homme a toujours tenu dans l'établissement une conduite irréprochable, qu'il a montré beaucoup d'assiduité à suivre les différents exercices auxquels il était soumis et que les résultats de ses travaux sont très satisfaisants, ainsi que le constatent d'ailleurs les succès ci-après obtenus par ce jeune homme dans les différents concours d'émulation.

» Ces succès sont :

» Une seconde médaille sur une académie modelée d'après nature, obtenue dans le 3e trimestre 1841 ;

» Une troisième médaille sur une académie modelée d'après l'antique, obtenue dans le même trimestre ;

» Une seconde médaille sur une académie modelée d'après l'antique, obtenue dans le 1er trimestre 1842 ;

» Une mention au concours de la tête d'expression, du 18 mars 1842 ;

» Enfin, son admission au concours des grands prix de sculpture de cette année.

» Tous ces succès et la rapidité avec laquelle ils ont été obtenus par ce jeune homme dans l'espace d'une année seulement, constatent assez, par eux-mêmes, son aptitude, le zèle qu'il apporte à ses études, et le soin qu'il met à mériter que son département lui continue les encouragements qu'il veut bien lui accorder. »

F. Claudon,
Membre résidant.

COMBAT DE CHATEAUNEUF

(3 décembre 1870)

Nos *Mémoires* (1922, p. 411) donnent le récit du combat de Châteauneuf. Dans le courant de l'année, nous avions l'honneur d'être reçu à Sainte-Sabine par M. de Barbuat, le dévoué secrétaire général de cette belle association si connue et de si haute portée morale, appelée *Le Souvenir Français*, et là, il nous était réservé, au sujet de l'étude que nous avons publiée, d'éprouver

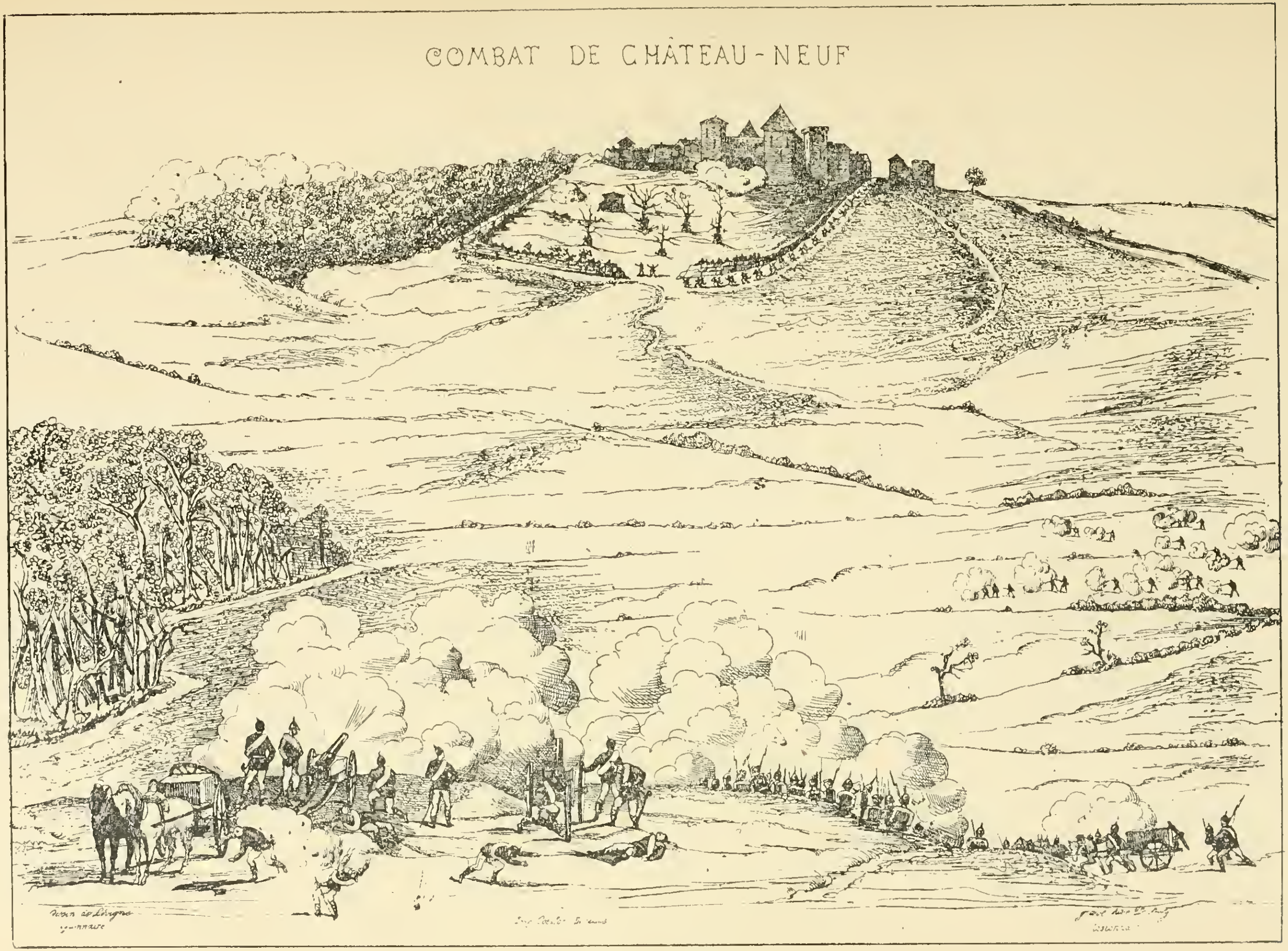

Le Souvenir Français, 229, Fg St-Honoré, Paris, au **Général DUPLESSIS**, Président du Comité de Dijon

une grande joie que comprendront ceux qui s'adonnent aux recherches historiques.

Mme de Barbuat, la mère de notre hôte, entourée de sa charmante famille, enfants et petits-enfants, assistait à cette réunion et, au cours d'une intéressante causerie, elle voulut bien nous retracer, avec une vivacité d'esprit et une mémoire remarquables, les souvenirs qu'elle avait conservés de cette journée du 3 décembre 1870, car, à cette date, elle habitait avec ses parents, la même propriété où nous nous trouvions en ce moment.

Elle assista au départ des Allemands et peu après à l'entrée des Français à Sainte-Sabine. Les premières troupes qui se présentèrent à l'entrée du village furent les Chasseurs volontaires du Rhône, du commandant Marengo, et voici en quels termes ce dernier raconte cet épisode dans l'historique de son bataillon (1) :

« Tableau touchant que celui qu'on vit en entrant dans ce village, coupé en deux par la route : les femmes, la moitié en négligé, embrassaient et bénissaient, les yeux pleins de larmes, nos soldats, les appelaient des frères libérateurs, les encourageaient en leur offrant pain, vin, eau-de-vie, cigares, tout enfin ce qu'ils avaient pu soustraire à la rapacité de ces hordes barbares. A la porte du château, deux gentilles demoiselles, accompagnées de leur mère, toutes trois en deuil, ne permettaient pas à qui que ce soit de passer, sans l'obliger à se servir de pain et de vin à volonté. Les Chasseurs, étant les premiers, purent boire assez pour se faire passer le goût du mouton sans sel mangé la veille à Lusigny. Le commandant Marengo ne put refuser une bouteille de vieux bourgogne que lui offrit une des demoiselles avec la gentillesse et le charme qui caractérisent les belles Bourguignonnes. »

Mme de Barbuat a conservé de cette journée une foule de souvenirs de guerre, des armes, des balles, des casques, etc., et entre autres choses, elle possède un dessin que nous sommes heureux de présenter à l'Académie. Il représente l'artillerie allemande bombardant Châteauneuf de la position qu'elle occupait au début de la journée au sud de Vandenesse. Sans être très exact comme représentation du terrain, il est intéressant à examiner et à conserver. Il est signé du nom de Lévigne, et l'auteur accompagne son nom de son titre de légionnaire. De la 2e légion, sans doute, puisque la 1re combattant sur les hauteurs comme dans les bois de Châteauneuf, ne pouvait pas voir le terrain sous cet aspect. Quant à la 2e, on se rappelle qu'elle

(1) *Historique du bataillon des Chasseurs volontaires du Rhône. Campagne de 1870-71.* Lyon, Jevain et Bourgeon, p. 26.

faisait partie de la colonne de gauche, qu'elle passa par Sainte-Sabine et Vandenesse, et que de ce dernier point Châteauneuf et ses abords immédiats se présentent aux yeux de l'observateur tels qu'ils figurent sur ce dessin. La 2e légion prit une part minime au combat et le dessinateur eut donc tout le temps de faire sur place ce rapide croquis.

Quoi qu'il en soit, nous ne saurions trop remercier M. de Barbuat — ce Bourguignon de grand cœur — de son extrême amabilité, car non seulement il voulut bien autoriser la reproduction du document publié dans ce recueil, mais encore il tint à la prendre à son compte et à en offrir les exemplaires aux membres de l'Académie de Dijon. Qu'il reçoive donc ici l'expression sincère de la vive gratitude de notre compagnie.

Général R. Duplessis,
Membre résidant.

DÉCOUVERTE D'UN BUSTE DE LOUIS XIV
PLACE BOSSUET, N° 1

Le 30 juin 1922, la maison Laffay procédant à une installation de T. S. F. sur l'immeuble qu'elle occupe place Bossuet, n° 1, fit creuser un trou dans le sol d'une arrière-cour pour établir une prise de terre. Le jeune ouvrier chargé de le faire rencontra sous sa pioche une pierre qu'il martela malheureusement pour la dégager. N'y pouvant parvenir, il écarta la terre et découvrit un buste de Louis XIV, plus grand que nature, sur lequel étaient plantés deux petits échalas, sortes de témoins. Contre la tête du buste se trouvait une autre tête de roi d'une époque antérieure. Toutes deux sont sculptées dans la pierre de Dijon.

Le buste de Louis XIV est plein de noblesse et de majesté. Le roi-soleil est représenté à un âge avancé déjà, c'est-à-dire dépassant la cinquantaine. Le modelé du visage accuse, malgré la flatterie ordinaire des artistes, certains creux, des bajoues qui dénotent les atteintes de la vieillesse. La perruque magnifiquement ondulée retombe sur les épaules, largement découvertes par la cuirasse romaine, entourée d'une chlamyde. La hauteur totale du buste, de la pointe de la perruque aux pectoraux, est de 0m 80. Celle de la tête, de la pointe de la perruque au menton, de 0m 37, et la largeur des épaules mesure 0m 85.

C'est une œuvre très belle, en dépit des éraflures produites

par la pioche. On peut fort bien l'attribuer à Jean Dubois qui mourut en 1694. Il existe d'ailleurs une ressemblance frappante entre la tête exhumée et celle du Louis XIV terrassant l'hérésie que Dubois sculpta, vers 1688, sur une des cheminées du Logis-du-Roi.

La seconde tête, de grandeur naturelle, dénote un admirable réalisme qui n'exclut pas la noblesse. Les yeux sont expressifs, le nez bien modelé, très individuel et paraît taillé d'après nature. La barbe sobrement indiquée est courte et adopte l'ovale du visage. L'oreille elle-même, qui trahit parfois, aussi bien que les mains, la culture incomplète de l'artiste, l'oreille est ici parfaitement irréprochable. Les cheveux courts sont coiffés d'une couronne formée d'un bandeau à cabochons surmonté de fleurs de lys, dont on retrouve encore des amorces. Cette sculpture rappelle étonnamment les têtes de retombées des arcs d'ogive à Notre-Dame de Dijon. Au fait, elle eut peut-être jadis une destination analogue révélée encore par la forme du cou brisé et la cassure marquée derrière le crâne qui adhérait à la pierre. Cette tête représentait sans doute un roi biblique de l'ascendance mariale. Il se peut encore qu'elle appartenait à un gisant du treizième ou plutôt du quatorzième siècle.

Il faut se rappeler qu'au dix-septième siècle les prêtres de l'Oratoire furent installés au milieu de la grand'rue Saint-Jean (Bossuet actuelle), dans l'immeuble occupé maintenant par la maison Gros (commerce de fers et charbons), où se voient encore, dans la cour, deux piliers de la chapelle. Les Oratoriens succédèrent ainsi, en 1631, aux religieux du Val-des-Choux qui s'étaient établis à cette place au début du quatorzième siècle. Ces prêtres de l'Oratoire, institués pour aider le clergé dans une foule d'œuvres charitables ou religieuses, s'occupèrent plus spécialement des séminaires. Et comme le séminaire du diocèse, longtemps entretenu à Langres, avait été transporté, en 1660, dans l'église de la Madeleine, à Dijon, mais s'y trouvait fort mal, les Oratoriens offrirent d'aménager à leurs frais les bâtiments connexes à leur établissement, c'est-à-dire ceux des n^{os} 1 et 3 de la place Bossuet, afin d'y installer le séminaire. Celui-ci porta désormais le nom de grand séminaire de l'Oratoire, et lorsque survint la Révolution, les séminaristes dispersés se virent bientôt remplacés par les ecclésiastiques incarcérés comme suspects.

De ce qui précède on pourrait conclure que le séminaire de l'Oratoire, établi grand'rue Saint-Jean par lettres patentes de Louis XIV, en 1680, tint à honneur d'avoir dans ses jardins, dans une cour ou une grande pièce, le buste du roi. N'est-il pas

naturel qu'au moment de la dispersion des prêtres, en 1792, ils aient précipitamment caché dans la terre ce buste compromettant et d'une belle tenue artistique ? Ces deux échalas plantés sur lui auraient été des avertisseurs pour inviter le piocheur éventuel à la prudence : avertisseurs bien inutiles, hélas ! en l'occurrence. Quant à la tête de roi, elle aurait été soigneusement placée contre le buste pour motif analogue, soit qu'elle provînt de l'ancienne chapelle du Val-des-Choux (quatorzième siècle), soit qu'elle eût été apportée d'ailleurs.

Il est fort possible que d'autres objets se retrouveraient en élargissant les fouilles [1].

E. Fyot.

12 juillet 1922. *Membre résidant.*

LE MÉDAILLIER DE L'ACADÉMIE

NOTICE N° 5

Médailles à légendes hébraïques.

Les trois médailles de ce genre que possède notre Académie existent également dans la collection des trente-sept médailles et amulettes à légendes hébraïques conservées au cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.

Dans une notice insérée dans la *Revue de numismatique*, M. Moïse Schwab écrit ce qui suit au sujet de cette collection : « Ces médailles sont restées jusqu'ici inexpliquées, et aucun savant ne s'est donné la peine de les étudier sérieusement. Prises isolément, ces médailles sont d'un intérêt médiocre, puisqu'elles sont de basse époque et ne remontent guère au delà des seizième et dix-septième siècles, ou sont même en partie de date plus récente ; par conséquent elles n'offrent pas la valeur de documents historiques que comportent avec elles les monnaies anciennes [2]. »

1° En ce qui concerne la première de nos médailles, on voit à l'avers l'effigie du Christ, de profil à gauche, et au revers une

---

1. Depuis cette communication, le buste de Louis XIV et la tête de roi ont été vendus par M. Striffling, propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts, à M. Mouret fils qui se propose d'en orner son hôtel à Dijon.

2. Médailles et amulettes à légendes hébraïques (*Revue de numismatique*, année 1898, p. 241).

inscription hébraïque disposée sur quatre lignes. En voici la traduction, due à l'obligeance de M. David Berman, rabbin de la communauté de Dijon : « Jésus de Nazareth, Christ de Dieu et homme à la fois. » M. Berman a ajouté cette intéressante remarque : la lecture de cette médaille n'offre aucune difficulté ; il est à remarquer seulement que l'écriture n'est pas celle de nos textes hébreux imprimés qui est carrée, elle est beaucoup moins régulière et copiée sur un modèle écrit à la plume d'oie.

A propos d'une médaille du même genre, achetée à Rome, en 1898, par M. Boyer d'Agen, M. H. de la Tour, le savant conservateur du cabinet des médailles, fit à la Société des antiquaires de France une communication dont nous extrayons les lignes suivantes : « Ce type du Christ est loin de remonter aux premiers temps apostoliques » et on aurait tort de croire à « une frappe fort antique ». Cette médaille a été simplement coulée à l'époque de la renaissance et elle n'est pas antérieure à l'époque du seizième siècle. Elle appartient à un petit groupe de pièces très intéressantes, portant toutes le buste du Christ, de profil, d'un type très particulier et d'un style nettement caractérisé. Ce type est une création de l'école milanaise et peut-être, si on tient compte de certains rapprochements et de divers indices, pourrait-on en attribuer la paternité à Léonard de Vinci lui-même [1]. »

Notre médaille ne diffère de celle de M. Boyer d'Agen que par une légère modification dans la disposition des termes du texte qui reste le même ; nous pouvons donc, en toute conscience, lui appliquer les conclusions de M. de la Tour. On croit, devons-nous ajouter, que, suivant un usage longtemps observé à Rome, cette médaille fut donnée aux nouveaux convertis et à ceux surtout qui avaient abjuré le judaïsme.

En définitive, si au point de vue historique pur cette médaille n'est pas de grand intérêt, elle est néanmoins digne d'être retenue, en raison du nom de Léonard de Vinci qui semble devoir lui être rattaché.

2° Médaille de bronze : module 0m 35. A l'avers, buste de Moïse, à droite, orné d'une longue barbe et portant au front les rayons qui, sous forme de cornes, symbolisent le génie du législateur sacré. « C'est, suivant la remarque de M. Moïse Schwab, l'expression d'une idée aussi réaliste que dure en

1. Procès-verbaux de la Société des antiquaires de France (séance du 14 décembre 1898).

sculpture, permise seulement à un Michel-Ange[1]. » Légende circulaire, en hébreu : « Moïse, le maître de tous les prophètes .» Revers : dans le champ, les tables de la loi contenant les premiers mots de chaque verset du décalogue. En exergue, la date 587 (en hébreu) du calendrier israélite, qui correspond à l'année 1827 de l'ère chrétienne. Aucune légende ne figure sur ce revers.

Cette très belle médaille, moderne, provient d'un don de M. Gerson, ancien rabbin de Dijon et ancien membre de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or. Nous en devons la traduction à M. le rabbin Berman ; mais il nous a été impossible jusqu'ici, de savoir la raison qui a motivé, en 1827, la frappe de cette médaille.

3° Médaille de bronze du module de 0m 44. Avers : dans le champ, un vase (coupe sacrée) d'où émergent trois grappes de raisin, placé entre une mitre sacerdotale à droite et un schofar[2] à gauche. Au-dessus de chacun de ces deux objets, se trouve la lettre initiale du mot qui les désigne en hébreu. Légende : « L'Eternel garde Israël, roi vaillant, à Jérusalem. »

Revers : au centre, un olivier (qui fournit l'huile sainte, l'huile d'onction), flanqué à gauche d'un vase destiné à contenir l'huile, et à gauche d'une couronne royale. Au-dessus ou à côté, deux lettres initales des mots hébreux signifiant huile et couronne. Légende circulaire : « Sicle de David, resté caché dans le trésor de Sion, à la maison du Temple. »

Cette pièce est-elle une monnaie (sicle), une médaille à proprement parler ou une amulette ? Nous penchons pour cette dernière hypothèse, car on aperçoit sur la tranche, en un point correspondant à la partie supérieure du dessin de chaque face, un exhaussement aplani qui semble être la base du support d'un anneau.

L'exemplaire identique qui existe au cabinet des médailles a donné lieu à la remarque suivante de M. Moïse Schwab : « Le quatrième mot de la légende (celle du revers) est douteux et l'ensemble du texte révèle un faussaire bien ignorant qui a fabriqué un prétendu sicle. » C'est également l'avis de M. le rabbin Berman qui nous a donné l'explication des dessins et inscriptions figurant sur cette médaille et qui, en outre, affirme la fausseté de cette médaille du fait que les caractères hébraïques des deux légendes ne sont pas de l'époque à laquelle appar-

1. Médailles et amulettes à légendes hébraïques, *loc. cit.*

2. Schofar, trompe ou corne dont le rabbin se sert dans les cérémonies du Rosch-Haschanah (nouvelle année).

tiendrait ce sicle, s'il était vrai. Ces légendes auraient dû être écrites en caractères phéniciens et non en caractères d'une époque moderne, car les sicles (en hébreu : *shekets*) sont de la plus haute antiquité et remontent à l'époque de Simon Macchabée.

L'exemplaire de l'Académie est donc la copie maladroite d'un ancien sicle, ou une pièce quelconque due à l'imagination fertile d'un imposteur.

Général R. Duplessis,
Membre résidant, conservateur du médaillier.

NOTES MÉTÉOROLOGIQUES ET ASTRONOMIQUES

Observatoire de la Guette, l'Isle-sur-Serein (Yonne). Altit. 243^{m} 25. — Résumé mensuel des observations météorologiques des troisième et quatrième trimestres 1922 :

1922	BAROMÈTRE			HUMIDITÉ			THERMOMÈTRE			PLUIE		Vents dominants
	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Jours	m/m	
Juin.	757	743	749,7	89	22	63,5	29	3	15,1	13	106,0	NNO.
Juil.	756	739	750,8	89	20	62,8	29	1	15,6	13	48,0	OSO.
Aout.	757	742	749,7	90	12	61,2	30	4	16,2	10	75,2	SO, ONO.
Sept.	760	733	749,1	86	23	64,5	27	0	11,4	14	75,0	SO.
Oct.	756	733	747,6	87	28	68,6	20	— 5	5,9	16	66,0	SO.
Nov.	762	730	753,3	85	37	67,6	9	— 8	1,9	12	76,5	SO.

Juin. — Mois très pluvieux. Un orage (le 1er). Ondées orageuses le 2.

Juillet. — Mois de chaleur moyenne. Pluvieux. Ondées orageuses fréquentes. Orages les 6, 16 et 24.

Aout. — Mois plus froid que la moyenne. Nébuleux et assez pluvieux. Ondées orageuses fréquentes. Pas de manifestations électriques violentes. Orages les 1er, 15, 22, 23 et 29.

Septembre. – Pression moyenne, température normale, humidité et pluie moyennes. Assez forte dépression du 12 au 15 (733).

Octobre. — Pressions basses. Temps nébuleux, température froide. Humidité et pluie moyennes. Assez forte dépression du 29 au 31 (733).

Novembre. — Hautes pressions à partir du 10. Temps généra-

lement beau, mais très humide quoique moyennement pluvieux. Température normale pour l'époque. Forte dépression du 1er au 4 (730). Pas de chutes de neige.

Été 1922

Pluie totale : 229m/m2 (36 jours de pluie).

Baromètre :	maximum,	757 ;	minimum,	739 ;	moyenne,	750.
Thermomètre :	—	+ 30 ;	—	+ 1 ;	—	+ 15,6.
Hygromètre :	—	90 ;	—	12 ;	—	62,5.

Considérations générales : Humide, pluvieux, assez froid. Pressions basses. Tendance orageuse, mais sans manifestations électriques violentes.

Une anthélie. — Le jeudi 28 septembre dernier, nous parcourions en automobile, mon parent, M. Ch. de Morillon, et moi, accompagnés du chauffeur Louis Bourriou, la route nationale d'Auxerre à Vermenton (Yonne), pour rentrer à l'Isle-sur-Serein. Il était environ 18 h. 15, heure légale, et le soleil allait se coucher. Une forte averse, qui avait duré plus d'une heure, poussée par un vent d'ouest assez fort, s'était abattue sur la contrée et venait de se terminer. Les nuées, épaisses et basses, remplissaient toute la partie orientale du ciel, vers laquelle elles s'enfonçaient, formant un vaste rideau de couleur uniforme bleu-ardoise foncé, et laissant derrière elles un ciel outremer embrumé de légers voiles de brouillards très élevés, qui empruntaient au soleil des reflets d'or et de pourpre. Au milieu de cette déchirure, quelques cumulus, aux découpures rondes et nettes, flottaient comme des balles de coton, colorés d'une teinte vermillon très vive. Le spectacle de ce ciel bouleversé, dont les deux moitiés formaient contraste, faisait l'objet de notre admiration, et, sous cette lumière aux couleurs si différentes, la campagne de cette fin de saison empruntait un éclat d'une vivacité singulière, qu'accentuaient encore les teintes riches des arbres et des vignes.

Le soleil, à peine masqué par les voiles légers qui estompaient l'orient, descendait de plus en plus vers l'horizon.

A ce moment, tournant les yeux vers l'est, j'aperçus un spectacle étrange : tracés sur le fond ardoisé des nuées qui couvraient le ciel de ce côté, de grands faisceaux, semblables à ceux qui se voient quelquefois lorsque le soleil se trouve caché derrière les nuages, s'inscrivaient en gris clair, légèrement argenté. Mais ces faisceaux semblaient provenir d'un soleil qui ne serait pas encore levé ou qui serait couché à l'est ! Ce phénomène, qui progressait du nord au sud en même temps que

l'automobile, dura un quart d'heure environ. Il était formé d'un faisceau central, perpendiculaire à la ligne d'horizon qui se trouvait surélevée en raison de l'altitude des hautes collines bordant la vallée de l'Yonne, sur sa rive droite, entre Vincelles et Cravant. De chaque côté de ce faisceau central, et symétriquement, deux séries de trois faisceaux plus étroits semblaient diverger du même point central, situé au-dessous de l'horizon, exactement à l'opposé du soleil couchant.

Enfin, vers le nord, un autre faisceau qui n'avait pas, du côté sud, son symétrique, était très incliné sur l'horizon.

Ce splendide météore, dont nous admirions l'intensité, redoubla d'intérêt lorsqu'il s'augmenta tout à coup à nos yeux de deux portions d'arc-en-ciel, dont les couleurs très vives contrastaient violemment avec le fond toujours gris ardoisé du ciel. On eut dit une immense roue dont les faisceaux formaient les rayons, et l'arc-en-ciel la jante !... Malheureusement, l'arc n'était pas complet et ne nous offrait de visible que deux portions de circonférence séparées par les rayons les plus centraux.

J'ai pu noter que, surtout du côté sud, l'arc était visible *devant* les faisceaux qui semblaient fuser très nettement derrière lui. Du côté sud, la partie supérieure de ces faisceaux ne se distinguait presque plus après avoir dépassé l'arc-en-ciel. Quelques légers nuages, que le soleil, à l'opposé, colorait en vermillon

pâle, flottaient devant l'ensemble du météore, que j'ai pu, à l'aide d'un croquis rapide, reconstituer aussi fidèlement que possible dans le dessin ci-joint.

Vers 18 h. 30, lorsque le soleil fut couché, le météore perdit peu à peu de son intensité. L'arc disparut le premier, puis les faisceaux clairs s'estompèrent peu à peu, et les nuées grises qui s'enfonçaient toujours davantage vers l'est, reprirent une teinte uniforme et de plus en plus foncée, en raison de l'approche de la nuit.

C'est la première fois que j'ai observé un semblable phénomène, qui rentre dans la famille des anthélies, et qui semble dû à la fois à la réfraction et à la diffraction de la lumière en présence des couches de brouillard de densités différentes et plus ou moins élevées, dont l'ensemble formait les nuées orageuses de cette soirée d'automne.

J'ajoute une remarque qu'il m'a paru intéressant de noter, à savoir que la position du soleil réel et celle du soleil anthélique ne paraissaient pas symétriques en élévation, par rapport à la ligne *réelle* d'horizon, compte tenu du relèvement de cette ligne à l'est, en raison de la plus grande hauteur des collines. Le soleil réel était encore visible *au-dessus* de la ligne d'horizon, tandis que le point où aurait dû se trouver le soleil anthélique, d'où divergeaient les faisceaux lumineux, se trouvait très *au-dessous* de cette ligne. Ce phénomène était très certainement dû à la réfraction qui surélève les astres à leur lever et à leur coucher. Il semble que les conditions spéciales des jeux lumineux, dont l'ensemble constituait le phénomène observé, permettaient précisément de se rendre compte *de visu* de la valeur de cette réfraction, qui atteint 33 minutes d'arc, soit un peu plus que la valeur du diamètre solaire apparent, mais qu'il ne m'a pas été possible, faute des instruments nécessaires, de mesurer avec une précision utile.

Observatoire de La Guette, 20 octobre 1922.

G. Bidault de l'Isle,
membre non résidant.

Occultation d'Aldébaran. Dijon, 17 août 1922. — Je suis en observation à 2 heures. Ciel très pur et pas de vent. Je vois arriver lentement le croissant lunaire sur l'étoile, spectacle bien visible à l'œil nu. Le contact va avoir lieu : Aldébaran paraît blanc et non rouge, pas de libration comme pour l'occultation de Vénus; le jour commençant à poindre, la lune perd de son éclat et devient blanche aussi; le contact a lieu à 2 h. 47 exactement. Aldébaran a paru se poser sur la lune dans une petite

dépression, puis nettement a disparu, pour réapparaître sur le limbe cendré à 3 h. 58 (heure de la tour Eiffel) ; je n'ai pu déterminer exactement l'emplacement des points de contact.

M. C. Flammarion, dans *Les étoiles*, à l'article « Constellation du Taureau », donne l'explication suivante du phénomène de pénétration que j'ai observé : « Aldébaran est une belle étoile rougeâtre, elle se trouve sur le chemin de la lune ; quand l'astre des nuits passe devant l'étoile, celle-ci paraît quelquefois pénétrer dans son disque, effet que l'on a attribué à la réfraction d'une atmosphère lunaire, mais qui peut être dû seulement à la différence de réfrangibilité entre ses rayons rouges et ceux de notre pâle Phœbé. »

A. Labrosse,
Correspondant.

BIBLIOGRAPHIE

Le Livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis, composé par Jean sire de Joinville et tourné en français moderne par André Mary. Bois dessinés et gravés par Mme S. Lewitska. — Le Livre catholique, les éditions G. Crès et Cie, MCMXXII, in-8° de 5 et CCCXLIX pages (tiré à 1.720 ex.).

Le nouveau traducteur de Joinville n'est pas un inconnu pour les lecteurs bourguignons ; en M. André Mary, on reconnaît le translateur exercé de la *Chastelaine de Vergy*, de *Frêne et Galeran*, de la *Pucelle à la rose*, dont on entretenait naguère, en un autre recueil, le public de cette province [1]. Poète de l'école romane, familiarisé par un long commerce avec les vieux auteurs français, très versé dans les arcanes de la philologie romane, encouragé par les plus éminents romanistes contemporains, M. Mary paraissait spécialement désigné pour tenter de mettre à la portée du public moderne l'un des plus fameux monuments de la langue française et de la littérature courtoise. Les circonstances dictaient au traducteur une version agréable et claire, plutôt que savante ; sans rien sacrifier de l'exactitude désirable, il a réduit l'emploi des termes anciens à un nombre restreint de mots, énumérés et expliqués dans un sobre appendice. C'est par un choix judicieux, comme le sien, que des

1. *Revue de Bourgogne* du 1er mars 1921.

termes tombés en désuétude, et pourtant très utiles, rentrent dans la langue générale, sous le bénéfice d'un heureux postliminium.

Franchise, loyauté, charité, piété, intransigeance sur le devoir et le dû, mesure, dignité, aisance, esprit, délicatesse, belle humeur, on retrouvera toutes ces vertus de notre race, tous ces traits bien français dans leur assemblage, sous la plume du nouveau remanieur, et les connaisseurs vérifieront avec quel soin, avec quelle habileté entendue, le tour naïf, enjoué et subtil à la fois du langage champenois a été transporté dans le nouveau récit. On y voit revivre par l'anecdote familière, dans le détail concret de la vie quotidienne, durant une expédition militaire de six années, le roi le plus saint, le plus exemplaire, le plus soucieux de son peuple, et le plus loyal, le plus courtois, le plus enjoué des chevaliers, homme d'épée ou de plume, selon qu'il lui plaisait.

En renouvelant à l'usage du grand public ce livre fameux, M. Mary a bien travaillé pour la cause de la littérature nationale. En rendant accessible à tous un monument de notre prose qui illustre à merveille l'ancien raffinement des idées et des mœurs en France, notamment dans leurs rapports avec les choses de la guerre, il aboutit fortuitement, mais efficacement, à démontrer l'ancienneté de la civilisation française en face de la barbarie consciente du germanisme, opprobre perpétuel du genre humain.

Le public bourguignon, en particulier, prendra un vif plaisir à lire ici les traits de chevalerie, de conseil ou de caractère de Jocerant de Brancion, de Philippe de Toucy, de Pierre de Courtenay, du duc Hugues III, de Guy de Mello, évêque d'Auxerre, et de quelques autres personnages notoires de l'histoire régionale.

Etabli selon le type d'une série, « Le Livre catholique », qui comprend déjà l'*Imitation de Jésus-Christ*, les *Poésies religieuses* de Verlaine, etc., ce volume s'agrémente d'une quinzaine de grands bois taillés qu'inspire la pure tradition de l'art xylographique au quinzième siècle. L'exemplaire que j'ai sous les yeux est tiré en noir et en vermillon sur un vélin de Rives d'une pâte opulente. La livrée du volume est aussi attrayante que son texte recommandable.

J. L.

TABLE

SCIENCES

La photo-électricité, par M. A. Boutaric, p. 1. — L'anaphylaxie, par M. le docteur Domec, p. 37. — Cadrans solaires des musées de Dijon, par M. le commandant Terver, p. 80. — Pourquoi on ne voit pas la plaine du haut des montagnes, par M. Vallot, p. 111.

Météorologie et astronomie. — Eclipse partielle de soleil, par M. A. Labrosse, p. 114. — Une trombe d'eau, par M. Bidault de l'Isle, p 115. — Notes de l'Observatoire de la Guette, p. 180, 193. — Une anthélie, par M. Bidault de l'Isle, p. 194. — Occultation d'Aldébaran, par M. Labrosse, p. 196.

Botanique. — Le *Barbula hornschuchiana*, par M. l'abbé Fournier, p. 104. — L'*Arabis alpina*, en Côte-d'Or, par M. Genty, p. 117. — Compte rendu de la commission de la flore régionale (séance du 20 avril 1922), p. 119. — Une hépatique nouvelle pour la Côte-d'Or : le *Metzgeria pubescens*, par M. Genty, p. 139. — Le *Matricaria discoidea*, à Dijon, par M. Genty, p. 154. — Flore intéressante de la région d'Is-sur-Tille, par M. Noël Garnier, p. 157.

Géologie et Hydrologie. — Projets d'amélioration du régime des eaux à Nuits-Saint-Georges, par M. Derône, p. 27. — Analyse des travaux récents de M. R. Charpiat, par M. Chaput, p. 174.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Note sur une lettre du duc d'Epernon, datée de 1613, par M. Drouot, p. 153.

HISTOIRE LOCALE

Un plan populaire du vieux Dijon, par M. le colonel Andrieu, p. 7. — Un soldat bourguignon, Jean Theurel (1699-1807), par M. le général Duplessis, p. 52 et 94 (avec portrait). — Fondation de la Confrérie de Saint-Martin, patron des vignerons de Dijon (1498), par M. Cornereau, p. 124. — Fête de la confédération des gardes nationales de l'ancienne province de Bourgogne (18 mai 1790), par M. le général Duplessis, p. 164. — Combat de Châteauneuf (3 décembre 1870), par M. le général Duplessis, p. 186.

BEAUX-ARTS

L'exposition des manuscrits à peintures de la bibliothèque de Dijon, par M. Oursel, p. 171. — Les retables de Jean de Baerze ; identification

des personnages, par M. A. Joliet, p. 141. — Quelques notes sur la technique de Prud'hon, par M. E. Fyot, p. 181. — A propos de Félix Trutat et de Mathurin Moreau, par M. F. Claudon, p. 184. — Découverte d'un buste de Louis XIV, place Bossuet, par M. E. Fyot, p. 188.

ARCHÉOLOGIE. — NUMISMATIQUE

Mâlain et le Mediolanum celtique, par M. Gasser, p. 44. — Le médaillier de l'Académie, par M. le général Duplessis, p. 65, 98, 134, 177 et 190. — L'énigme d'Alesia, d'après l'ouvrage de M. Colomb, par M. Henry Corot, p. 105. — A propos des fouilles d'Alise, par M. le docteur Epery, p 109. — Le Mont Afrique et l'histoire primitive de la région de Dijon, par M. Bouillerot, p. 121. — La voie d'Agrippa et le *Castrum Divionense*, par M. Fourier, p. 146.

BIBLIOGRAPHIE

Un des maîtres de la médecine légale, François Chaussier, par M. Remontet, p. 108. — *Le livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis*, composé par Jean, sire de Joinville, et tourné en français moderne par André Mary, p. 197.

Imp. Jobard, Dijon.

SOMMAIRES

des précédents fascicules.

Mémoires. **Janvier 1922.**

J. Brunhes. — La puissance de l'opinion publique, p. 1.

J. Pionchon. — A.-L. Hurion, sa vie et ses travaux, p. 23.

H. Drouot. — Flavigny contre Dijon (1589), p. 47.

Bulletin. — La photo-électricité, par A. Boutaric, p. 1. — Un plan populaire du vieux Dijon, par le colonel Andrieu, p. 7. — Le régime des eaux à Nuits-Saint-Georges, par J. Derône, p. 27.

Mémoires. **Février 1922.**

E. Estaunié. — La crise du roman français, p. 121.

Baron L. Thenard. — La synthèse de l'ammoniaque, p. 141.

H. Chabeuf. — Edouard Darviot (1859-1921), p. 159.

H. Drouot. — Observations sur les Mémoires de Guillaume de Saulx-Tavanes, p. 169.

Bulletin. — L'anaphylaxie, par le Dr Th. Domec, p. 37. — Mâlain et le Mediolanum celtique, par A. Gasser, p. 44. — Un soldat bourguignon, Jean Theurel (1699-1807), par le général R. Duplessis, p. 52.

Mémoires. **Mars 1922.**

A. Boutaric. — La lumière, p. 177.

Abbé M. Chaume. — Le sentiment national bourguignon, de Gondebaud à Charles le Téméraire, p. 195.

Bulletin. — Le médaillier de l'Académie, notice n° 1, par le général R. Duplessis, p. 65. — L'exposition des manuscrits à peintures de la Bibliothèque de Dijon, par C. Oursel, p. 71. — Note sur un ancien livre imprimé à Dijon, par A. Cornereau, p. 78. — Cadrans solaires des musées de Dijon, par le commandant Terver, p. 80.

Mémoires. **Avril 1922**

Abbé M. Chaume. — Le sentiment national bourguignon. Notes additionnelles, p. 261.

E. Chaput. — Le sens des synthèses géologiques en Bourgogne, p. 309

M. Deslandres. — Le Crédit immobilier populaire de Dijon, p. 331.

Bulletin. — Jean Theurel, notes complémentaires, par le général R. Duplessis, p. 93. — Le médaillier de l'Académie, notice n° 2, par le même, p. 98. — Notes botaniques : le *Barbula Hornschuchiana*, Edition d'une Flore régionale, p. 104. — Bibliographie analytique.

Mémoires. **Mai 1922.**

F. DAGUIN. — Faune ornithologique de l'arrondissement de Châtillon, p. 341.

Général R. DUPLESSIS. — Combat de Châteauneuf (3 décembre 1870), p. 411.

Bulletin. — A propos des fouilles d'Alise, par le docteur EPERY, p. 109. — Pourquoi on ne voit pas la plaine du haut des montagnes, par J. VALLOT, p. 111. — Notes météorologiques et astronomiques : L'éclipse partielle de soleil (18 mars). Une trombe d'eau (26 avril). Le croissant lunaire (28 avril), p. 114. — Notes botaniques : L'*Arabis alpina*. Edition d'une Flore, p. 117.

Mémoires. **Juin 1922.**

Ernest CHAPUT. — Observations géologiques sur la Montagne de Bar, p. 465.

Chanoine René MOISSENET. — La première page de l'histoire de la Maîtrise de la Cathédrale, p. 473.

Auguste GASSER et Ch. FAITOUT. — Histoire de la paroisse et du prieuré-cure d'Autrey, p. 483.

Bulletin. — Le Mont-Afrique et l'histoire primitive de la région de Dijon, par Raoul BOUILLEROT, p. 121. — Fondation de la Confrérie de Saint-Martin, patron des vignerons de Dijon, par A. CORNEREAU, p. 124. — Le Médaillier de l'Académie, notice n° 3, par le général R. DUPLESSIS, p. 134. — Notes botaniques : Une hépatique nouvelle, le *Metzgeria pubescens*, p. 139.

Mémoires. **Juillet 1922.**

Auguste GASSER et Ch. FAITOUT. — Histoire de la paroisse et du prieuré-cure d'Autrey *(suite et fin)*, p. 597.

André MARY. — Amadas et Idoine, p. 685.

Bulletin. — Les retables de Jacques de Baerze, identification des personnages, par A. JOLIET, p. 141. — La voie d'Agrippa et le Castrum divionense, par G. FOURIER, p. 146. — Note sur une lettre du duc d'Epernon, 1613, par H. DROUOT, p. 153. — Notes botaniques : Le *Matricaria discoidea*, p. 154.

Mémoires. **Août 1922.**

Joseph BILLIOUD. — Les Etats de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles.

Bulletin. — Flore intéressante de la région d'Arc-sur-Tille, par N. GARNIER, p. 157. — Fête de la Confédération des Gardes nationales de l'ancienne province de Bourgogne (1790), par le général R. DUPLESSIS, p. 164. — Analyse des travaux de M. Charpiat (Les Potamides tertiaires, Les Alluvions quaternaires dans la vallée inférieure de la Marne), par E. CHAPUT, p. 174. — Le Médaillier de l'Académie, notice n° 4, p. 177. — Notes météorologiques de l'Observatoire de la Guette (Yonne), par G. BIDAULT DE L'ISLE, p. 180.

Novembre 1922.

Compte rendu des travaux de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or du 15 novembre 1920 au 6 juillet 1921.

E. PICARD. — Les Hôtels de Monseigneur le duc de Bourgogne à Dijon La tour de Brancion.

IMP. JOBARD, DIJON. *Le gérant :* J. MONIOT.